



VILLE DE GENÈVE

**RAPPORT DE GESTION
DU CONSEIL ADMINISTRATIF
A L'APPUI DES COMPTES**

1987

Rapport de gestion du Conseil administratif pour 1987

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
<i>1^{re} partie</i>	
I. <i>Considérations générales</i>	2
1. Compte de fonctionnement – Présentation des résultats	2
2. Les principaux facteurs du résultat 1987	2
3. Evolution de la fiscalité	3
4. L'autofinancement en 1987	4
5. Les dépenses d'investissements 1987 et leur financement	5
6. Les crédits extraordinaires votés en 1987	6
7. Variation de la fortune de la Ville de Genève	6
II. <i>La gestion du Conseil administratif</i>	6
1. Département des finances et des services généraux	10
2. Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie	24
3. Département des beaux-arts et de la culture	48
4. Département des sports et de la sécurité	86
5. Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement	109
<i>2^e partie</i>	
III. <i>Principaux écarts et liste des dépassements de crédits</i>	138
A. Commentaire des principaux écarts	138
B. Les dépassements des crédits budgétaires de fonctionnement et d'investissements	152
B1. Les dépassements de crédits budgétaires de fonctionnement	152
B2. Liste des principaux écarts concernant le Service municipal de l'abattoir et du contrôle des viandes	155
B3. Liste des dépassements de crédits d'investissements terminés	156
B4. Liste des dépassements de crédits d'investissements en cours	161
IV. <i>Projets d'arrêtés</i>	164
I. Dépassements des crédits budgétaires et extraordinaires	164
II. Approbation des comptes de la Ville de Genève pour l'exercice 1987	164
III. Approbation des comptes du Service municipal de l'abattoir et du contrôle des viandes pour l'exercice 1987	166

1^{re} partie

I. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Conformément à l'article 48 (lettres d et e) de la loi sur l'administration des communes,

le Conseil administratif a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion à l'appui des comptes de la Ville de Genève pour l'exercice 1987.

1. Compte de fonctionnement – Présentation des résultats

Les comptes de l'exercice 1987, comparés aux chiffres contenus dans le budget, se présentent globalement comme suit :

	<i>Comptes</i>	<i>Budget</i>	<i>Ecart</i>	
– Revenus	531 282 775.60	524 186 650.—	+ 7 096 125.60	+ 1,4
– Charges	<u>– 517 375 290.81</u>	<u>– 523 995 969.—</u>	<u>– 6 620 678.19</u>	– 1,3
– Excédent de revenus	<u>13 907 484.79</u>	<u>190 681.—</u>	<u>13 716 803.79</u>	

L'excédent des revenus sur les charges provient, à parts pratiquement égales, d'une amélioration des revenus (+ 1,4 %) et d'économies sur les charges (– 1,3 %).

On observera que les chiffres effectifs de l'année 1987 sont très proches des estimations du budget 1987 établi il y a dix-huit mois environ.

2. Les principaux facteurs du résultat 1987

Le résultat satisfaisant de l'exercice 1987 a pour origine de nombreuses causes que l'on peut schématiquement regrouper autour des facteurs principaux suivants :

Au niveau des revenus

- Une meilleure production des impôts versés par les personnes morales et de la taxe professionnelle communale.
Ces améliorations, par rapport au budget, ont permis de compenser totalement le sensible manco d'impôts provenant des personnes physiques.
- Un rendement accru du patrimoine financier acquis, notamment par des encaissements plus élevés d'intérêts et de locations.
- Une forte productivité de l'impôt provenant de l'imposition sur des bénéfices immobiliers.

Au niveau des charges

- Une économie globale de plus de 8 millions sur les charges de personnel.

- Des charges financières (intérêts et frais d'emprunts) moins élevées que prévues.
- Une économie importante, par rapport au budget, sur la participation financière versée aux communes frontalières françaises.
En revanche, les dépenses versées à titre de subventions ont été très largement supérieures aux sommes inscrites dans le budget.

3. Evolution de la fiscalité

La fiscalité communale, prise dans un sens large, constitue près de 80 % du total des revenus de la Ville de Genève. La moindre variation en pour-cent provoque automatiquement un écart sensible (positif ou négatif) sur le résultat de l'exercice.

Le tableau ci-après résume les différences relevées entre le budget et les comptes 1987 :

	<i>Centimes additionnels</i>	<i>Fonds de péréqua- tion</i>	<i>Taxe profes- sionnelle</i>	<i>Total</i>
– Produit	352 657 679,85	6 923 048,—	46 690 135,75	406 270 863,60
– Budgétisé	<u>356 492 500,—</u>	<u>6 380 000,—</u>	<u>43 800 000,—</u>	<u>406 672 500,—</u>
– Ecart	– 3 834 820,15 (– 1,1 %)	+ 543 048,— (+ 0,9 %)	+ 2 890 135,75 (+ 6,6 %)	– 401 636,40 (– 0,1 %)

L'analyse de la production des centimes additionnels ne doit pas se circonscrire à des chiffres globaux, mais s'étendre à l'examen de son contenu.

En 1987, la production effective des 45,5 centimes additionnels provenant des *personnes physiques* a été inférieure de 10,9 millions à celle budgétisée.

C'est le cas contraire, fort heureusement qui s'est produit pour les *personnes morales* : la production réelle a dépassé de 3,8 millions les estimations du budget.

Valeur de production d'un centime additionnel en 1987 (en francs)

	<i>Personnes physiques</i>	<i>Personnes morales</i>	<i>Total</i>
– Comptes	5 925 362,80	1 825 355,40	7 750 718,20
– Budget	<u>6 165 000,—</u>	<u>1 670 000,—</u>	<u>7 835 000,—</u>
– Ecart	– 239 637,20 (– 3,9 %)	+ 155 355,40 (+ 9,3 %)	– 84 281,80 (– 1,1 %)

Le manco d'impôts concernant les personnes physiques a été ainsi partiellement compensé par une plus-value réalisée par les personnes morales.

Les résultats de la taxe professionnelle ayant été également meilleurs, on constatera dès lors que les sociétés ont « rééquilibré » le budget des impôts.

Entre 1986 et 1987, la progression des rentrées fiscales a été faible :

+ 1,5 %	pour les personnes physiques
+ 4,1 %	pour les personnes morales
+ 2,1 %	au total

Concernant la très modeste croissance de production des personnes physiques, il faut relever que cette année, exceptionnellement, l'administration fiscale cantonale a procédé à une opération d'assainissement de créances « personnes physiques » taxées d'office, économiquement incapables de faire face à leurs obligations.

Cette mesure indispensable a eu pour conséquence financière de fausser la progression de la production d'une année à l'autre. L'administration précitée estime en moyenne, pour l'ensemble des communes, à 1,8% l'incidence de cette opération. Elle n'explique que partiellement la croissance très ralentie des impôts des personnes physiques.

4. L'autofinancement en 1987

Le résultat favorable de l'exercice écoulé a permis une légère amélioration de l'autofinancement. Celui-ci se présente comme suit :

	<i>En millions de francs</i>	
	<i>Comptes</i>	<i>Budget</i>
- Amortissements ordinaires	50,6	38,7
- Autofinancement complémentaire	8,0	19,9
- Excédent de revenus	<u>13,9</u>	<u>0,2</u>
	72,5	58,8
- Taxes d'équipements	<u>2,9</u>	<u>3,0</u>
- Autofinancement total	<u>75,4</u>	<u>61,8</u>

Le taux d'autofinancement des investissements (43%) a été supérieur à celui prévu au budget (32%). Cette amélioration provient de deux facteurs :

- une amélioration de l'autofinancement ;
- un volume d'investissements réel inférieur à celui budgétisé (174 millions contre 194 millions).

Toutefois, l'accroissement des dépenses d'investissements et le résultat des comptes de l'exercice, inférieurs à ceux des années 1983 et 1986, ont fait régresser sensiblement le taux d'autofinancement :

Taux d'autofinancement des investissements

1983	49,6 %
1984	52,2 %
1985	60,1 %
1986	66,6 %
1987	43,4 %

5. Les dépenses d'investissements 1987 et leur financement

Le tableau comparatif présenté ci-dessous permet une comparaison au cours de ces cinq dernières années, en millions de francs, des investissements prévus et réalisés :

<i>Année</i>	<i>Comptes</i>	<i>Budget</i>	<i>Degré de réalisation</i> %	<i>P.F.Q. révisé</i>	<i>Degré de réalisation</i> %
1983	155	152	102	163	95
1984	122	180	68	166	73
1985	129	170	76	171	75
1986	139	169	82	138	101
1987	174	194	90	192	91

On constate que depuis 1984, année où le degré de réalisation a été très faible, il s'améliore très sensiblement et se rapproche des 100 %. Cet objectif a de fortes chances de se concrétiser en 1988 étant donné l'importance des chantiers actuellement en construction.

Les investissements nets de l'année 1987 se sont montés à 174 millions de francs et se décomposent en :

- patrimoine financier (productif) 83 millions (48 %)
- patrimoine administratif (dit improductif) 91 millions (52 %)

Quant à l'endettement théorique, il s'est accru de 101 millions de francs :

Investissements nets	174 millions
./. autofinancement total	<u>- 75 millions</u>
Endettement	<u>99 millions</u>

Une comparaison entre les investissements réalisés et les moyens de financement utilisés permet de constater que l'autofinancement a permis de couvrir – à concurrence de 43 % – les dépenses du patrimoine administratif. L'endettement correspond donc pour une très large part à un accroissement du patrimoine financier de la Ville de Genève.

6. Les crédits extraordinaires votés en 1987

Durant l'exercice écoulé, le Conseil municipal, sur proposition du Conseil administratif, a voté pour 222 millions de crédits extraordinaires nouveaux.

Depuis cinq ans, l'évolution de ces crédits a été la suivante :

1983	175 millions de francs
1984	185 millions de francs
1985	132 millions de francs
1986	173 millions de francs
1987	222 millions de francs

soit 887 millions durant la dernière période quadriennale (moyenne annuelle : 177 millions de francs).

Le montant des crédits votés en 1987 constitue un record. Il a notamment pour conséquence d'augmenter très fortement la somme des engagements comptables au-delà du 31.12.1987. Ceux-ci sont estimés à 424 millions de francs (non compris les dépassements futurs éventuels).

7. Variation de la fortune de la Ville de Genève

Conformément aux dispositions du nouveau modèle de compte adopté par la Ville de Genève, l'excédent de revenus de 13,9 millions de francs est automatiquement employé à l'autofinancement des investissements. Ajouté à l'autofinancement complémentaire qui atteint 8 millions de francs, il a donc permis d'accroître la fortune inscrite au bilan de la Ville de Genève au 31 décembre 1987 de 21,9 millions de francs.

II. LA GESTION DU CONSEIL ADMINISTRATIF EN 1987

Activités des quatre organismes internes de l'administration municipale

1. Délégation de l'habitat

(Dès le 2 juin 1987 : MM. Claude Haegi, maire, M. Guy-Olivier Segond, vice-président, M^{me} Jacqueline Burnand, conseillère administrative.)

La délégation de l'habitat s'est réunie à 4 reprises au cours de l'année écoulée.

Poursuivant les efforts entrepris les années précédentes, cet organisme a traité un certain nombre de dossiers relatifs à l'aménagement du territoire municipal et aux constructions de la Ville.

La délégation examine les différentes possibilités de construire ainsi que les droits de superficie qui peuvent être accordés.

Les statistiques concernant les demandes de logement, qui sont maintenant à disposition, permettent d'opérer des choix qui répondent mieux aux besoins.

Comme l'a indiqué le Conseil administratif dans son discours de législature, la délégation de l'habitat étendra dorénavant ses travaux à l'évolution de l'ensemble du logement concernant la commune.

2. Délégation à l'environnement

Depuis sa création par le Conseil administratif en juin 1987, la délégation à l'environnement, formée de M. Guy-Olivier Segond, vice-président, M. René Emmenegger, conseiller administratif et M^{me} Jacqueline Burnand, conseillère administrative, s'est réunie à deux reprises. Le secrétariat en est assuré par le Service des espaces verts et de l'environnement.

Le but de cet organisme est d'initier et de centraliser toutes les actions municipales en faveur de la protection de l'environnement. Ainsi, la délégation à l'environnement a étudié et suivi l'évolution d'un certain nombre de dossiers portant notamment sur des questions de pollution, de circulation, de protection des bâtiments et d'études microclimatiques du milieu urbain.

Alors que le Service des espaces verts et de l'environnement prépare des demandes de crédits pour l'inventaire de la faune et de la flore des parcs, pour l'étude des sols visant à diminuer les applications d'engrais et pour l'acquisition de véhicules électriques, le Service d'urbanisme étudie la conception générale pour la diminution de la circulation en ville ainsi que les liens qui peuvent être établis entre la pollution émanant de cette circulation et le microclimat urbain. De son côté, le conseiller en conservation du patrimoine architectural a établi des contacts avec l'Ecole polytechnique pour une étude de l'influence de la pollution sur les bâtiments de la Ville. De même, les services de la Voirie envisagent des solutions de récupération des déchets et de leur éventuel recyclage.

La délégation à l'environnement pense confier une série de mandats à des organismes universitaires. La délégation se charge alors d'établir les cahiers

des charges des études à entreprendre et prépare les demandes de crédit pour le Conseil municipal.

Avec ce programme, qui tient largement compte de la loi fédérale sur la protection de l'environnement, ainsi que des premières ordonnances d'exécution, le Conseil administratif entend répondre aux préoccupations des citoyens de la Ville, conformément aux objectifs énoncés lors du discours de législature.

3. Commission vidéo/Ville de Genève

Conformément à la mission qui lui a été confiée en 1982 par le Conseil administratif, la commission vidéo/Ville de Genève a poursuivi ses activités, les plus importantes étant les suivantes :

- gestion générale de l'opération vidéo/Ville de Genève, en coopération avec les services municipaux intéressés (organisation, information, formation) ;
- études globales et détaillées des divers problèmes liés à l'utilisation de la vidéo dans l'administration municipale, à court et à long terme (techniques, financiers, locaux) ;
- exploitation et gestion des appareils et équipements (mise à disposition des services, entretien courant, fourniture de cassettes vierges, inventaire permanent) ;
- formation des correspondants vidéo et des utilisateurs des services intéressés (manipulation des équipements de tournage et de restitution, montage et sonorisation sur banc) ;
- assistance pour divers tournages et montages effectués par les services municipaux eux-mêmes ou par des mandataires privés (artistes, scientifiques, pédagogiques).

Comme durant les années précédentes, la vidéo devient un instrument de travail efficace pour les services (formation, instruction, préparation de manifestations culturelles et sportives).

4. Commission d'organisation et d'informatique (CORI)

En 1987, la CORI a poursuivi ses travaux dans le cadre de la politique de modernisation engagée par le Conseil administratif. Ses principaux efforts, appuyés par le secrétariat de la CORI, ont touché les domaines suivants :

Organisation

Confiée à un mandataire extérieur, sous la responsabilité de la commission, la définition d'un concept de base de données du patrimoine immobilier

et mobilier a été réalisée en associant les différents services concernés. Il s'agit du troisième pilier de l'informatisation de la Ville telle que recommandée par le rapport Levrat (avec la base de données personnel et la base de données comptable). La CORI a suivi étroitement ces travaux et a adopté le concept proposé. Celui-ci s'articule autour de trois modules (mobilier, immobilier et domaine public). Son application fournira un ensemble d'outils cohérents et performants qui permettront une gestion du patrimoine ne s'arrêtant pas au strict inventaire, mais embrassant les notions de renouvellement, d'allocation et d'entretien. Des définitions et un langage commun seront adoptés, assurant une coordination technique, tout en permettant aux différents services de trouver une réponse à leurs problèmes spécifiques de gestion.

Le Conseil administratif a approuvé ce concept, ainsi que différentes mesures nécessaires à la réussite de l'entreprise. En effet, d'une part des moyens informatiques et un renforcement en effectifs seront nécessaires ; d'autre part, un travail préalable pour améliorer circuits et compétences sera entrepris préalablement au processus d'informatisation.

La complexité croissante de la gestion administrative de la Ville appelait la création d'un nouveau Manuel des instructions administratives (MIAM). Sur la base des travaux du secrétariat de la CORI, un projet a été approuvé en 1987, qui fournira aux employés de la Ville un guide de procédures standardisé et interactif. La réalisation de ce nouveau manuel sera entreprise en 1988 sous la responsabilité du secrétaire général.

Dans le cadre de ses compétences, la CORI a préavisé différentes demandes en matière de locaux. Face aux difficultés toujours plus grandes dans ce domaine, la commission se prononcera en 1988 sur les options à moyen et long terme pour une localisation adéquate des services de l'administration.

La commission a enfin adopté différentes mesures propres à améliorer et à dynamiser l'organisation de l'administration et son secrétariat a fourni une assistance à la demande de certains départements.

Informatique

La CORI a préavisé différentes mesures touchant l'informatique générale de la Ville, dont notamment :

- la structuration des relations Etat-Ville en matière de liaisons informatiques et le démarrage d'essais de télécommunications ;
- l'adoption coordonnée et progressive des nouvelles technologies en matière de télécommunication, tels que téléfax, centrale de gestion d'images, télématique, etc. ;
- les propositions de crédit en vue de l'informatisation de l'inventaire général des collections du Musée d'art et d'histoire, ainsi qu'à l'acquisition de

différents progiciels destinés aux services de l'administration et celle en vue de la mise en application du concept général de base de données comptables.

Département municipal des finances et services généraux

Après le début de la nouvelle législature, soit dans le courant de l'automne 1987, quelques modifications ont été apportées dans l'organisation du département.

L'« *Administration générale* », placée sous la responsabilité du secrétaire général, comprend les services suivants :

- Secrétariat général ;
- Secrétariat du Conseil municipal ;
- Archives ;
- Ingénierie ;
- Information et communication ;
- Office du personnel ;
- Caisse d'assurance du personnel ;
- Planification à long terme (relevant précédemment du département des constructions et de la voirie).

Par ailleurs, dans le cadre de la politique générale du Conseil administratif de mise en place de directions des départements municipaux, un organigramme plus précis a été adopté en ce qui concerne la direction des finances et services généraux. Les services et activités de cette dernière se répartissent comme suit :

1. Directeur des finances et services généraux

- élaboration du budget et du programme financier quadriennal ;
- gestion de la trésorerie ;
- gestion hôtelière ;
- caisse municipale ;
- comptabilité générale et titres ;
- taxe professionnelle communale.

2. Directeur-adjoint des finances et services généraux

- Service d'achats ;
- Assurances ;
- Centre de traitement informatique ;

- Garage municipal ;
- Gérance immobilière municipale ;
- Commission d'organisation et d'informatique.

Comme par le passé, le directeur et le directeur-adjoint se remplacent mutuellement.

1. Ingénierie du Conseil administratif

Poursuite des actions en cours et prise en charge de nouvelles tâches, pour l'essentiel :

- par délégation du Conseil administratif, représentation de la Ville de Genève et de l'Etat de Genève (organismes officiels, commissions fédérales et cantonales) ;
- missions diverses pour le Conseil administratif (problèmes généraux et particuliers, collaboration avec services municipaux, organisation FORE-ENERGY 88/VG + Conseil de l'Europe) ;
- gestion générale de l'organisation «Hygiène et sécurité du travail VG» (formation chargé de sécurité, études et interventions diverses, relations avec autres administrations et organismes officiels) ;
- participation à diverses commissions municipales (état-major en cas de catastrophe, Abattoir, vidéo/VG) ;
- participation à divers essais et recherches (FNRS, économies d'énergie, bruit, sécurité).

2. Information et communication

Dès septembre 1987, un nouveau chargé de l'information et de la communication est en place et dès la mi-septembre, le Conseil administratif accepte l'idée d'une activité par objectifs.

Il faut relever qu'actuellement l'information est principalement axée sur l'extérieur, sur le public, le seul axe interne étant le journal «VG Magazine».

Citons quelques activités et réalisations pour cette brève période :

- journal interne «VG Magazine» : fin des travaux et expédition du N° 2, puis création d'un comité de rédaction dynamique ;
- mise en place et diffusion par une radio locale, dès novembre 1987, d'un mémento municipal visant une promotion supplémentaire des spectacles produits dans les salles de la Ville ;

- travaux pour l’implantation définitive de panneaux d’information instantanée du public dans la rue, menés conjointement avec la recherche d’un matériel permettant une information personnalisée (genre minitel) ;
- création et distribution à tous les habitants de la commune d’un dépliant permettant au public de mieux s’orienter et donnant les coordonnées des bureaux de l’administration municipale ;
- préparation d’un diaporama simple présentant notre administration et ses activités, actuellement utilisé pour les conférences aux demandeurs de naturalisation ;
- collaboration active avec le mandataire chargé de l’information concernant la GTRB.

3. **Archives**

L’événement marquant de 1987 a été l’ouverture officielle au public, le 16 septembre, des Archives de la Ville pour la période 1842-1937.

Depuis cette date, une centaine de consultations ont été enregistrées. Les recherches effectuées ont porté sur un nombre varié de domaines : architectural, de l’éducation, politique et culturel. L’archiviste a également répondu à une trentaine de demandes de renseignements historiques provenant aussi bien de l’administration que de correspondants extérieurs.

Parallèlement, elle a poursuivi son activité relative à la constitution des futures Archives historiques de la Ville :

- organisation d’un séminaire à l’intention des préposés aux archives dans les services (51 participants) ;
- recensement des fonds conservés dans les différents départements et établissement des délais de conservation ;
- versement, au Palais Eynard, des archives de divers services : Musée d’art et d’histoire, Office du personnel, de la direction du département des sports et de la sécurité, pour ne citer que les plus importants.

4. **Conseil municipal**

Le Service du Mémorial a vu ses activités frappées par l’inflation. En effet, si le Mémorial comptait en 1983-1984 2385 pages pour 25 séances, en 1986-1987, on dénombre 4300 pages pour 45 séances. Nous constatons donc que le Mémorial a pratiquement doublé en une législature.

En 1987, le Conseil municipal a également eu à se prononcer sur 162 candidatures d’étrangers à la naturalisation genevoise.

Un référendum a été lancé contre la délibération du Conseil municipal du 1^{er} décembre 1987 approuvant l'ouverture d'un crédit de 9 300 000 francs destiné à la reconstruction des bains des Pâquis.

Ce référendum, qui a abouti, sera soumis au vote populaire dans le courant de l'année 1988.

5. Secrétariat général, réceptions

En 1987, le Conseil administratif a organisé – seul ou avec d'autres autorités – 270 réceptions et manifestations diverses, soit une cinquantaine de plus que l'année précédente.

Les plus marquantes furent d'ordre culturel : nombreuses expositions sur le thème «L'Inde en Suisse», avec le séjour du vice-président de l'Inde, M. Venkataraman ; l'exposition «Le Minotaure», présentée à Genève en première mondiale avant Paris ; les expositions du Bicentenaire de la naissance du général G.-H. Dufour ; la cérémonie de remise des «Prix de la Ville de Genève 1987» ; la remise des prix d'encouragement à la création télévisuelle «Genève-Europe», présidée par S.E. M^{me} Vigdis Finnbogadottyr, présidente de la République d'Islande.

Sur le plan diplomatique et international, relevons le Congrès de l'OMM, la session de la CNUCED, les 31^{es} Rencontres internationales de Genève, les congrès et exposition «Télécom 87», etc.

A l'occasion de la fête de l'Escalade, afin d'entretenir les relations confédérales, le Conseil a reçu les maires, syndics et présidents des chefs-lieux des cantons suisses.

6. Caisse d'assurance du personnel (CAP)

Le comité de gestion a engagé une procédure de révision partielle des statuts. Cette révision porte sur l'élargissement des possibilités de placements, conformément aux dispositions de la loi sur la prévoyance professionnelle, ainsi que sur une série de points mineurs. Le Conseil municipal sera saisi de ce projet par le Conseil administratif.

Les créances de la CAP sur la Ville de Genève ont été réduites de quelque 430 millions à 350 millions à l'aube de l'année 1988, ceci conformément aux accords passés entre le Conseil administratif et le comité de gestion. La gestion des capitaux ainsi libérés a été confiée à cinq banques. Le comité mise sur la situation de concurrence dans laquelle se trouvent ses mandataires pour obtenir un rendement optimum des fonds investis.

La CAP a acquis neuf immeubles en cours d'exercice pour un montant de 44 millions. Son parc immobilier s'est ainsi accru de 121 logements.

7. Office du personnel

En 1987, la gestion courante du personnel a été marquée en particulier par une augmentation des mutations.

En plus des départs normaux à la retraite, il faut désormais compter avec une plus grande mobilité des collaborateurs ; les administrations publiques qui étaient habituées à une grande stabilité de leurs collaborateurs, doivent désormais s'adapter à un taux de rotation plus élevé.

Statut du personnel

Certaines dispositions du nouveau statut du personnel mis en application en 1985 sont entrées en vigueur en 1987.

Il s'agit de la réduction de l'horaire de travail à 40 h 30 et de la prolongation de la durée des vacances à 24 jours par année.

Gestion des ressources humaines

L'étude de méthodes modernes de gestion des ressources humaines et de leur application dans l'administration a été poursuivie.

Il s'agit d'un programme d'étude de longue haleine dont les éléments forment un ensemble dont l'introduction doit être coordonnée.

Pour garantir le succès, un programme important de formation doit être mis en place, notamment pour la hiérarchie.

Formation professionnelle

La formation professionnelle a été développée.

Le programme 1987 a rencontré un intérêt plus grand parmi les collaborateurs. Cette activité en pleine organisation doit permettre une amélioration de la qualité des prestations de l'administration municipale.

Pour faire face à la demande et pour adapter mieux encore les programmes aux besoins, un chargé de la formation a été désigné.

Sa première activité a été, compte tenu des expériences et de la demande exprimée pour les services, d'élaborer le plan pour 1988.

La collaboration avec les centres de formation des autres administrations a encore été intensifiée.

La participation 1987 aux cours de formation peut être résumée ainsi :

- 191 participants à 12 cours de formation professionnelle générale organisés par l'administration municipale ;
- 31 participants à 7 cours de même type organisés par d'autres administrations ;
- 320 participants à des cours d'informatique organisés par l'administration municipale (dont 106 à des cours de vulgarisation et 214 à des cours de spécialisation).

Action chômage

L'action en faveur des chômeurs a été poursuivie. Il reste à Genève, malgré une situation économique relativement favorable, un chômage résiduel qu'il sera désormais difficile, voire impossible de résorber.

De la sorte, certaines personnes éprouvent de grandes difficultés pour retrouver un emploi, que ce soit pour des raisons d'âge ou de formation.

En 1987, ce sont 54 chômeurs qui ont été engagés pour des périodes limitées leur permettant de retrouver leur droit aux indemnités de l'assurance chômage.

Nouvelle base de données du personnel

L'analyse s'est poursuivie tout au long de l'année 1987 à un rythme soutenu.

En fin d'exercice, les travaux étaient suffisamment avancés pour que la rédaction du rapport de synthèse soit possible.

Ce dernier permettra au Conseil administratif de se déterminer quant à la conception et au contenu de la future base de données du personnel.

8. Contrôle financier

Le Service du contrôle financier est chargé de la surveillance financière de l'administration municipale et des sociétés et institutions subventionnées.

Au cours de l'année 1987, il a poursuivi ses travaux de révision au sein de l'administration municipale et son examen des comptes présentés par les organismes subventionnés. En outre, il a procédé au contrôle formel préalable des factures fournisseurs et mandats de paiement.

Le service établit un rapport d'activité annuel qui est communiqué à la commission des finances.

SERVICES FINANCIERS

1. Gestion financière

La gestion des finances de la Ville de Genève, prise dans son sens large, s'est déroulée en 1987 dans des conditions favorables.

Les principaux objectifs fixés (diminution de la trésorerie, conversion d'emprunts à des taux plus favorables) ont été atteints.

A. Investissements, autofinancement et engagements futurs

Les investissements nets, budgétisés à 194 millions, se sont élevés, en 1987, à 174 millions de francs (139 en 1986). Le taux de réalisation a donc été de 90 % environ. On constate ainsi que depuis quelques années on tend à réaliser la totalité du programme d'investissements envisagé.

L'autofinancement total (excédent des revenus inclus) ayant atteint la somme de 75 millions (92 en 1986) a permis de couvrir par des « fonds propres » 43 % des dépenses d'investissements. L'insuffisance de financement a été de 101 millions.

Au 31 décembre 1987, le total des engagements comptables sur les crédits extraordinaires votés par le Conseil municipal atteignait un nouveau record : 424 millions de francs (390 un an auparavant). L'importance de ce montant conduit à penser que les prévisions de dépenses d'investissements pour 1988 (180 millions de francs au budget) seront vraisemblablement largement dépassées.

B. Endettement

Par arrêté du Conseil municipal du 16 décembre 1986 (budget 1987), le Conseil administratif a été autorisé à emprunter au maximum 132 millions de francs. En utilisant en premier lieu la trésorerie et les placements de capitaux, ce dernier a pu limiter à 90 millions l'émission de nouveaux emprunts.

Ceux-ci, grâce à un marché des capitaux excédentaire, ont été conclus à des conditions avantageuses :

<i>Emissions</i>				<i>Prix d'émission</i>
4¼ %	Tender Etat	1987/2002	30 millions	98,50 %
4¾ %	Emprunt public	1987/1997	50 millions	100,75 %
4½ %	Cie d'assurances	1987/1997	<u>10 millions</u>	100,00 %
			<u>90 millions</u>	

Remboursements

Parallèlement, il a été procédé aux remboursements suivants :

– 5¼ %	Emprunt public	1972/1987	30 millions
– 3½ %	Cie d'assurances	1979/1987	10 millions
– 5¾ %	Cie d'assurances	1982/1992	0,5 million
– 4¾ %	CAP	1981/1987	<u>50 millions</u>
(versement effectif : le 4.01.1988)			<u>90,5 millions</u>

Les opérations réalisées en 1987 ont permis de diminuer légèrement le taux moyen des dettes de la Ville d'une année à l'autre.

D'autre part, la mise en application de la nouvelle politique financière, décidée d'un commun accord avec la CAP, tendant à maintenir le solde du compte courant ordinaire à un montant minimum, a pu être concrétisée en 1987. Le 4 janvier 1988, la Ville de Genève a procédé au remboursement du dépôt à moyen terme indiqué ci-dessus.

C. Placements de capitaux

Le total des placements à vue, à court et moyen termes, a diminué de 55 millions de francs entre le 31 décembre 1986 (212 millions) et le 31 décembre 1987 (157 millions) à la suite de l'utilisation de ceux-ci au paiement partiel des investissements.

Le rendement moyen théorique de la trésorerie a été de 3,07 %, celui des placements à court terme (à moins de 3 ans d'échéance) de 4,56 %. Les fonds placés au-delà de 3 ans étaient rentabilisés au taux de 5,25 %.

2. Taxe professionnelle communale

Deux axes ont guidé l'action du service durant l'année 1987 :

- l'exécution d'une meilleure information aux contribuables ;
- l'intensification du contrôle d'enregistrement des contribuables.

Le premier objectif dans le domaine de l'information a été la diffusion, à l'ensemble des contribuables, d'une circulaire récapitulant les modifications intervenues depuis 1983 au niveau des différents groupes professionnels et des coefficients de taxation applicables aux chiffres d'affaires des entreprises. Des renseignements pratiques relatifs au Service de la taxe professionnelle communale étaient également contenus dans cette circulaire.

Dans ce domaine, en 1988, sera jointe aux déclarations une notice répondant aux questions les plus fréquemment posées par les contribuables ou leurs mandataires.

S'agissant de la recherche des contribuables non inscrits au rôle, seconde ligne directrice du service pour l'année 1987, des contacts ont été établis avec diverses administrations cantonales. Ils ont permis d'entreprendre des actions systématiques dans certains secteurs professionnels.

L'expérience de recensement systématique des entreprises «sur le terrain» (recensement dit topographique) ayant donné des résultats sera par ailleurs poursuivie durant l'année 1988.

Sur le plan politique enfin, un projet de loi a été déposé au Grand Conseil, proposant de réduire de moitié le coefficient de taxation applicable aux loyers professionnels des contribuables, compte tenu de la forte augmentation de ces derniers depuis quelques années.

3. La gestion hôtelière

Hôtel Métropole

La baisse d'activité observée dans l'hôtellerie (due notamment à la chute du dollar et au changement d'attitude de la clientèle qui cherche à diminuer ses frais de séjour) a particulièrement touché les hôtels 5 étoiles. Le Métropole a également subi les effets de cette situation même s'il a mieux résisté que d'autres à cette tendance.

Le chiffre d'affaires de l'hôtel s'est élevé en 1987 à 14 000 000 de francs soit un montant très proche de celui de l'année précédente (13 900 000 francs). Le bénéfice d'exploitation, avant intérêts et amortissements, s'est monté à 2 700 000 francs contre 2 600 000 francs en 1986.

Ce résultat a permis, d'une part, de verser à la Ville de Genève un intérêt de 5 % sur le capital investi, soit 1 700 000 francs et, d'autre part, d'affecter le solde disponible, soit 1 000 000 de francs, à l'amortissement des investissements.

Le taux d'occupation des chambres s'est élevé à 64 % en 1987 contre 67 % un an auparavant. Les effets de cette baisse ont été compensés par une adaptation du prix des chambres de l'hôtel. Les charges d'exploitation ont été quant à elles identiques à celles de 1986.

Les travaux de climatisation d'une partie des chambres se sont poursuivis durant l'année écoulée. Ils s'inscrivent dans le cadre d'une politique de gestion tendant à améliorer le confort des hôtes.

La Perle du Lac

Le chiffre d'affaires de l'année 1987 (4 700 000 francs) est proche de celui de 1986. Toutefois, les frais d'entretien et de renouvellement des installations

ayant été plus élevés, le résultat net de l'exploitation (après paiement d'un montant de 116000 francs d'intérêts à la Ville de Genève sur le capital investi) a atteint la somme de 214000 francs (357000 francs en 1986). Cette somme a été utilisée à l'amortissement des immobilisations.

Des travaux importants de transformation ont été entrepris à la réception du restaurant. Par ailleurs, l'aménagement du premier étage a été entièrement repensé; il offre aujourd'hui une surface d'accueil plus importante et également plus agréable.

4. Encouragement à l'économie

Après SODECO en 1985, puis SIP l'année suivante, c'est TAVARO SA/ELNA qui a été le lauréat du Prix de l'industrie de la Ville de Genève en 1987. C'est la première fois qu'une entreprise produisant particulièrement des biens d'équipements domestiques (machines à coudre et à repasser) est lauréate, et il est intéressant de constater que l'impact du prix est important sur le grand public également.

Le Prix du mérite industriel, attribué successivement à EIE et à LEM, a été remis cette année à GESPAC SA.

Cette entreprise se distingue par son dynamisme commercial: création de filiales à l'étranger, diversification des activités qui font dire qu'elle est une véritable multinationale malgré sa petite taille. Elle développe, fabrique et vend des cartes de microprocesseurs, ainsi que des ordinateurs de gestion.

La cérémonie de remise des prix a eu lieu le 30 septembre au Foyer du Grand Théâtre devant plus de 300 personnes représentant tous les milieux économiques de Genève.

Parmi les activités de promotion des lauréats, citons:

- la réalisation d'un dépliant diffusé dans le monde entier;
- une campagne d'affichage;
- la participation à l'exposition «Genève, Technopole Industrielle» au centre commercial de Balexert;
- de nombreux contacts avec la presse;
- la création d'un film vidéo par les soins de TAVARO SA.

5. Banque Hypothécaire du canton de Genève (BCG)

Le bénéfice brut de l'exercice 1987 a atteint 36 millions de francs, soit une progression de 1,2 million par rapport à l'exercice précédent.

Après comptabilisation pour 22 millions de pertes, amortissements et provisions (inchangés), le bénéfice net de l'exercice 1987 s'est élevé à 14 millions de francs. Le Conseil d'administration propose de distribuer un dividende inchangé de 7,5 % plus un bonus d'anniversaire (140^e) de 0,5 % et d'attribuer 5 millions de francs aux réserves (4 millions l'exercice précédent).

En 1987, le total du bilan a progressé de près de 16 % et approche 5 milliards de francs (4,83 milliards), soit une augmentation de 663 millions de francs.

Le total des fonds propres de la banque a augmenté pour sa part de 33,5 % pour s'établir à 250 millions de francs, à la suite notamment de l'augmentation de capital de 35 millions de francs réalisée en juin 1987. La BCG dispose aujourd'hui d'une marge totale de fonds propres et de réserves suffisante pour permettre une progression du bilan supérieur à un milliard de francs; une nouvelle augmentation de capital ne devrait pas être nécessaire avant la fin de 1990.

Dans un classement prenant en compte le total du bilan, réalisé en octobre 1987 par le journal «Bilanz», la Banque Hypothécaire du canton de Genève figurait à un excellent 5^e rang de l'ensemble des banques cantonales suisses.

L'idée de créer une grande banque cantonale à Genève qui reprendrait les activités de la Banque Hypothécaire et de la Caisse d'Epargne est toujours d'actualité. Il serait prématuré de prendre une position à ce sujet.

Pour l'heure, la BCG pratique une certaine collaboration avec la Caisse d'Epargne et d'autres banques cantonales; un plan de développement informatique sera ainsi assuré en commun par la Banque Cantonale Vaudoise, la Caisse d'Epargne et la Banque Hypothécaire du Canton de Genève.

La BCG prévoit enfin d'emménager durant le deuxième semestre de 1990 dans son nouveau siège en l'Ile, à Genève. Elle conservera dans son siège actuel au Molard (qui sera restauré) une succursale importante; une nouvelle agence sera ouverte à Rive en avril 1988 et une autre à Bernex au printemps de 1989.

SERVICES GÉNÉRAUX

1. Service des achats

Les principales activités du service ont été en 1987:

- la redéfinition de ses missions et la préparation de l'organisation de fonctionnement du service ainsi que la modification de sa structure en tenant compte de son nouveau champ d'activités;

- Le recensement des besoins exprimés par les services dans le cadre du projet de crédit extraordinaire en matière de renouvellement du mobilier et équipements de bureau pour sa présentation au Conseil municipal. Celui-ci l'a voté en date du 16.12.1987 ;
- La mise en œuvre de la nouvelle procédure budgétaire en matière d'équipements (nouvelle définition des besoins, nouveaux postes, etc.) ;
- La participation au groupe de travail chargé de l'élaboration d'un concept de bases de données patrimoine ;
- La mise en application progressive, en relation avec l'informatique, d'un système de photocomposition pour les impressions destinées aux services ;
- La redéfinition des besoins en appareils à photocopier pour l'ensemble de l'administration avec introduction d'une gestion des coûts en frais fixes et variables. Ses charges sont ventilées entre les divers services utilisateurs.

L'année 1987 a été pour les Services des achats une année de transition et de modifications profondes provoquées par l'application de choix plus rigoureux, l'élargissement des activités et le déménagement du service.

Un effort particulier a été entrepris pour, simultanément, mieux servir les utilisateurs – ce qui n'est pas toujours aisé – et obtenir leur appui afin d'éviter des dépenses superflues.

2. Centre de traitement informatique (CTI)

De par son activité de coordination de l'ensemble des activités informatiques, bureautiques et télématiques, le Centre de traitement informatique a participé durant l'année écoulée à de nombreux projets. Les sujets traités touchent les études, les machines installées, les applications réalisées et enfin les problèmes de formation de personnel, de sécurité et de relations publiques.

Etudes

Parmi celles-ci figurent notamment la conception de la base de données du patrimoine qui a abouti à une demande de crédit extraordinaire auprès du Conseil municipal. Il a été admis de mettre en œuvre les moyens nécessaires en vue de doter le CTI de spécialistes tant en base de données qu'en télécommunications.

La base de données du personnel a vu la fin de son étude, sous la responsabilité du CTI, marquée par la présentation en automne 1987 d'un concept adéquat.

Le chef de service a également participé activement à l'élaboration de la proposition de crédit extraordinaire au Conseil municipal concernant le nouveau concept de base de données comptables.

Une autre demande de crédit extraordinaire a été votée par ledit Conseil; il s'agit de la proposition concernant l'informatisation des inventaires du Musée d'art et d'histoire.

Enfin, un plan informatique d'implantation à moyen terme de l'informatique dans l'administration municipale, tenant compte des trois bases de données principales, de la cartographie et de la gestion informatisée d'images, a été élaboré.

Machines

En plus de l'extension de la connection des terminaux sur l'ordinateur central, de nombreux ordinateurs personnels ont été installés après une étude d'opportunité.

Des postes de télématique (Minitel et Vidéotexte) sont actuellement en cours.

L'ordinateur installé en 1986 à la Protection civile est relié par ligne téléphonique liée à celui du CTI. Il en sera de même pour les Services écoles et institutions pour la jeunesse, l'architecture et le Secrétariat général dans le cadre de liaisons PC/S38 voire de connection d'écrans et d'imprimantes.

Ce ne sont pas moins de treize services qui ont été dotés de micro-ordinateurs et de logiciels nécessaires à la gestion automatisée des informations. La mise à disposition de ces appareils a été faite après une étude poussée, en collaboration avec les responsables des services.

Un télex est installé sur l'ordinateur central de la Ville de Genève et permet à tout utilisateur autorisé d'envoyer et de recevoir directement des télex, sur sa table de travail, sans pour autant multiplier les coûts inhérents à l'installation de multiples télex.

Applications

Le transfert des applications fonctionnant sur l'ancien ordinateur (acheté en 1972) a été effectué sur l'ordinateur S/38, ceci afin d'assurer un strict minimum de fiabilité d'utilisation du matériel.

D'autre part, le CTI a mis en œuvre de nouvelles applications telles que :

- automatisation des amendes d'ordre (Police municipale);
- gestions budgétaire et comptable.

Le CTI a également procédé au choix d'un ordinateur de puissance moyenne qui sera installé au Musée d'histoire naturelle en vue d'automatiser la gestion des collections.

Un mini-ordinateur de gestion a été installé au Service social.

Formation, personnel, sécurité et relations publiques

Plus de 300 personnes ont suivi des cours organisés par le CTI sur l'informatique, l'analyse ou l'utilisation de micro-informatique.

Dans le deuxième semestre de l'année dernière, le personnel du service a subi une intense formation pour assurer la sécurité physique des locaux et des machines du Centre.

Un manque crucial de locaux a empêché le CTI de mettre en place le micro-club qui devait être à disposition de l'ensemble des collaborateurs de l'administration municipale.

Enfin, plusieurs entreprises de la place de Genève sont venues visiter le Centre de traitement informatique en 1987. Les visiteurs s'intéressaient plus particulièrement à la messagerie électronique et aux connections des ordinateurs personnels avec l'ordinateur central.

3. Gérance immobilière municipale

Pour la Gérance immobilière municipale également, l'année 1987 a été marquée par l'installation de nouveaux moyens informatiques. Dès le début du mois d'août, les activités de la direction et d'une partie du service ont été rendues extrêmement difficiles à la suite de l'incendie du Pavillon du désarmement et du Palais Wilson.

Il a fallu, en effet, donner toute priorité au problème épineux du relogement de sociétés et de divers groupements se trouvant dans les deux bâtiments.

A la fin de l'année 1987, tous les cas de relogement n'étaient pas encore résolus d'autant plus que cet incendie, suivi d'autres sinistres importants dans le canton, a déclenché un accroissement des mesures de sécurité, ce qui a exigé le déplacement de locataires installés dans des constructions anciennes. A la lumière de ces faits, s'est avérée la nécessité de centraliser, de façon impérative, les compétences en matière d'attribution de locaux proposés aux associations et groupes les plus divers.

Les contrats de prêt à usage, dénommés «contrat de confiance», ont été poursuivis dans le secteur du logement ainsi que pour la mise à disposition d'autres locaux.

4. **Assurances**

En ce qui concerne le Service des assurances, si l'année 1986 a été celle de la «grêle du siècle», l'année qui vient de s'écouler figurera certainement aux annales en raison de l'incendie qui a ravagé, en date du 2 août 1987, le Palais Wilson et détruit complètement son annexe le Pavillon du désarmement.

Des collections de meubles anciens et de sculptures appartenant au Musée d'art et d'histoire qui se trouvaient dans les sous-sols du bâtiment ont été en grande partie détruites suite à l'incendie.

Les experts mandatés conjointement par la Ville de Genève et ses assureurs «incendie» procèdent actuellement à la détermination du dommage. Il est par conséquent encore trop tôt pour articuler des chiffres.

Cet incendie a mis en évidence l'insuffisance des moyens disponibles pour assurer la protection des biens culturels.

Département municipal des constructions et de la voirie

Introduction

L'arrivée d'un nouveau magistrat a engendré des changements au sein du département municipal des constructions et de la voirie, puisque la majorité du Conseil administratif a décidé de rattacher certains services qui le constituaient – aménagement, recensement du domaine bâti, planification à long terme, fonds de décoration – à d'autres départements.

Néanmoins, les quelque 600 collaborateurs qui dépendent encore de ce département et l'importance des tâches qui lui sont dévolues nécessitent une réorganisation permettant d'en améliorer la gestion. Ainsi, un poste de directeur du département a été créé. Ce dernier gère, sous l'autorité de la conseillère administrative déléguée, l'ensemble des tâches qui lui sont attribuées, avec la collaboration de deux directeurs, responsables de secteurs particuliers, les Services des constructions d'une part et les Services de la voirie d'autre part.

De plus, afin de mieux prendre en charge les aménagements urbains tels que rues piétonnes, rues résidentielles, rues à modération de trafic, pistes cyclables, mobilier urbain, la création d'un nouveau service a été décidée; il sera composé des collaborateurs qui travaillaient déjà ce type d'aménagement au sein du groupe architecture. Le Service des aménagements urbains doit être mis sur pied dès janvier 1988 et démontre bien la priorité que le chef du département accorde à ces aménagements.

Autre secteur que l'on a voulu développer; celui de l'information aux habitants des différents quartiers et leurs associations respectives.

A cet effet, un groupe information a été constitué avec le directeur du département, afin d'aller au-devant des demandes de la population et d'organiser des expositions et des présentations de projets. De plus, ces contacts doivent permettre d'améliorer l'élaboration des programmes de construction et d'activer le processus de participation de la population aux choix du Conseil administratif.

En outre, le département aimerait davantage prendre en compte le fait écologique; en effet, le bruit, la pollution, les excès de la circulation automobile, sont devenus intolérables dans plusieurs quartiers. C'est pourquoi, une attention toute particulière est portée à la mise en place rapide de mesures propres à réduire ces nuisances.

Enfin, la nécessité d'acquérir un nombre très important de terrains pour la construction, notamment de plusieurs écoles, d'équipements sociaux et sportifs, mais aussi d'accès (dans les nouveaux quartiers), a conduit le département à s'associer la collaboration d'un spécialiste chargé d'acquérir, dans les meilleurs délais, les terrains nécessaires à toutes ces constructions.

Cette restructuration répond à de réels besoins et contribuera à un travail efficace pour le bien de la collectivité publique.

SERVICES DES CONSTRUCTIONS

1. **Direction**

L'accroissement des tâches des services est manifeste, car nous constatons que 36 propositions ont pu être présentées au Conseil municipal concernant tous les secteurs, logements, écoles, social, culturel, sportif, etc.

Mais l'effort le plus conséquent concerne le logement ainsi que la conservation du patrimoine représentant ensemble quelque 28 propositions de crédit.

Le vote d'un crédit de plus de 5 000 000 de francs concrétisant la volonté politique de réaliser des pistes cyclables, a permis de mettre l'accent sur ces études, particulièrement délicates en milieu urbain, tout en poursuivant l'effort de réalisation de rues à modération de trafic et d'aménagements piétonniers.

La contribution à la lutte antipollution pour le réglage de brûleurs et des recherches sur les brûleurs à faible émission d'oxyde d'azote se poursuit; une

volonté de diversification des énergies a rendu possible l'exécution d'une installation type d'eau chaude solaire.

Enfin, l'effort des Services de constructions se poursuit activement afin d'améliorer la qualité de la vie en ville, par des aménagements urbains, l'architecture des constructions, les mesures antipollution et l'entretien du patrimoine.

2. Service administratif et opérations foncières

Opérations immobilières

Le Service des opérations foncières a procédé à l'acquisition de parts sociales d'une société coopérative de stockage de combustible, d'un immeuble à la rue Schaub destiné à une garderie d'enfants et enregistré l'opération à venir de l'acquisition d'une parcelle dans le quartier de Plainpalais (ex-terrains SIP). De plus, des échanges de terrains à la rue de Carouge, à la rue de la Terrassière, à l'avenue de Chamonix-rue Viollier et dans la région du Grand-Saconnex, ainsi qu'à Balexert, ont été approuvés par le Conseil municipal, au même titre que la constitution de droits de superficie dans le quartier des Grottes et de servitudes de diverse nature à la rue Ferdinand-Hodler et à la rue des Falaises. Plusieurs préavis favorables ont été délivrés par le législatif municipal pour des projets de plan d'aménagement dans divers quartiers de la Ville de Genève.

Dans la série habituelle des actes authentiques réalisés, signalons outre des achats d'immeubles par la Caisse d'assurance de personnel de la Ville de Genève, des Services industriels de Genève et du personnel communal transféré dans l'administration cantonale (CAP), des acquisitions de fonds destinés à des futures zones scolaires, la constitution de droits de superficie dans le quartier des Grottes à destination de logements, au quai de l'Ile pour le siège de la Banque Hypothécaire du canton de Genève et diverses réalisations d'opérations relatives au domaine public (voies publiques de la Ville de Genève).

Eclairage public

Diverses installations d'éclairage de 37 rues ou emplacements ont été aménagées ou améliorées.

Enquêtes publiques

Septante enquêtes publiques concernant des plans d'aménagement, des requêtes en autorisation de construire ou de procédures d'opposition à des projets dans divers quartiers, ont été consultées au département des constructions et de la voirie.

Documentation photographique

Neuf cent vingt prises de vues photographiques, films et vidéo, ainsi que des documents d'archives, traitant de l'ancien Palais des expositions, la couverture des voies CFF à Saint-Jean, des bains des Pâquis ont été réalisés en 1987.

Noms de rues

Le Conseil d'Etat, après l'accord du Conseil administratif de la Ville de Genève a décidé de donner le nom de chemin du Champ-Baron à une artère sans issue dans la région du Petit-Saconnex vers le chemin des Vignes et de ruelle du Sautier à une artère dans la Vieille-Ville, entre la Grand-Rue et la rue Saint-Germain.

Démolition d'immeubles

Plusieurs démolitions de bâtiments, hangars, dépôts ou bâtiments provisoires, propriété de la Ville de Genève, ont été réalisées ceci dans des quartiers ou secteurs appelés à être remaniés pour faire place, la plupart à de nouvelles constructions de logements, garage souterrain ou bâtiments publics.

Préavis municipaux

Durant 1987, 705 requêtes en autorisation de construire, transformer, démolir ou demande de renseignements, ont été préavisées par le département des constructions et de la voirie.

Subventionnement

Sur préavis du Département des travaux publics, le département a fait procéder au versement de 182000 francs de subvention destinée à des travaux de restauration dans un immeuble de la Vieille-Ville, rue du Puits-Saint-Pierre (Hôtel des Armures).

Soumissions

Les nouvelles modalités d'application du règlement du 17 juin 1983 sont entrées en vigueur vers la fin février 1987.

Crédits de construction, transformations, d'études, de rénovation de bâtiments, d'aménagement et de travaux routiers.

Vingt-six demandes de crédit ont été approuvées par le Conseil municipal en 1987.

Archives

L'archivage historique des documents anciens et récents du département des constructions et de la voirie est fait en collaboration avec l'archiviste de la Ville de Genève. La valeur de nos documents constitue, pour les visiteurs et les divers services municipaux et cantonaux qui ont recours à nous, une source très importante de renseignements précieux.

Expositions

Le thème d'expositions fixes et surtout itinérantes constitue un instrument très important du département des constructions et de la voirie auprès du public, faisant connaître les différents projets ou réalisations de la Ville de Genève. Le développement croissant de toutes les activités municipales est au centre des soucis du département qui a innové en la matière.

3. Service d'architecture

Au 31 décembre 1987, les comptes des constructions suivants, du 10^e PFQ ont été bouclés :

- 1.07 Tour de Boël/Trois-Perdrix, tunnel d'accès commun
- 1.53 Réhabilitation-modernisation des immeubles place des Grottes 1, rue des Grottes 5, place de Montbrillant 5 et rue de la Pépinière 2
- 5.02 Rénovation des installations du stade de Richemont et construction de vestiaires et d'un garage à voitures

Logements

Les immeubles suivants sont terminés ; après quelques travaux de retouches indispensables, les comptes pourront être bouclés :

- 1.01 Construction des immeubles 23 à 29, rue Louis-Favre
- 1.03 Construction d'un groupe d'immeubles sur le côté impair de la rue du Midi
- 1.04 Reconstruction de l'immeuble 12, rue des Sources avec aménagement d'une garderie d'enfants
- 1.05 Reconstruction de l'immeuble 5, rue Rossi
- 1.51 Rénovation des immeubles rue des Grottes 30-30A-32.
- 1.52 Rénovation des immeubles 17-19, rue des Grottes.

Les immeubles suivants ont été mis à disposition de la Gérance immobilière municipale et occupés en 1987 :

- 1.06 Construction d'un immeuble quai du Cheval-Blanc 8
- 1.09 Reconstruction des immeubles 9 et 11, rue de la Terrassière soit 35 logements.

Les chantiers suivants se poursuivent :

- 1.07 Tour-de-Boël – place des Trois-Perdrix
- 1.08 Construction d'un immeuble et d'un parking souterrain à l'angle des rues Louis-Favre/Grand-Pré
- 1.10 Construction des immeubles 104-106, rue de Carouge
- 1.11 Construction d'un groupe d'immeubles, d'un parking privé, d'un abri public et d'un espace public à l'angle des rues de la Servette/Louis-Favre
- 1.12 Construction de trois immeubles avec un parking souterrain et locaux pour le futur poste du corps des agents municipaux, rue Jargonant 3-5-7
- 1.18 Tour-de-Boël – place des Trois-Perdrix, travaux préparatoires et construction d'un groupe d'immeubles avec aménagement de la centrale des bibliothèques municipales, de logements et d'un garage.

Les chantiers suivants ont été ouverts en 1987 :

- 1.13 Reconstruction des immeubles 3, 5, 7, rue de Villereuse et construction d'un parking pour habitants.
- 1.14 Reconstruction des immeubles 14 et 16, rue Royaume avec aménagement d'un restaurant scolaire et de la nouvelle salle communale du Môle (Pâquis-Centre III A)
- 1.16 Construction de l'immeuble rue des Rois 19
- 1.17 Construction d'immeubles et d'un centre artisanal à l'angle des rues Louis-Favre et Grand-Pré, avec aménagement d'une crèche et d'un dépôt-vestiaires pour le Service des parcs et promenades
- 1.19 Construction d'un immeuble rue Sillem 2 comprenant la bibliothèque municipale des Eaux-Vives, un garage pour habitants et l'aménagement du préau de l'école Montchoisy
- 1.20 Reconstruction des immeubles 7 à 11, rue des Grottes
- 1.21 A. Construction d'immeubles à la rue Saint-Laurent et rénovation de l'immeuble 10, ruelle du Midi
- 1.61 Rénovation de l'immeuble 28, rue des Grottes
- 1.83 C. Réhabilitation de l'immeuble 5, rue de la Poterie en ateliers

Les 4 crédits de constructions suivants ont été déposés au Conseil municipal :

- 1.22 Construction de deux immeubles, angle rond-point de la Jonction/boulevard Carl-Vogt
- 1.27 Construction d'un immeuble de logements pour jeunes à la rue du Village-Suisse
- 1.83B. Rénovation de l'immeuble locatif à la rue de la Poterie 3
- 1.83C. Réhabilitation de l'immeuble 5, rue de la Poterie en ateliers

ainsi que 2 crédits d'études :

- 1.24 Grottes îlot 5 B, construction d'une maison pour personnes âgées avec un centre social de quartier dans l'îlot 5 B des Grottes à l'angle des rues de la Faucille et Fort-Barreau
- 1.33 Reconstruction de trois immeubles rue du Cercle, Baudit et avenue des Grottes avec des surfaces commerciales, garage habitants et abri public

Par ailleurs, c'est au total 33 autres études qui sont lancées pour la construction ou la réhabilitation de logements.

Industrie – artisanat – commerce

Les 3 études suivantes sont en cours :

- 2.04 Rénovation et agrandissement du restaurant de la « Potinière » du Jardin Anglais avec aménagement d'un dépôt-vestiaire pour le Service des parcs et promenades
- 2.06 Montbrillant 13, place, construction de halles, d'une gare routière, bureaux, logements et d'un parking habitants
- 2.09 Aménagement de la zone sud des abattoirs

Ecoles publiques

Des travaux complémentaires et de retouches ont été exécutés dans les écoles suivantes qui sont terminées :

- 3.01 Transformation et rénovation de l'école Ferdinand-Hodler
- 3.03 Construction d'un groupe scolaire, d'une aula et de locaux de sociétés aux Grottes
- 3.05 Construction d'un bâtiment de 8 classes et ses annexes, extension de l'école des Allières
- 3.06 Construction de la deuxième étape du groupe scolaire Le Corbusier.

Le chantier se poursuit pour :

- 3.09 Construction d'un rural à La Rochette à Longirod

Deux crédits ont été demandés au Conseil municipal :

- 3.10 Construction d'un préau d'école et aménagements divers dans le parc Bertrand
- 3.14 Réhabilitation et extension de l'école des Plantaporrêts avec aménagement de locaux de sociétés

10 études sont en cours pour la construction ou la restauration de groupes scolaires.

Culture et autres loisirs

Les constructions suivantes sont terminées et mises à disposition des utilisateurs :

- 4.08 Restauration de la Maison Tavel avec aménagement du Musée du Vieux-Genève
- 4.10 Construction d'une maison des jardiniers, d'une route d'accès et de serres de collections au Jardin botanique
- 4.14 Construction d'une serre tempérée dans le Jardin botanique

Les chantiers suivants se poursuivent :

- 4.03 Construction d'une annexe et divers travaux d'aménagements à la Bibliothèque publique et universitaire
- 4.38-4.43 Rénovation-transformation de l'école du Grütli
- 4.55 Abri pour la protection des biens culturels du Musée d'art et d'histoire
- 4.62 Construction de divers locaux attenants au groupe scolaire Le Corbusier

Un crédit complémentaire a été déposé pour :

- 4.03 Restauration des façades et de la toiture de la Bibliothèque publique et universitaire,
- 4.17A Construction d'un nouveau Musée d'ethnographie au chemin de l'Impératrice,

Un crédit a été demandé pour l'équipement de :

- 4.55 Abri pour la protection des biens culturels du Musée d'art et d'histoire sous le groupe scolaire Le Corbusier.

Un crédit d'étude a été demandé pour :

- 4.16 Rénovation du Musée Voltaire avec aménagement d'un dépôt-vestiaire pour le Service des espaces verts et environnement

10 études sont en cours en vue de la réalisation ou de la restauration de bâtiments à destination culturelle.

Sports

Les constructions suivantes sont terminées :

- 5.01 Couverture de la patinoire extérieure des Vernets et construction de locaux administratifs pour le Service des sports
- 5.03 Réaménagement du stade de Varembe 2^e étape
- 5.04 Construction au bois des Frères d'une salle omnisports avec aménagement à l'extérieur d'installations sportives

Les travaux suivants continuent :

- 5.15 A. Construction de halles sportives à la Queue-d'Arve

Les crédits suivants ont été demandés au Conseil municipal :

Crédits de constructions :

- 5.12 Construction d'une piscine couverte au stade de Varembe
- 5.14 Rénovation des Bains des Pâquis

Crédit d'étude :

- 5.16 Rénovation des équipements et installations du stade de Frontenex et de ses annexes

2 études sont engagées.

Social et jeunesse

- 6.01 Construction d'une auberge de jeunesse dans le quartier des Pâquis, l'auberge de jeunesse a été mise à disposition.
- 6.06 Reconstruction du centre de vacances pour handicapés mentaux de Genolier, les travaux se poursuivent.

2 études sont engagées pour la restauration de bâtiments.

Sécurité et hygiène publique

Le chantier a été ouvert pour :

- 7.03 Reconstruction de la caserne du Service d'incendie et de secours de Frontenex avec aménagement du dépôt principal de la compagnie 1 des pompiers et de locaux de sociétés sportives

Le chantier est terminé pour :

- 8.17 Construction d'un bâtiment de service et transformation des bâtiments de l'entrée pour le personnel du cimetière de Saint-Georges

Les travaux se poursuivent pour :

- 8.18 Construction de la 2^e étape du Columbarium de Saint-Georges

Parcs publics – chemins pédestres

Les travaux sont terminés pour :

- 9.04 Extension du parc aux animaux et construction d'une pataugeoire au bois de la Bâtie

Le chantier est ouvert pour :

- 9.07 Aménagement de la zone piétonne des Rues-Basses et de la place du Molard

20 études ou réalisations de modération de trafic ou de mesures de circulation sont en cours.

10 études d'aménagements urbains sont engagées.

Trafic

Le crédit 10.10 Construction de pistes cyclables a permis d'engager les études pour la réalisation du réseau cyclable.

13 études d'aménagements de rues ou places sont engagées.

Administration

Les études suivantes continuent :

- 11.10 Construction d'un nouveau garage municipal et de locaux industriels au chemin de la Gravière
11.11 Construction d'un bâtiment des dépôts à la rue de la Source Saint-Jean

4. Service des bâtiments

Le Service des bâtiments a la charge de l'entretien de tous les bâtiments appartenant à la Ville de Genève, à l'exception des écoles, ce qui représente :

- 201 bâtiments publics et 440 bâtiments locatifs – non compris les immeubles de la Caisse d'assurance du personnel.

Bâtiments publics

En plus de l'entretien courant des immeubles, en 1987, il a été procédé à l'exécution de travaux relativement importants, tels que :

- Aménagements de locaux pour le Jardin Robinson qui a dû quitter le terrain des Services industriels place Chateaubriand, dans le Palais du désarmement ;
- aménagements de locaux pour le SEVE au chemin des Vignes N° 2 ;

- aménagements de locaux pour la Police municipale au 29, boulevard Helvétique ;
- réfection des installations de ventilation-alimentation-chauffage au Crématoire de Saint-Georges ;
- travaux de remise en état des 2 villas 39-41 rue de Saint-Jean pour la mise en place d'un centre de quartier.

A la suite de l'incendie du Palais Wilson, il a été décidé de renforcer les mesures de sécurité feu dans les bâtiments publics. Les bâtiments non protégés par une détection automatique font l'objet d'une surveillance humaine.

Bâtiments locatifs

En 1987, dans les bâtiments locatifs ou dépendant de Fondations, il a été procédé à l'exécution de travaux, tels que :

- Réfection de toitures, ferblanteries, couverture, étanchéité, réfection de façades, canalisations, etc., réparation d'installations électriques diverses, sanitaires, de chauffage, réfection de nombreux appartements, désoxydation de tuyauteries eau chaude, nettoyage de colonnes de chute.

Comme pour les bâtiments publics, l'orage de grêle de 1986 qui a provoqué de nombreux dégâts aux toitures, stores, fenêtres, etc., des travaux de remise en état se sont poursuivis au cours de 1987.

Transformation, rénovation des bâtiments publics et locatifs faisant l'objet de comptes hors budget

Au 31 décembre 1987, les comptes des constructions suivants ont été bouclés :

- I 503.92.01110 Réf. imm. Louis-Favre 20-22-22 bis
- I 503.92.01500 ch. du Petit-Saconnex 26
- I 503.92.01510 rue des Grottes 15
- I 503.92.01570 Remise en état + équip. Hôtel Phénicia
- I 503.92.01740 Rénovation Faucille 3-5
- I 503.94.00840 Combles Musée ethnographie
- I 503.94.00890 Transformation Victoria-Hall
- I 503.94.00970 Transformation Villa La Grange
- I 503.94.01070 Sol du Pavillon des Sports
- I 503.94.01380 Villa Chemin Clairière
- I 503.94.01680 Ancien Palais des Expositions
- I 503.94.01790 Transformation ch. du Château-Bloc 19
- I 503.94.02090 Divers aménagements intérieurs au Muséum

Pour la transformation et rénovation des bâtiments publics et locatifs, 54 bureaux d'architectes sont mandatés pour un volume de travail d'environ 220 millions de francs.

A fin 1987, la situation se présentait comme suit :

- Bâtiments publics: 20 projets à l'étude
8 projets en réalisation
5 projets terminés
- Bâtiments locatifs: 17 projets à l'étude
6 projets en réalisation
0 projet terminé

5. Service du chauffage

Introduction

Deux événements survenus en 1986 continuèrent à exercer leurs effets en 1987. D'une part, le bas niveau des prix du pétrole, résultant de la baisse spectaculaire de 1986, s'est maintenu tout au long de 1987. D'autre part, l'acquisition de micro-ordinateurs nous permet une utilisation de plus en plus systématique de ce nouvel outil de travail pour l'analyse des statistiques, les calculs techniques et la gestion administrative. Les différents programmes sont conçus par le service lui-même.

<i>Immeubles chauffés</i>	<i>Chaufferies</i>	<i>Puissance MW</i>	<i>Chaudières</i>
Installation Mazout	194	124,208	271
» Charbon	1	0,010	1
» Gaz	125	12,585	123
» Propane	1	1,034	3
» Solaire	—	0,340	—
» PAC	2	0,266	—
» Electrique	1	0,363	—
» Chauffage urbain	2	1,788	—
TOTAL	326	140,594	398
dont: publics	148	72,467	185
locatifs	178	68,127	213

Nouveaux bâtiments publics

Nous avons repris en 1987 la surveillance des nouveaux bâtiments publics suivants :

- Stade du bois des Frères

- Genêts 16B et 16C
- Plateau de Frontenex 11 (villa Malche)
- Grand-Pré 17
- Université 3
- Jardin Botanique (serre tempérée)
- Extension B.P.U.

Bâtiments publics en moins

- Pavillon du désarmement
- Vélodrome (ancien Palais des expositions)
- Caserne PP Frontenex
- Auberge de jeunesse Coulouvrenière

Nouveaux bâtiments locatifs

- Quai du Cheval-Blanc 8
- Terrassière 9-11
- Auberge de Jeunesse des Pâquis

Transformations

Des remplacements de chaudières, de bouilleurs et pose de vannes thermostatiques ont été effectués dans une quinzaine d'immeubles. Les chaufferies de l'Hôtel de l'Union, du 29, boulevard Helvétique et des écoles de Roches, des Charmilles et de Montchoisy ont été modernisées.

Citernes

En application de la loi fédérale sur la protection des eaux contre la pollution, nous avons fait nettoyer et réviser neuf citernes à mazout. Nous entrevoyons l'achèvement des gros travaux d'assainissement sur les bassins de rétention. La fréquence de révision des citernes conformes aux lois étant plus espacée, les crédits budgétaires consacrés à ces travaux vont diminuer.

Lutte anti-pollution

Dans ce domaine, nos espoirs ne se sont pas concrétisés. En effet, nous pensions tester un brûleur à faible émission d'oxyde d'azote sur une grosse installation. Malheureusement, différents aléas techniques, normaux pour un produit en développement, en ont retardé l'exécution. Compte tenu des difficultés de l'opération, nous pensons demander un crédit extraordinaire pour cet objet. L'essentiel de nos dépenses est constitué par l'entretien des laveurs de fumée et l'acquisition et l'entretien d'appareils de mesures. La somme prévue

pour l'exécution d'une installation type de production d'eau chaude solaire. Les nouvelles chaudières installées sont toutes conformes aux dernières exigences en matière de pollution de l'air.

Recherches et développements

En dehors du travail de routine (dépouillement des résultats d'exploitation, analyses et essais de nouveaux produits et matériaux), le service a dépouillé les résultats d'exploitation des immeubles de la rue du Midi impair, avec chauffage individuel et architecture solaire passive. Ce document sera publié dans le courant de l'année 1988. Il en est de même pour l'étude comparative de systèmes de chauffage différents à la rue du Midi pair. Une autre étude concernant les câbles chauffants électriques pour le maintien de la température des réseaux d'eau chaude sera publiée, de même qu'une recherche sur les consommations d'eau chaude dans un immeuble équipé de compteurs individuels. Nos recherches dans le domaine de la production d'eau chaude par capteurs solaires se poursuivent par l'analyse des résultats d'exploitation et l'observation du vieillissement du matériel dans nos quatre installations en service. Ces études ont débouché sur l'exécution d'une installation type que nous espérons particulièrement performante sur l'un de nos immeubles locatifs. Nous pensons pouvoir généraliser l'installation de capteurs sur les immeubles locatifs.

Comme par le passé nous collaborons avec différents organismes et instituts pour des recherches et échanges d'informations dans le domaine de l'énergie et de l'environnement.

Climat

La période de chauffage fut un peu plus longue que la normale. Cela est dû en grande partie à un mois de mai particulièrement froid qui nous contraignit à chauffer jusqu'au 26 et à une période automnale assez précoce.

Les températures moyennes des autres mois correspondent aux normes saisonnières, hormis celles de janvier qui furent assez basses.

	<i>Degrés-jours (18° C)</i>	<i>Jours chauffés</i>	<i>Temp. moyenne jours chauffés</i>
Moyenne des 10 dernières années (1976-1985)	2894	226	5,20° C
– 1986	2810	197	3,74° C
– 1987	2973	237	5,46° C

La grandeur physique permettant de comparer la rigueur d'une saison de chauffage est le degré-jour. Si l'on compare les degrés-jours de 1987 par rap-

port à ceux de 1986, nous constatons une différence positive de 5,8%. En réalité, et malgré l'entrée en service de nouveaux bâtiments, la consommation est restée stable. Cela est dû à la poursuite de nos efforts pour améliorer les performances des installations ainsi qu'à des travaux d'amélioration de l'enveloppe de certains immeubles effectués par les Services des Bâtiments et des Ecoles.

Combustibles

Mazout

Malgré de nombreuses fluctuations, les prix sont restés relativement stables, compte tenu de la situation dans le Golfe (min. 28,20/100 kg, max. 36,80/100 kg). Par contre, la surproduction chronique des pays de l'OPEP et la chute du dollar ont exercé une pression à la baisse. En fin d'année nous avons procédé à l'achat de nouvelles capacités de stockage pour environ 1 700 tonnes dans les dépôts de la Coopérative Stocoma à Avully. Le volume de stockage loué à l'Usine à gaz à Châtelaine se trouvant dans un endroit stratégique vulnérable, cette acquisition rend possible une meilleure répartition de nos réserves entre Châtelaine, Avully et La Plaine. Cette redistribution de nos stocks aura également une incidence favorable sur nos frais de location de citerne à l'Usine à gaz. Le prix moyen des achats de l'année est inférieur d'environ 8% au prix moyen du tarif officiel, soit une économie de Fr. 247 300.—.

- Achats prix Ville de Genève en 1986: 40,20
- » » » » en 1987: 28,95

Les prix du kWh indiqués ci-après sont calculés sur le pouvoir calorifique inférieur (PCI).

	<i>Consommation MWh</i>	<i>Prix ct./kWh. combustible seul</i>	<i>Prix ct./kWh y.c. autres frais</i>
Batiments publics:			
- 1987 (1986)	63 565 (65 212)	3,88 (5,52)	
Batiments locatifs:	52 624 (54 941)	3,52 (4,82)	5,35 (6,19)
<i>Gaz</i>			
Batiments publics:			
- 1987 (1986)	4 401 (4 321)	4,77 (6,54)	
Batiments locatifs:			
- 1986/87 (1985/86)	13 141 (12 847)	5,15 (6,49)	7,27 (8,68)
Première saison complète pour Rossi 5, Sous-Terre 3 et Sources 12.			

	<i>Consommation MWh</i>	<i>Prix ct./kWh. combustible seul</i>	<i>Prix ct./kWh y.c. autres frais</i>
<i>Chauffage urbain</i>			
Centrale Vieusseux :			
– 1987 (1986)	524 (599)	6,33 (7,76)	
Usine à gaz :			
– 1986/87 (1985/86)	587 (583)	7,22 (7,66)	7,70 (8,14)
Propane Stade Vessy :			
– 1987 (1986)	451 (415)	6,80 (8,16)	
<i>Electricité</i>			
Pompe à chaleur loc. :			
– 1986/87 (1985/86)	63,6 (67,5)	11,09 (9,63)	13,11 (11,54)
Bouilleurs :			
– 1986/87 (1985/86)	428,3 (328,5)	8,88 (8,96)	
Câbles chauffants :			
– 1986/87 (1985/86)	26,7 (—)	19,36 (—)	

<i>Solaire (capteurs)</i>	<i>Ensoleillement MJ/m²</i>	<i>Economie lt/mazout</i>	<i>Prix MWh net</i>
– 1986	4006	env. 14000	138
– 1987	4252	env. 13500	134

<i>Pompes à chaleur</i>	<i>Production en MWh</i>	<i>Equivalent en litres mazout</i>
– 1986	880	75000
– 1987	740	63000

Bilan énergétique

	<i>MWh bruts</i>	<i>%</i>	<i>MWh nets</i>	<i>%</i>	<i>(86)</i>
– Mazout	116 189	84,7	97 599	84,4	(85,8)
– Gaz	17 542	12,8	14 735	12,7	(11,4)
– Propane	451	0,3	338	0,3	(0,3)
– Chauffage à distance	1 111	0,8	1 055	0,9	(0,9)
– Electricité thermique	954	0,7	906	0,8	(0,7)
– Electricité PAC	287	0,2	868	0,8	(0,8)
– Solaire actif	612	0,5	134	0,1	(0,1)
	<u>137 146</u>	<u>100 %</u>	<u>115 635</u>	<u>100 %</u>	<u>(100 %)</u>

On peut noter cette année l'augmentation significative de la part du gaz dans l'approvisionnement énergétique. La Ville manifeste ainsi sa volonté de contribuer à la protection de l'environnement, cela malgré le coût nettement plus élevé du gaz (environ + 35%).

SERVICES DE LA VOIRIE ET DU NETTOIEMENT

I. Administration

1. Personnel

Répartition de l'effectif

Direction et section administrative	24
Service études et constructions	12
Service entretien du domaine public et matériel de fêtes pour manifestations	137
Service levée des résidus ménagers et nettoyage du domaine public	265
Section ateliers et garage	51
Remplacement vacances des leveurs	<u>4</u>
Total	493

(Effectif en 1986: 490)

Mouvement du personnel

Engagements	47
Départs:	
– à la retraite	11
– démissions ou contrats non renouvelés	26
– décédés	1
– invalidité	<u>3</u>
	<u>47</u> <u>41</u>

2. Parc de véhicules

Répartition

Administration	1
Ateliers et garage	14

Entretien du domaine public, manifestations et matériel de fêtes	114
Levée et nettoyage	<u>131</u>
Total	<u>260</u>

Mouvements

Nouvelles acquisitions: 1 semi-remorque (matériel de fêtes)

Renouvellement: 26

3. *Plaintes déposées*

Pour bris de glaces dans les abribus 130 plaintes

4. *Service d'intervention*

Sur appel de la police, du Service d'incendie et de secours, des gardes municipaux, des TPG et diverses autres provenances 348 interventions

II. Service études et constructions

L'année 1987 a été marquée, sur le plan des réalisations, par l'achèvement des travaux de gros-œuvre de la galerie technique des Rues-Basses (GTRB).

Quant au chapitre des études, l'accent continue à être porté sur l'actualisation du plan directeur des égouts de la Ville de Genève, en vue d'étendre la mise en place d'un réseau séparatif de collecteurs EU/EP.

1. *Etudes et projets en cours*

En ce qui concerne les principaux objets, citons plus particulièrement :

- la route des Acacias ;
- la route de Chêne ;
- le boulevard de la Cluse ;
- la rue du Grand-Pré et la rue Fort-Barreau ;
- la rue de Montbrillant ;
- le quartier des Genêts (2^e étape d'équipements) ;
- le quartier des Grottes ;
- le quartier des Tulipiers ;
- diverses rues à modération de trafic dans le secteur Malatrex/Dassier ;
- diverses rues de la Vieille-Ville ;

- diverses études en relation avec la mise en place de la 3^e phase (1988) du plan directeur des transports ;
- diverses études en relation avec les demandes de renseignements émanant de privés dans le cadre de la définition du nivellement et de l’alignement du domaine public communal.

2. *Travaux financés par des crédits extraordinaires*

En cours

- la galerie technique des Rues-Basses ; fin des travaux de gros-œuvre, engagement des travaux d’équipement à l’intérieur et de raccordements aux immeubles riverains.

Terminés

- reconstruction et aménagement de l’avenue Louis-Aubert (tronçon avenue de Miremont / avenue des Crêts-de-Champel) ;
- nouvelle route d’accès au quartier des Genêts, depuis le chemin du Petit-Sacconnex ;
- route d’accès à la nouvelle école des Grottes.

III. **Service entretien du domaine public, manifestations et matériel de fêtes**

1. **Chaussées et trottoirs**

En collaboration avec les services publics, les principaux travaux suivants ont été réalisés par des entreprises privées :

- *Voies et arrêts TPG* : place Claparède, rue Sautter, rue Lombard, bd de la Cluse, bd Georges-Favon, rue de Lausanne, route de Chêne, chemin des Mines, place des Nations, Gare Cornavin.
- *Création de pistes cyclables* : quais Gustave-Ador et du Seujet.
- *Pavage* : place de la Madeleine.
- *Cassis pour handicapés* : 80.
- *Seuils de ralentissement* : 15.
- *Aménagements* : avenue Luserna, place des XXII-Cantons, rue Carteret, carrefour Servette - Louis-Favre.
- *Réfections de chaussées* : rue du Stand, rue Pradier, chemin Pasteur, rue du Jura, rue du Grand-Pré, chemin Furet, rue de la Coulouvrenière, route de Chêne.
- *Modifications ou réfections de trottoirs* : route de Chêne, rue des Eaux-Vives, chemin du Furet, rue de Lausanne, chemin Pasteur, rue Pradier,

rue de la Muse, route de Meyrin, rue des Rois, rue Revilliod, rue Rothschild.

- *Travaux divers*: aménagements de places de jeux dans les préaux des écoles du parc Geisendorf, côté «Poterie», côté «Faller», côté «Central». – Aménagement extérieur du kiosque à musique des Bastions. – Elargissement des pelouses au parc des Cropettes et aménagement d'un cheminement pour le petit train au parc Mon Repos et à la Perle du Lac.

2. **Canalisations**

Principaux travaux de reconstruction des égouts: chemin des Crêts, rue du Lac, rue Micheli-du-Crest, rue du Midi, ruelle du Midi, rue Piachaud, avenue de Sécheron.

Au total, 1100 ml de canalisations ont été reconstruits ou remis en état.

Lors des nettoyages et curages systématiques, 767 tonnes de résidus ont été retirées des égouts; 2572 tonnes de résidus ont été enlevées des sacs d'eaux pluviales.

3. **Ouvrages d'art**

- Reconstruction des protections des piles de la passerelle de l'Ecole de Médecine;
- réfection des joints des ponts de l'Ile;
- pose de protection aux abords des voies CFF sur le pont de Miléant et à la rue de Saint-Jean.

4. **Quais**

- Réfection du dallage des escaliers et gradins de la promenade du Molard au quai Général-Guisan;
- remise en état du quai Gustave-Ador au droit de la statue «la Brise»;
- pose de filets de protection au sentier des Falaises à la hauteur de la place de jeux;
- études: réfection complète des ponts de l'Ile, ainsi que reconstruction et élargissement de la route du Bout-du-Monde.

5. **Monuments**

Outre le nettoyage et l'entretien systématique des monuments le groupe a procédé à la pose des œuvres suivantes:

- cheval en bronze à la place Kléberg; bloc erratique et cheval en bronze au bois de la Bâtie; «Silence II et III» de Torres à l'avenue de Saint-Jean; «Christine II» de Schwarz au Jardin Botanique; «Soleil sur la montagne» de Calder à la place des XXII-Cantons; création d'un puits à la Perle du Lac.

D'autre part, les réfections des œuvres suivantes ont été réalisées :

- deux lions en marbre au Palais Eynard; Monument National (suite à des dégradations) du Jardin Anglais; «le Flûtiste» de König (suite à des dégradations) au parc de la Grange; «Alter Ego» de Ducimetière (suite à des dégradations) au rond-point de Plainpalais; la Clepsydre (réfection du mécanisme) au parc de Malagnou; la statue du général Dufour à la place Neuve; l'Adolescent de König aux Délices; la Nymphe de Pradier à la place du Cirque.

Plaques épigraphiques: auberge de jeunesse, rue Rothschild, rappelant l'hôpital Rothschild; Palais Eynard, réfection de la plaque commémorative.

Bustes: création d'une copie en bronze du buste de Merle d'Aubigné, y compris réfection du socle.

Mosaïque: pose de 18 mosaïques «chiens».

6. Fontaines

Outre le nettoyage et l'entretien courant, les fontaines suivantes ont été posées :

- bassin ovale en roche à la terrasse du restaurant du parc des Eaux-Vives; bassin mi-rond en roche au parc Moynier; fontaine en roche à l'école Cayla; vasque à boire au Jardin botanique; repose et réfection de la fontaine en roche de la rue de la Servette, angle rue Louis-Favre et création d'un aménagement; travaux de finition de la fontaine de la place de Hollande.

Les fontaines suivantes ont été réfectionnées :

- place du Perron; place de la Navigation; place de la Petite-Fusterie; place Saint-Gervais; place Chevelu; quai du Seujet; cours de Rive; place du Petit-Sacconnex; place Kléberg; place Neuve; Jardin anglais (moteur et installation sanitaire); ruisseau du Jardin Anglais; monument Brunswick (réfection complète de l'installation sanitaire); parc Vincy; square Pradier; parc Mon-Repos (bassin circulaire).

Travaux divers: pose d'un banc circulaire en roche à la place F.-Liszt; réfection complète du dallage du bastion Saint-Léger; réfection du pavage de la rampe Calabri.

7. **Manifestations et matériel de fêtes**

La section a répondu à 1178 demandes de matériel, émanant des services de la Ville, de l'Etat, de sociétés diverses et de requérants privés.

Pour 379 des cas, le transport du matériel a été assuré par l'utilisateur.

8. **Marquages**

Les entreprises privées mandatées, ainsi que les équipes de la Section travaux directs ont posé 35 346 m² de peinture, de produit thermoplastique et de produit à deux composants.

9. **Travaux divers**

Poses ou réfections de barrières :

- Jardin botanique (repose du portail d'entrée et création d'un aménagement pavé, ainsi que pose d'une barrière en bas de la grande allée) ; chemin de l'Impératrice (pose d'une barrière côté campagne de Pregny) ; école des Allières (pose d'un portail) ; quai Général-Guisan (pose d'une barrière à côté du restaurant) ; Perle du Lac (réfection complète de la balustrade en roche, ainsi que du mur de soutien) ; bastion Saint-Léger (réfection de la balustrade en roche côté rue Saint-Léger).

Plaques de rue :

- 115 nouvelles plaques ont été posées ;
- 4899 plaques de rues sont posées en tout dans les artères du territoire de la Ville.

Corbeilles à déchets :

- 250 nouveaux emplacements ont été équipés ;
- 2450 emplacements sont équipés de corbeilles à déchets, au total.

Graffiti et dégradations diverses :

Il y a eu 56 interventions pour la remise en état d'installations publiques (bâtiments administratifs, écoles, murs divers, monuments, etc.), représentant 270 heures de travail.

10 plaintes ont été déposées.

Les ouvrages suivants ont été protégés par un produit antigraffiti : passage sous le pont du Mont-Blanc ; groupe central du mur des Réformateurs ; murs de soubassement en simili de la place Montbrillant.

Abribus :

- 2 nouveaux abribus ont été posés durant l'exercice 1987, soit à la rue de Lyon (arrêt Charmilles, ligne 6) et au quai de la Poste (arrêt Poste, ligne 2/10);
- 1 abribus a dû être remplacé, suite à un accident de circulation, à la rue de Lausanne (arrêt Sécheron, ligne 5).

Au total, 83 arrêts de bus sont équipés d'abris vitrés.

IV. Service levée des résidus ménagers et nettoyage du domaine public

1. *Levée des résidus ménagers*

Les camions du service ont collecté :

Résidus ordinaires	54072 tonnes
Résidus volumineux	<u>1007 tonnes</u>
Total	<u>55079 tonnes</u>

(En 1986: 53417 tonnes, augmentation 1662 tonnes, soit 3,1%)

Récupération

a) *Papier*

Levée porte-à-porte 1 fois par mois: 2151 tonnes
soit 13,34 kg par habitant (12,3 kg en 1986)

(En 1986: 1966 tonnes, augmentation: 185 tonnes soit 9,4%)

b) *Verre*

28 bennes à disposition permanente: 1978 tonnes
soit 12,27 kg par habitant (12,1 kg en 1986)

(En 1986: 1934 tonnes, augmentation: 44 tonnes soit 2,3%)

c) *Aluminium*

12 conteneurs à disposition permanente: 7,344 tonnes
soit 46 grammes par habitant (51,3 en 1986)

(En 1986: 8,230 tonnes, diminution: 0,886 tonne soit 11%)

Remarques

Résidus ménagers

- La production annuelle de résidus par habitant a été de 367,35 kg en 1987 contre 357,6 kg en 1986, soit une augmentation de 9,75 ou 2,7%.

- Le poids des récupérations actuelles représente le 7% du poids total des résidus ménagers.
- Durant la révision des tours de l'usine d'incinération des Cheneviers, les camions d'ordures de la Voirie ont dû transporter une partie des résidus récoltés à l'usine d'incinération de Monthey (SATOM).

Ces voyages ont été effectués pendant les trois périodes de révision, soit :

du 3 au 20 février 1987:	167 voyages pour un poids de 891,52 tonnes
du 12 au 19 juin 1987:	71 voyages pour un poids de 394,40 tonnes
du 3 au 28 août 1987:	220 voyages pour un poids de 1156,58 tonnes
Au total:	458 voyages pour un poids de 2442,50 tonnes

Papier

- En raison de l'état catastrophique du marché du vieux papier, la Ville de Genève subventionne, maintenant, les récupérateurs. Pour 1987, cette participation a été de 40 francs par tonne de papier livré.

Verre

- Les nouveaux prix de vente du verre récupéré ne couvrent plus les frais de transport par camion et de manutention des bennes. En 1987, la Ville a participé pour une somme de 50000 francs.

2. *Levée des résidus non ménagers*

Liées par convention aux Services voirie et nettoyage, deux entreprises privées ont levé les résidus non ménagers.

1987: 13924 tonnes

contre 12454 tonnes en 1986, soit une augmentation de 1470 tonnes ou 11,8%.

3. *Ramassage de cycles abandonnés sur la voie publique*

Acheminés dans les locaux de la police: 1632 cycles et cyclomoteurs.

Epaves en mauvais état conduites à la ferraille: 112700 kg.

4. *Nettoisement du domaine public*

a) *Ramassage de balayures et de déchets*

Balayures sur le domaine public	7414 tonnes
Déchets de marchés	717 tonnes
Feuilles mortes	<u>519 tonnes</u>
Total	<u>8710 tonnes</u>

b) *W.-C. publics et abribus*

Sont entretenus par les ateliers des Services voirie et nettoyage et nettoyés par des entreprises privées: 65 W.-C. publics et 101 abribus.

c) *Viabilité hivernale*

La chute de neige de 20 cm du 13 janvier 1987, suivie d'une période de gel, a nécessité l'engagement d'entreprises privées jusqu'au 28 janvier.

Un crédit supplémentaire de 908100 francs a dû être demandé.

On note, en outre, cinq interventions de lutte contre le verglas pendant la période s'étendant du 17 janvier au 18 mars.

Remarques

Vandalisme

Recrudescence constatée pendant l'année 1987 en ce qui concerne, notamment la détérioration de W.-C. publics, d'abribus et de rupture de chaînes de rue.

Les W.-C. publics des Bastions ont été fermés en raison de leur état de délabrement provoqué par des utilisateurs aux mœurs particulières.

Département municipal des beaux-arts et de la culture

Administration et secrétariat du département

Comme à l'accoutumée, la Ville de Genève octroie annuellement une série de bourses réservées à de jeunes artistes. Cette aide financière provient de divers fonds privés (Berthoud, Lissignol, Chevalier, Galland). Elle est destinée à faciliter les recherches artistiques en peinture, sculpture, décoration, art visuel.

Chaque bénéficiaire doit utiliser sa bourse dans l'intérêt exclusif de ses propres recherches, particulièrement en vue d'effectuer des voyages d'études à l'étranger.

L'exposition présentant les œuvres des candidats à ces bourses s'est déroulée en octobre aux Halles de l'Ile.

Bourse Berthoud - sculpture :
Bourse Berthoud - peinture :
Bourse Lissignol - sculpture :

M. Rémi Dall'Aglio
M. Gilles Porret
M^{lle} Chantal Carrel

Bourse Lissignol - sculpture :	M. Paul Jenni
Bourse Lissignol - peinture :	M ^{me} Claude Donovan-Honegger
Bourse Lissignol - peinture :	M. Patrick Weidmann
Bourse Lissignol - arts décoratifs :	M. Yves-Aloys Robellaz
Bourse Ville de Genève - peinture :	M ^{me} Nicole Hassler
Bourse Ville de Genève - arts décoratifs :	M. Bernard Giossi

Chaque bourse est d'un montant de 5000 francs.

Dans le cadre de la promotion d'activités culturelles et artistiques, le crédit à disposition (320 000 francs) a permis de répondre favorablement à 47 requêtes de soutien financier, soit :

- littérature, 11 requêtes acceptées (64 000 francs) ;
- subventions à des organismes culturels, 9 requêtes acceptées (65 000 francs) ;
- art dramatique, 2 requêtes acceptées (4 500 francs) ;
- art plastique, 12 requêtes acceptées (83 500 francs) ;
- musique, 1 requête acceptée (3 200 francs) ;
- photographie, 4 requêtes acceptées (23 000 francs) ;
- bourses, 4 requêtes acceptées (32 000 francs) ;
- cinéma et vidéo, 4 requêtes acceptées (43 500 francs).

Il convient de relever que le nombre des demandes de subventions ponctuelles est en hausse permanente. Sur le principe, seuls les 20 % des requêtes formulées ont pu en 1987 bénéficier d'une réponse positive.

En 1987, le jury du Prix de l'Horlogerie avait à se prononcer dans les catégories bijouterie et émaillerie pour lesquelles les thèmes suivants étaient imposés :

- Bijouterie : Parure comprenant un collier ras le cou avec bracelet assorti. Exécution en métal précieux, sans perles ni pierres.
- Emaillerie : Boîte ou coffret en matériau libre, décoré d'émail (émail synthétique exclu). Dimensions : minimum 5 cm, maximum 20 cm de côté ou de diamètre.

Lors de sa première séance tenue en mai, le jury a opéré une sélection parmi les 190 dessins soumis par 117 concurrents de 19 pays (République d'Afrique du Sud, République fédérale d'Allemagne, Autriche, Belgique, Brésil, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Hong Kong, Hongrie, Italie, Japon, Pays-Bas, Philippines, Singapour, Suisse, Etats-Unis d'Amérique).

Après examen, le jury a retenu douze dessins pour exécution, dont sept en bijouterie et cinq en émaillerie.

Réuni pour sa deuxième session le 26 novembre, le jury a pris les décisions suivantes, sur la base des pièces présentées :

- Bijouterie : Le Prix de la Ville de Genève a été attribué à M. Dorin Clepe, indépendant d'Empfingen (République fédérale d'Allemagne).
Une mention a été décernée à M^{me} Emmanuelle Garcia-Gavillet, Maison Gay Frères SA, Genève.
Une seconde mention a récompensé M^{me} Viviane Rode, Maison Weber & Cie SA, Genève.
- Emaillerie : Le Prix de la Ville de Genève a été attribué à M^{me} Dolores Crespi Cucurull, indépendante, Barcelone (Espagne).
Une mention a été décernée à M^{me} Ruth Rushby, indépendante, Kew Richmond (Grande-Bretagne).
Une seconde mention a récompensé M^{me} Sigrid Woelke, indépendante, Frankfurt (République fédérale d'Allemagne).

Il convient de rappeler que le montant des récompenses (10000 francs) pour les prix et 2500 francs à chacune des mentions est attribué aux concurrents et non à l'entreprise qu'ils représentent.

En octobre 1987, la Société genevoise des écrivains a décerné le prix offert par la Ville de Genève.

Le jury a désigné les lauréats suivants :

Prix de la Ville de Genève : M. Charles Widmer «Dépossession».

Mention «Plume d'Or» : M^{me} Simone Rapin «Réflexions d'une saltimbanque à son dernier tour de piste».

Halles de l'Île

Durant l'année, Halle Sud a programmé 14 expositions dont trois ont eu lieu à Espace Un sis au 1^{er} étage des Halles.

Si deux expositions présentées provenaient de l'étranger, soit du Musée de Graz et de la Fondation d'art de Californie, les autres ressortent du domaine de la création. La plus importante – Emilio Ambasz – sera reprise à Bordeaux, Paris (IFA) et New York (MOMA). Les expositions des artistes genevois – Stern, Brunner et Deléglise – ont toutes fait l'objet de la parution d'un catalogue.

Le dernier constitue une partie du prix offert dorénavant chaque année par la Placette et dont Halle Sud organise l'exposition. Signe encourageant, ces artistes ont, depuis leur présentation à Genève, été sollicités à Madrid, Paris, Zurich, Sion et Stuttgart.

Au niveau de la fréquentation et sur 272 jours d'ouverture, on a enregistré 8100 visiteurs (chiffre basé sur une surveillance de la galerie ne couvrant pas la totalité de la durée d'exploitation). Grâce à une diffusion de plus en plus large, non seulement à Genève mais aussi en Suisse et à l'étranger, le magazine Halle Sud a acquis une solide réputation. Elle est un reflet des divers courants de l'art contemporain à Genève. Egaleme nt ouverte à une information internationale, la revue compte parmi celles invitées à titre gracieux dans les principales foires de l'art. Cette présence a pour effet que de nombreux amateurs d'art, critiques, conservateurs, galeristes et surtout artistes sont en permanence informés de la vie artistique genevoise.

Dès novembre 1985, date de la signature de la convention entre la Ville de Genève et le Cartel des associations d'art de Genève «CARAR», de nombreux problèmes sont survenus. Cette situation anormale résulte de difficultés rencontrées à l'égard de l'animateur du Centre d'art visuel «CAV» ainsi qu'au retrait du «CARAR» de l'une des sociétés membres, la SPSAS.

Au terme de discussions menées avec le comité du «CARAR», une amélioration est intervenue sur le plan administratif. Le bouclement comptable des exercices 1985-1986 confié à une fiduciaire est terminé. Sans être catastrophique, la situation financière n'est pas totalement clarifiée. Une procédure pénale a été entamée contre l'animateur du «CAV».

En l'état de la situation, le comité du «CARAR» a été informé de la dénonciation au 31 décembre 1987 de la convention signée en 1985. Jusqu'à fin 1987, le «CARAR» continue à administrer le «CAV» selon un programme accepté par la Ville de Genève.

Dès janvier 1988 et face à ces événements, l'exploitation des Halles de l'Ile (deux galeries) sera confiée à M^{me} R. Cornu qui assurera la programmation des différentes expositions. Le «CARAR» sera donc dégagé de toutes responsabilités dans l'administration et l'exploitation de la galerie Nord des Halles jusqu'alors placée sous sa responsabilité.

Fonds municipal de décoration

Dès juin 1987, début de la nouvelle législature, le département des beaux-arts et de la culture assume directement et en permanence la présidence et le secrétariat du Fonds de décoration.

En cours d'année, la commission a tenu treize séances. Elle a préavisé favorablement l'achat de 36 œuvres mobiles.

Plusieurs œuvres ont été posées ou achevées au cours de 1987. Diverses études sont menées en vue de l'ornementation de différents bâtiments publics.

Le total du crédit annuel alloué au Fonds pour 1987 s'est élevé à 1 165 528.50 francs alors que les dépenses prélevées atteignaient le montant de 1 642 800 francs.

Conservation du patrimoine architectural

L'année 1987 a été endeuillée par la perte d'un fleuron du patrimoine architectural genevois, le Pavillon du désarmement. L'incendie a également touché le Palais Wilson, causant de très importants dégâts et remettant en question les projets de restauration et de réhabilitation. De nouvelles décisions devront être prises en 1988.

Pour le reste, la conservation et la restauration des édifices précieux de la Ville de Genève se sont poursuivies avec le même soin que par le passé, et avec l'apport d'une nouvelle collaboratrice.

Les activités se sont déployées selon trois objectifs principaux : poursuite des chantiers en cours, préparation et ouverture de chantiers nouveaux, études historiques et analyses architecturales en vue de restaurations futures et d'inventorisation. De très nombreux objets ont ainsi été traités. Nous n'en mentionnerons que les principaux.

1987 a vu l'achèvement complet de la restauration du Victoria Hall avec le marouflage des peintures de Dominique Appia et le démontage du patelage.

La deuxième phase des travaux (hall et vestibule) de la Comédie a été effectuée dans les délais. Il en est de même des réalisations à l'intérieur de la Bibliothèque publique et universitaire.

Des chantiers plus petits, mais non moins importants ont été menés à bien, par exemple la maison Lambercier ou l'épicerie de la Taconnerie. Quant à la villa Picot, elle a été aménagée temporairement.

Parmi les travaux en cours, la réhabilitation du Grütli touche à sa fin ; celle de l'Ariana se poursuit (toiture, taille de pierre, aménagement intérieur) et la restauration des précieuses peintures murales de la villa Bartholoni devrait s'achever dans le courant de 1988.

De nouveaux chantiers ont pu être ouverts tels que l'Usine genevoise de dégrossissage d'or, la pension «Les Tilleuls» à Moillebeau, le bel édifice «fazyste» de la rue Ferdinand-Hodler 5, etc.

A l'Institut Voltaire, les études de la restitution des boiseries et de l'escalier se sont poursuivies, les problèmes étant beaucoup plus complexes que prévu. Les dossiers Grand-Rue 26 et rue de l'Hôtel-de-Ville 12 ont été repris et développés, de même que l'étude de la villa Roux. D'importants dépouillements d'archives et analyses historiques ont pu être entrepris, notamment une étude à long terme du périmètre Etuves-Coutance-Rousseau, en étroite collaboration avec le Service des monuments et des sites au Département des travaux publics, ainsi que des études sur Moillebeau, les bains de l'Arve, les périmètres rue de Carouge, Prévost-Martin ou Micheli-du-Crest, rue Lombard.

Le Service de la conservation du patrimoine architectural de la Ville de Genève a été fréquemment consulté sur des préavis de démolition ou de transformations dans le cadre de sa collaboration étroite avec les différents services municipaux. Il est également intervenu dans certaines restaurations subventionnées par la Ville de Genève (par exemple Saint-Paul et La Madeleine).

La participation aux travaux de différentes commissions, telles que la Délégation à l'environnement, le groupe de travail Ville-Etat sur les Forces Motrices ou la Commission cantonale de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire, s'est poursuivie normalement.

Le conseiller en conservation du patrimoine architectural a enfin représenté la Ville de Genève à diverses manifestations dont la plus importante fut le congrès du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) à Washington.

SPECTACLES ET CONCERTS

Saison d'été à la cour de l'Hôtel-de-Ville

Cette saison fut à nouveau consacrée à un thème bien défini, à savoir «Festival Inde à Genève 87». Il s'agissait de présenter de nombreux aspects de la musique et des interprètes de l'Inde, mais aussi de faire figurer dans nos programmes classiques les pièces de musique orchestrale créées par des compositeurs indiens ou orientaux, ou encore comportant des influences de la musique orientale.

L'ensemble des 25 concerts a réuni 8785 auditeurs, soit en moyenne 351 personnes par soirée.

Une certaine variété des lieux choisis a conduit à présenter ces concerts à raison de dix-neuf à la cour de l'Hôtel-de-Ville, quatre au Grand Casino et deux dans la salle du Palladium.

Le succès des dix concerts de musique classique et folklorique de l'Inde fut extrêmement marqué et témoigna de l'intérêt d'un large public pour la connaissance d'une musique née hors d'Europe.

Ces dix soirées (neuf à la cour de l'Hôtel-de-Ville et une au Grand Casino) réunirent 4768 personnes, soit une moyenne élevée de 476 auditeurs par concert.

Théâtre de verdure du parc La Grange

Notre saison estivale dans ce très beau lieu a comporté au total trente concerts réalisés, groupant 38300 spectateurs, soit une moyenne de 1277 auditeurs par représentation.

Les types de spectacles gratuits offerts au public vont du jazz à la folk music, en passant par le piano classique et le piano-jazz.

L'importance de la fréquentation démontre que cette animation au parc La Grange correspond à un large besoin dans la saison d'été à Genève.

Jazz Estival

Cette série de concerts a permis de présenter au public quinze soirées de jazz classique et moderne, dont sept galas payants à la cour de l'Hôtel-de-Ville, sept concerts gratuits au kiosque à musique du Jardin anglais et un au Théâtre de verdure du parc La Grange.

Le total des spectateurs s'éleva à 6528.

Le mauvais temps fréquent au mois de juillet a sensiblement perturbé nos sept concerts de gala, dont finalement six durent être donnés à la salle centrale et un seul put avoir lieu en plein air, à la cour de l'Hôtel-de-Ville.

Botanic Jazz

Cette série, destinée à l'animation du Jardin botanique au mois de mai – en liaison avec la floraison des tulipes – a permis de présenter six concerts de jazz type classique, donnés par des ensembles genevois. Cinq concerts ont effectivement pu avoir lieu et ont réuni 3200 auditeurs.

Concerts d'animation dans les kiosques

De début mai à fin septembre, les corps de musique genevois ont pu donner 25 concerts, sur les 47 programmés, dans les kiosques et les parcs. Ces concerts ont réuni 3500 auditeurs, soit en moyenne 140 personnes par concert.

De plus, de début juin à fin août, les ensembles invités ont présenté 25 concerts (29 programmés), groupant au total 7200 auditeurs, soit en moyenne 288 personnes par concert.

L'ensemble des 50 concerts donnés dans nos kiosques et parcs ont ainsi accueilli 10 700 auditeurs. Signalons aussi le succès public des «dimanches du rock», avec cinq concerts réalisés au kiosque du Jardin anglais les dimanches à 15 h: au total 2200 auditeurs (moyenne: 440 par concert).

Spectacles d'été d'art dramatique

Dix spectacles ou séries de manifestations, au total 165 représentations, ont été donnés en cinq lieux différents par les troupes genevoises ou de l'extérieur durant l'été 1987, avec une fréquentation totale de 12 255 spectateurs (contre 11 954 pour huit spectacles et 102 représentations en 1986).

Une nouvelle formule de soutien à la création «off» a été expérimentée avec succès en 1987: plutôt que de laisser les producteurs indépendants présenter leur spectacle pendant la période la plus creuse de l'été, avec tous les problèmes d'infrastructure et de promotion que cela implique, une partie du crédit a été géré conjointement avec le festival de la Bâtie, pour favoriser la réalisation de trois productions locales dans le cadre du festival. La formule sera reconduite en 1988.

Par ailleurs, la Ville de Genève a organisé une reprise du spectacle audiovisuel «Pierres vivantes – la Parole de Feu», créé au Mur des Réformateurs, en été 1986, à l'occasion du 450^e anniversaire de la Réforme. Cette reprise a connu un bon succès public, puisque le nombre des spectateurs a pu être estimé à 3790 pour 43 représentations.

Toutefois, un problème de nuisance acoustique pour les manifestations organisées à la cour de l'Hôtel-de-Ville est apparu, en particulier lors de séances de quatuor ou certains concerts de l'OSR.

Récapitulation générale des manifestations de l'été 1987

	<i>Nombre de manifestations</i>	<i>Fréquentation totale</i>
Spectacles par les troupes dramatiques genevoises	165	12 255
Opéra de chambre (cour de l'Hôtel-de-Ville)	4	
Concerts-sérénades (cour de l'Hôtel-de-Ville)	<u>25</u>	<u>8 785</u>
<i>A reporter</i>	194	21 040

	<i>Nombre de manifestations</i>	<i>Fréquentation totale</i>
<i>Report</i>	194	21040
Jazz Estival	15	6528
Concerts au Théâtre de verdure (parc La Grange)	30	38300
Botanic Jazz (Jardin botanique)	5	3200
Concerts d'animation (kiosques)	50	10700
L'AMR aux Cropettes (concerts d'été rive droite)	10	10000
Son et Lumière au Mur des Réforma- teurs	<u>43</u>	<u>3790</u>
Total	347	93558

Concerts du dimanche au Victoria Hall

La Ville de Genève a poursuivi sa nouvelle série (initiée durant la saison 1986-1987) de concerts du dimanche durant la saison d'hiver.

Après une votation du public à l'occasion des sept concerts de la saison 1986-1987, l'opinion majoritaire des auditeurs s'est très nettement exprimée pour l'heure de 17 h. Cette dernière a donc été retenue pour les huit concerts de la deuxième saison 1987-1988.

Les sept concerts de la saison 1986-1987 ont comporté deux prestations de l'Orchestre de la Suisse romande, quatre par divers ensembles invités (dont une fois l'Orchestre de chambre de Lausanne), ainsi qu'un concert de jazz classique par l'Orchestre anglais Chris Barber.

L'intérêt du public fut généralement soutenu durant toute la saison et le total des auditeurs pour les sept concerts du dimanche a atteint quelque 6500 personnes.

Concert ONU

Le traditionnel concert offert par la Ville de Genève à l'occasion de la Journée des Nations Unies eut lieu le 24 octobre au Grand Casino (vu les travaux de réfection du Victoria Hall), avec une répétition générale publique et gratuite le samedi matin 24 octobre. Donné par l'Orchestre de la Suisse romande (chef: Armin Jordan, pianiste: Martha Argerich), ce concert de gala fit salle comble, de même que sa répétition générale.

« *Extasis 87* », *Festival des musiques d'aujourd'hui*

Pour la première fois, la Ville de Genève a organisé un festival voué à la musique contemporaine et qui occupa les trois dernières semaines du mois de juin, avec quatre concerts donnés par l'Orchestre de la Suisse romande, huit concerts de musique de chambre par divers ensembles invités, trois récitals d'orgue et une présentation d'un film de musique contemporaine, soit au total seize manifestations.

Le total des fréquentations s'éleva à 3376 personnes, avec une moyenne de 225 auditeurs pour les quatorze concerts payants (un récital de saxophone donné dans une galerie d'art, ainsi que la présentation d'un film furent offerts gratuitement).

Le programme artistique fut basé sur la présentation de grands compositeurs de la musique de notre siècle : Xenakis, Berio, Boulez, ainsi que le compositeur suisse Klaus Huber. D'autres compositeurs contemporains furent également présentés au public (dont deux compositeurs genevois : Michel Tabachnik et Eric Gaudibert).

Cette initiative fut dans l'ensemble bien accueillie par un public intéressé et démontre que l'un des objectifs des concerts de la Ville peut justement être de présenter, d'une manière groupée, vivante et cohérente, un festival des musiques de notre siècle. Un intérêt et une curiosité existent certainement chez de nombreux auditeurs de notre cité.

Concerts de carillon

Cette année, cinq concerts de carillon ont été interprétés au carillon de la cathédrale Saint-Pierre par M. Pierre Segond, organiste (1^{er} juin, 1^{er} août, 11 et 14 décembre, 31 décembre).

Orchestre de la Suisse romande

Pour la saison 1987-1988, il a été vendu (public en général et scolaires) 1247 abonnements A (série orange) et 1359 abonnements B (série verte), soit au total 2606 abonnements.

Ce même chiffre s'élevait à 2398 pour la précédente saison 1986-1987, et l'accroissement de plus de 200 abonnements démontre le succès public de cette formule.

Victoria Hall – exploitation

Le bâtiment a été fermé pour une seconde période, à savoir du 2 juillet au 20 novembre, afin de permettre l'achèvement des travaux de restauration, à la suite de l'incendie de septembre 1984.

Il s'agissait de la création des fresques du peintre genevois Dominique Appia pour orner les médaillons du plafond, car les anciennes fresques de Biéler, datant de la fin du siècle dernier, avaient été détruites par l'incendie.

L'inauguration du Victoria Hall restauré eut lieu le dimanche 22 novembre 1987, dans le cadre d'un concert de l'Orchestre de la Suisse romande.

Durant le reste de l'année, soit le premier semestre et les cinq dernières semaines de 1987, la salle du Victoria Hall a de nouveau été largement employée par tous les producteurs de musique classique.

La Ville de Genève a même accepté d'augmenter le nombre des répétitions accordées à l'OSR pour chaque concert (deux jours sont réservés pour la préparation d'un concert).

MANIFESTATIONS PUBLIQUES	Concerts et récitals classiques	Concerts OSR	25	73	86
		Concerts et récitals divers	48		
		Récitals et épreuves du CIEM	0		
	Concerts de jazz et variétés	Jazz	1	2	
		Variétés	1		
	Concerts divers (principalement harmonies)			6	
	Cérémonies et conférences			5	
SERVICES	Enregistrements	Séances Cascavelle et diverses	11	18	225
		Prises de vues	Séances TV		
	Répétitions	Diverses	175	195	
		Pour le Grand Théâtre	20		
	Réceptions au bar du foyer public			12	
TOTAL					311

Spectacles populaires

Spectacles dans les principaux théâtres genevois, soit : Grand Théâtre (billets vendus par lots obligatoires à tous les groupements, en fonction de leur effectif), Comédie de Genève et Théâtre de Carouge, subventionnés en faveur des collectivités (dès dix personnes), la promotion et la vente sont faites par les théâtres.

Nouveau Théâtre de Poche et divers autres théâtres ou troupes ou impresarii : choix, promotion et vente par les soins du Service, toujours d'intérêt culturel, pour une plus large connaissance théâtrale, enrichissante et variée.

Nombre total de spectateurs pour l'ensemble des spectacles populaires :

Grand Théâtre	12 327
Comédie de Genève	8 836
Théâtre de Carouge	2 715
Nouveau Théâtre de Poche	2 727
Divers autres théâtres ou spectacles	16 279
Total général des spectateurs populaires	42 884

Spectacles en faveur des personnes âgées

11 239 billets ont été vendus pour huit spectacles (soit 24 représentations en matinée à 14 h 30) aux divers groupements de personnes âgées, au prix de 4 francs la place. 385 cartes d'accès aux répétitions générales de l'OSR, le matin à 9 h 30, au Victoria Hall, ont été délivrées gratuitement. 381 billets à 4 francs ont été vendus pour la première saison des concerts du dimanche au Victoria Hall.

Tous ces spectacles ou concerts ont été choisis par une commission spécialisée, réunissant tous les responsables des 11 groupements de personnes âgées participant à notre action en faveur du 3^e âge.

Action de spectacles et concerts en faveur de la jeunesse

Grâce au crédit annuel alimenté en commun par l'Etat et par la Ville (120 000 francs chacun en 1986-1987), le service poursuit son action en offrant à la jeunesse des spectacles et concerts à prix réduits.

Les dépenses totales s'élevèrent, durant la saison 1986-1987, à 335 541 francs, soit un montant de 167 770,50 francs pour chacun des subventionnants (total des billets à prix réduits fournis aux jeunes grâce au crédit commun : 19 409).

La saison 1986-1987 comporta cinq répétitions générales au Grand Théâtre réservées aux élèves des écoles secondaires (2 salles complètes et 3 demi-salles env.), représentant 3742 places.

Abonnement scolaire lyrique au Grand Théâtre : 400 abonnements (3 spectacles) au prix de 40 francs.

Pour 1987-1988 : 400 abonnements (4 spectacles) au prix de 60 francs.

Ateliers de construction de décors de théâtre au Lignon

L'important développement des activités des ateliers a contraint le service à étudier une extension, par la location prévue de deux locaux de 200 m² chacun dans un bâtiment qui va être construit par l'Armée du Salut, occupant, en droit de superficie, un terrain jouxtant nos ateliers.

L'un servira de dépôt de bois et fer, avec possibilité de débitage, l'autre d'atelier de peinture pour les grandes toiles. Une étude est en cours et notre service est associé aux travaux de l'architecte mandaté par l'Armée du Salut.

En 1987, 21 théâtres ou troupes de théâtre dramatique ont utilisé les ateliers pour la construction de 43 décors ou éléments de décors, dont certains d'une importance considérable.

La capacité professionnelle et la spécialisation croissante de notre personnel incitent de plus en plus les théâtres à s'appuyer sur lui pour assurer la parfaite réalisation de leurs décors.

Théâtres hors institution

En trois années d'activité, la commission théâtrale du département, instituée en 1985 et composée aujourd'hui de M^{lle} Sylviane Dupuis et MM. Louis Martinet et Pierre Skrebers, a été amenée à examiner 142 projets, y compris les spectacles d'été proposés hors les six théâtres stables de l'institution permanente genevoise.

A fin 1987, elle avait exprimé 44 préavis favorables et 84 préavis négatifs. Cinq demandes étaient en suspens à cette date, tandis que les autres cas ont été réglés par le département ou le service, de leur propre initiative.

En chiffres ronds, un projet sur trois est retenu et bénéficie d'une aide financière qui varie entre les 50 et les 100 % des sommes demandées, selon le nombre des participants, l'appréciation de la valeur du projet, etc.

Dans l'ensemble, les réalisations ont correspondu à l'idée que l'on pouvait s'en faire sur la base des dossiers. Il peut être intéressant de relever que, dans le palmarès des dix meilleurs spectacles dramatiques de l'année 1987, tel qu'il a

été établi par un grand quotidien du soir, figurent trois productions «off» encouragées par le département, sur le préavis de la commission théâtrale.

Voici donc la liste des projets qui ont bénéficié d'un soutien en 1987 sur le préavis de la commission :

1. «Le Procès», de Peter Weiss, par Pierre Biner (solde);
2. «Vous m'avez oublié!», de Bénédicct Gampert;
3. «Ozone Blues» et activités de 1987 au Théâtre du Loup;
4. «Pourquoi la Robe d'Hanna ne veut pas redescendre», de Tom Eyen, par le Théâtre de l'Aube, m.e.s. de Jean-Gabriel Chobaz;
5. «Macbeth», d'après Shakespeare, réalisation en théâtre d'ombres par Marcel Robert (complément);
6. «La Contrebasse», de Patrick Süskind, par le Théâtre d'Art, m.e.s. Jean-Claude Blanc;
7. «Le Fusil de Chasse», de Yasushi Inoué, réalisation d'Armen Godel;
8. «On aura tout le Temps pour ça», de Michel Viala, m.e.s. de Jean-Claude Blanc;
9. «Silence en Coulisses», avec David Bauhofer;
10. «Les Méfaits du Théâtre», de Jean-Charles, avec Roger Jendly (représentations à Genève en avril 1988).

En outre, la commission a préavisé favorablement le subventionnement des deux spectacles suivants, présentés dans le cadre du Festival de la Bâtie :

11. «La Rumeur», par la Compagnie du Revoir, m.e.s. d'Anne Bisang;
12. «L'Ascenseur», de et par Rodolfo Rivanera, par le TOQ.

La commission a également donné son accord pour le spectacle d'été, monté à la Terrasse Agrippa D'Aubigné :

13. «Georges Dandin», de Molière, m.e.s. de Claude Delon-Chenevière.

Enfin, le département a consenti de son propre chef des appuis en faveur des groupes ou projets suivants :

14. Les Montreurs d'Images, activités de 1987;
15. Pannalal's Puppets, activités de 1987;
16. Compagnie Para & Surbeck, activités de 1987;
17. FIAT, activités de 1987;
18. Autrement-Aujourd'hui (handicapés mentaux), reprise de deux spectacles, «Les Portes» et «Rendez-vous en Blanc», dans le cadre du Festival de la Bâtie;

19. «L'Évangile selon Saint-Marc», avec Jean-Luc Bideau, reprise du spectacle dans le cadre du Festival d'Avignon;
20. «L'Héritage», de Philippe Carrat, contribution à la couverture du déficit.

Théâtre du Caveau

Sept spectacles ont bénéficié en 1987 de l'appui financier de la Ville de Genève, qui sont, dans l'ordre chronologique :

1. «Les Olives roses», d'André Thomann, par la Compagnie du CM3, m.e.s. de Pascal Bernheim;
2. «Mademoiselle Julie», d'August Strindberg, m.e.s. de Germain Meyer;
3. «Le Journal intime de Sally Mara», d'après Raymond Queneau, par Marie-Françoise Barde;
4. «L'Héritage», de Philippe Carrat, m.e.s. de l'auteur;
5. «Dialogues de Bêtes», d'après Colette, par le Nyctalop'Théâtre;
6. «La Valse du Hasard», de Victor Haïm, par la Compagnie du CM3, m.e.s. de Pascal Bernheim;
7. «La Veillée funèbre», de Jacques Ubertini, par le Théâtre Blême, m.e.s. de l'auteur.

Art musical

Le crédit général en faveur de l'art musical et des arts de la scène a fait l'objet de quarante-trois attributions en 1987. La moitié d'entre elles, soit vingt-deux, ont concerné la musique classique, sous toutes ses formes : art choral, concerts instrumentaux, musique électronique, créations, etc.

Pour un montant total de 287 800 francs, dont 272 800 francs ont été versés.

Cinq attributions ont porté sur la musique populaire (fanfares, chorales), pour un montant total de 31 500 francs, dont 30 000 francs ont été versés.

Dix attributions ont concerné le jazz, le rock, la musique de recherche et les formes de spectacle musical, pour un montant total de 108 000 francs.

Enfin, six attributions ont été faites en faveur de la danse et de spectacles pluridisciplinaires, pour un montant total de 138 500 francs.

Fonds IV en faveur des activités culturelles diversifiées

Ce fonds a fait l'objet en 1987 de quatre prélèvements, qui l'ont épuisé en totalité :

- subvention de 20 000 francs en faveur de l'Association pour le Ballet de Genève, pour couvrir le déficit;

- subvention de 15000 francs en faveur de l'Association Gen Lock, au titre de soutien des activités de 1987;
- 10000 francs en faveur de l'Association des écoles de danse, pour le concours des jeunes danseurs, le 17 mai 1987, et enfin
- 13000 francs en faveur de l'Association pour le Ballet de Genève, au titre de soutien de ses activités 1987.

Bourses musique

Dix bourses, au total, ont pu être attribuées en 1987, sur lesquelles neuf ont été versées. L'un des bénéficiaires ayant renoncé à son projet d'études.

Le principal problème demeure celui des critères d'attribution de ces bourses, destinées en priorité à favoriser un complément de formation au niveau professionnel confirmé, mais qui servent également à financer des études de premier cycle dans des domaines où il n'existe pas un enseignement de base à Genève. D'où la difficulté à apprécier la valeur des candidatures.

Bourses théâtres

Sept bourses ont été attribuées et servies en 1987. Cinq portaient sur des études théâtrales, tandis que les deux autres ont concerné les domaines de la scénographie et de l'écriture dramatique.

Bourses pluridisciplinaires Ville de Genève/Fondation Patiño

Enfin, la collaboration instituée dès et y compris 1973 entre la Ville de Genève et la Fondation Simon I. Patiño s'est poursuivie en 1987. Un règlement fixe les conditions auxquelles des bourses d'études artistiques à Paris peuvent être attribuées chaque année, par les soins d'une commission comprenant des représentants de la Fondation Simon I. Patiño et de la Ville de Genève. Les prestations offertes comprennent l'usage gratuit d'un studio dans la Cité internationale des arts à Paris, ainsi qu'une bourse d'entretien de 750 francs par mois. La durée de chaque bourse peut varier de quatre à douze mois. Pour la saison 1987-1988 les bénéficiaires proviennent des domaines chorégraphique et pictural (deux danseuses et trois peintres).

Encouragement cinéma

Les projets suivants ont fait l'objet d'une aide ou d'une promesse d'aide financière de la part de la Ville de Genève en 1987 sur le préavis de la commission cinéma, composée de MM. Eric Frank, Jean Perret et Pierre Skrebers :

1. «L'Année des Treize Lunes», par Bertrand Theubet ;
2. «L'Ennemi de l'Intérieur», par Léo Kaneman ;

3. «Conte de Grimm», par Alex Guénet et un collectif;
4. «Scandale», par Jean-Bernard Menoud (aide au scénario);
5. «Du Plomb à la Puce», par Guy Milliard et Alan McCluskey (documentaire, vidéo);
6. «Cette Voix sur l'Ardoise qui s'efface», par Aline Horrisberger (vidéo);
7. «Les Anges», par Jacob John Berger (aide au scénario);
8. ««IKAPIA BP 1447», par Pierre-Alain Meier;
9. «Celui qui a vu passer les Eléphants blancs», par Marie-José Burki (vidéo);
10. «Portrait de Faust», par Georges Schwizgebel (animation);
11. «Adolphe Appia», par Misolète Bablet (documentaire);
12. «Au Théâtre ce Soir», par Raoul Ruiz (projet abandonné);
13. «Le Miroir», par Frédéric Landenberg;
14. «L'Un contre l'Autre», par Alain Mugnier;
15. «Fissure», par Denis Huc;
16. «Casting», par Jean-Luc Wey;
17. «L'Homme du Parc», par Tina Mereilles-Theubet;
18. «Land's End», par Marcel Schüpbach;
19. «Carapaces», par Alexis Berset (animation);
20. «Voyez chez les Voisins», par Pier Blattner (documentaire);
21. «Exercices d'Attente», par Markus Sanz (complément);
22. «La Porte», par Emmanuel Dufour-Kowalski;
23. «Duende», par Jean-Blaise Junod;
24. «La Nuit brûle d'un Songe», par Michel Rodde;

Soutien aux cinéastes confirmés

1. «Si le Soleil ne revenait pas», par Claude Goretta;
2. «La Loi sauvage», par Francis Reusser.

Opération «Portes ouvertes»

Quelque 5000 personnes, au total, ont suivi la cinquantaine de manifestations et présentations qui ont été organisées dans le cadre de l'opération «Portes ouvertes» du département, aux mois de février et mars 1987, dans les domaines de la musique, du théâtre et du cinéma.

Ce succès de fréquentation démontre une fois de plus l'intérêt du public et sa curiosité pour «l'envers du décor».

Il est prévu de renouveler périodiquement l'expérience.

Bibliothèque publique et universitaire

La base de données bibliographiques du réseau romand des bibliothèques (REBUS (R)) s'accroît régulièrement.

A la fin de l'année, la Bibliothèque publique et universitaire a fourni 12973 notices en 1987 (13653 en 1986), dont 7354 notices originales.

La fréquentation de la bibliothèque ne varie pas beaucoup. 4414 personnes (5290 en 1986) sont inscrites au service du prêt et 95169 ouvrages (99086 en 1986) ont été distribués durant l'année. Le service du prêt interbibliothèques a reçu et expédié 7453 colis (7982 en 1986).

La première étape des travaux s'est achevée cette année. La Bibliothèque a pris possession des locaux lors d'une cérémonie officielle, le 19 octobre 1987. La nouvelle annexe Candolle comprend un abri des biens culturels, un atelier de reliure et deux étages de magasins équipés d'armoires mobiles. La surface supplémentaire est d'environ 800 m². Les combles ont été aménagés et pourvus de rayonnages fixes. Les conditions de travail ont également été améliorées par l'installation d'un local de poste pour le prêt interbibliothèque, d'une cafétéria pour le personnel, ainsi que de vestiaires et de sanitaires. La loge du concierge a été transformée afin de permettre un dépôt des porte-documents et une meilleure surveillance des entrées-sorties.

Depuis que les nouveaux magasins sont disponibles, les ouvrages déposés au quai du Seujet ont été rapportés à la bibliothèque. La réorganisation des magasins n'est pas encore achevée. Elle exige un effort considérable de la part du personnel en plus des services habituels.

Ces nouveaux agencements ont aussi permis d'installer les affiches dans des meubles adéquats. La BPU possède une grande collection d'affiches qui a longtemps été négligée, mais qui commence à être mise en valeur.

Une seconde étape de travaux a été engagée après le vote par le Conseil municipal d'un crédit de 5 145 000 francs destiné à la rénovation de l'enveloppe extérieure du bâtiment. Il est apparu nécessaire de ravalier les façades, de restaurer la toiture en ardoises et de refaire la ferblanterie. Certains travaux intérieurs sont également prévus : extensions du programme initial, amélioration des sanitaires et de la protection contre les risques d'incendie, création de bureaux supplémentaires. Le bâtiment est déjà entouré d'échafaudages.

Dans le domaine des acquisitions, il a été possible d'obtenir dans une vente aux enchères deux catalogues manuscrits de la bibliothèque de Louis et François Tronchin, établis au XVIII^e siècle et qui forment un complément très intéressant à la collection des manuscrits Tronchin se trouvant à la BPU. Lors de la vente aux enchères de la bibliothèque Tronchin à Paris, la bibliothèque a

également pu se procurer quelques lots importants pour l'histoire de Genève aux XVII^e et XVIII^e siècles : une *Histoire de Genève* de Jacob Spon annotée par François Tronchin, un recueil factice de 162 brochures genevoises du XVIII^e siècle et un recueil de procès de la même époque.

Publications et expositions

La Bibliothèque publique et universitaire a publié au début de l'année un guide de *la salle Ami Lullin* dans une présentation de Paul Chaix.

Il en existe aussi une version anglaise.

La bibliothèque a participé au 1^{er} Salon du livre à Palexpo dans le stand présentant les publications des bibliothèques et musées de la Ville de Genève. Elle a également donné son concours à l'exposition intitulée *L'aventure du livre à Genève*, sélection de livres du XVI^e au XIX^e siècles où figuraient de nombreux ouvrages précieux sortis de ses fonds.

Les expositions suivantes ont été organisées durant l'année :

Salle Lullin

- Beaux livres contemporains à Genève : éditeurs, imprimeurs, illustrateurs.
- «L'Aigle au Vol brisé» : Pellegrino Rossi (1787-1848).

Vitrines du 1^{er} étage

- Les papyrus de Genève.
- Claude Aubert (1915-1972).
- Jean Herbert (1897-1980) et la spiritualité hindoue.
- Les Godefroy, père et fils.

Institut et Musée Voltaire

Les principaux domaines d'activité de l'institut sont demeurés l'enrichissement, l'étude, le classement et le catalogage des collections, la fourniture d'informations scientifiques de toute sorte et l'organisation de visites commentées.

Le 8 septembre 1987, le Conseil municipal a voté un crédit de 5 600 000 francs destiné à la restauration du bâtiment historique abritant l'Institut et Musée Voltaire, ainsi qu'à des travaux d'aménagement intérieur. Voici les points essentiels du programme de rénovation et de transformation :

- assainissement général de l'édifice ;
- respect de tous les éléments d'origine ;
- agrandissement de la salle de travail de la bibliothèque ;

- création de nouvelles salles d'exposition ;
- extension des surfaces de stockage, nécessitée par l'accroissement constant des collections.

Conservatoire et Jardin botaniques

Deux nominations sont intervenues au niveau de la direction: M. Rodolphe Spichiger, D^r ès sciences, chargé de cours, adjoint à la direction a été nommé le 1^{er} mars directeur en remplacement du regretté Prof. G. Bocquet, M. Hervé Burdet, conservateur de la bibliothèque, a été désigné comme adjoint à la direction.

Le 30 avril, la serre tempérée a été inaugurée en présence du maire de la Ville de Genève et de nombreux représentants des autorités municipales, cantonales et universitaires.

Le 23 décembre, la serre d'exposition tropicale du complexe « Maison des jardiniers-serres de collection » a été ouverte au public.

Dès juillet, le public a pu s'imprégner des volumes de la serre méditerranéenne grâce à deux expositions temporaires. A la fin décembre, il a découvert l'aménagement paysager et les nouvelles plantations de la serre d'exposition attenante aux serres de collections tropicales.

Enfin, place Albert-Thomas, les visiteurs pénètrent depuis cette année dans le jardin par un majestueux portail rénové qui était implanté précédemment au bout de l'ancienne allée principale.

L'effort mené dans le domaine de la vulgarisation et des relations publiques s'est poursuivi :

Contacts avec le public

Signalisation: production d'une signalisation informative et directionnelle (sept panneaux aux principales entrées du jardin et environ cinquante flèches).

Promotion: production d'une « carte de visite » vidéo et d'un prospectus dépliant, qui décrivent les principaux secteurs d'activité de l'institution.

Participation au premier Salon international du livre et de la presse (13-17 mai) à Palexpo.

Point de ventes: augmentation de la fréquentation et du chiffre d'affaires du « Botanic-Shop » par une amélioration qualitative et quantitative du choix présenté (produit des ventes CJB: env. 12 500 francs).

Manifestations à caractère scientifique

« *Allondon, un vallon en danger* » : l'organisation d'une conférence de presse, d'une exposition en plein air et de deux séries de visites guidées ont attiré environ 300 personnes (les samedis 30 mai et 13 juin). En juillet-août, l'exposition a été présentée une nouvelle fois dans la serre méditerranéenne.

« *Flora Groenlandica* » : une conférence de M. L. Closuit (3 septembre) a complété une exposition floristique dans la serre méditerranéenne (en septembre).

« *Tropic 87* » : une exposition organisée dans le hall d'UNI II a présenté les recherches en botanique tropicale au Conservatoire botanique ; en outre deux soirées de films, conférences et débats ont attiré plus de 500 personnes sur le thème de la conservation des forêts tropicales.

Collaborations : Service cantonal des forêts, de la faune et de la protection de la nature ; LSPN ; AGPN ; WWF ; UINC ; FGSP ; communes de Satigny et de Dardagny.

Manifestations à caractère artistique

« *Botanic-Jazz* » : (3, 10, 17, 24 et 31 mai). A l'occasion du cinquième anniversaire de collaboration avec le Service des spectacles et concerts, en plus des concerts précités, un vernissage musical pour l'exposition « *Croquis de Jazz* » de M. Y. Rufenacht a eu lieu.

« *Salle du Chêne* » : 14 expositions ont été mises sur pied, citons entre autres : M. Mossaz, Société genevoise de photographie, J.-L. Roth, Malbine, T. Prout.

« *Espace sculpture* » : deux expositions ont été organisées en collaboration avec l'Association des sculpteurs genevois professionnels. De mai à fin juillet : Bucher, Baker & Fontaine. Du mois d'août à la mi-novembre : une exceptionnelle rétrospective Malbine.

Relations publiques et divers

Médias : environ 100 articles de presse, de nombreux interviews radio et plusieurs passages à la télévision, notamment pour la manifestation sur l'Allondon et les expositions artistiques.

Visites guidées : une vingtaine de visites guidées de groupes et de nombreuses visites particulières (principalement de l'herbier) ont été organisées par le secteur.

Au jardin et parallèlement aux activités régulières d'entretien du parc, les travaux suivants ont été réalisés en 1987 :

Jardin alpin, murs de collection, multiplication

Le mur de pierres sèches de la route d'accès a dû être reconstruit après avoir été complètement miné par les vibrations du trafic ferroviaire. Quelques chiffres : 250 lots nouveaux ont été plantés ; 230 échantillons de semence et boutures ont été mises en culture ; 500 nouvelles étiquettes.

Service de graines

L'index *Seminum* totalise 1074 lots. 5450 portions de la récolte 1986 ont pu être distribuées à près de 300 instituts.

Serres de collections tropicales

On constate une grande activité dans ce secteur cette année à cause de l'aménagement des nouvelles serres.

La mise en place et la plantation des enrochements granitiques et de tuf de la serre froide ont été retardées par les travaux de stabilisation des vitrines latérales.

Dans la serre d'exposition, deux structures prototypes en acier inoxydable d'environ sept mètres ont été érigées comme support à des épiphytes. Cette réalisation originale est le fruit d'une collaboration avec M. W. Grandjean. Différentes préparations (modelage du sol, création d'un ruisseau et d'une cascade, etc.), ont précédé cette mise en place.

Un voyage aux serres de Laeken, en Belgique, a permis de dégager les grandes lignes d'une étude pour la restauration du jardin d'hiver.

Dendrologie, officinales, entretien général des parcs

C'est surtout dans l'entretien général du parc que l'effort a été marqué (élagage, apport de 220 m³ de terre).

La Terre de Pregny a étéensemencée en fleurs de prairies et reliée au réseau d'eau SI.

Horticulture et animaux

Une importante économie d'eau a été réalisée à la suite de la réfection de l'étang des canards. La clôture électrique de l'enclos des animaux a été remise à neuf.

Côté horticulture, un motif fleuri accompagne maintenant la petite fontaine récemment installée devant le « Chêne ».

Catalogue et jardin

Quelques chiffres : préparation de 1150 bordereaux de semences, bulbes et boutures ; 2212 étiquettes de divers formats ; 415 arbres munis d'un numéro en cuivre.

1987 a été une année de transition pour l'information du CJB. C'est en effet au cours de l'année que le nouveau système informatique est entré en fonction et c'est à la fin de l'année qu'il aura pris définitivement le relais de l'ancien système, mettant ainsi un terme à toute une époque informatique.

Rappelons que ce système informatique consiste en une grappe de trois terminaux et une imprimante connectés à un ordinateur central situé à l'Université.

En fin d'année, l'essentiel des forces de travail a été dévolu à la préparation des données en vue de leur transfert sur le nouveau système informatique des CJB, via bandes magnétiques.

La mise en place du nouveau système a débuté avec la réalisation du réseau local, véritable épine dorsale de la nouvelle architecture informatique. Une vingtaine de terminaux ont été connectés au réseau local. Une étude approfondie a précédé cette réalisation dont les retombées sur la mise à jour des plans immobiliers se sont révélés très utiles dans le cadre d'autres aménagements.

Sur le plan administratif, le service de bureautique a été offert aux utilisateurs après avoir été configuré pour les CJB. Un programme de support et de formation pour ce service a été établi avec la collaboration d'utilisateurs motivés ; il se poursuivra en 1988.

En fin d'année, l'adressage des publications a pu être partiellement réalisé avec ce nouveau service, après un important travail de tri, reformatage et mise au point.

Les textes destinés à la publication qui sont désormais produits avec la bureautique ont nécessité la mise en place d'une passerelle entre le système UVAX et le système de photocomposition POVERVIEW 10.

Ceci a été réalisé de concert avec les éditions des CJB.

Différents problèmes administratifs liés à la mise en route des nouvelles installations ont dû être résolus. Citons : la négociation de contrats d'entretien, l'approvisionnement en fournitures, les besoins immobiliers.

Dans le domaine scientifique, de nombreux développements sont en cours et porteront leurs fruits en 1988.

L'analyse des besoins des CJB a permis d'établir un modèle de base de données intégrées. Ce travail de longue haleine a été mené en étroite collaboration avec les chercheurs de l'institut.

Un prototype validant une partie du modèle a vu le jour et la réalisation complète démarrera début 1988.

Un logiciel de cartographie et de présentation graphique a été installé et testé. Un logiciel de description taxonomique applicable à la botanique a été acquis et sera installé prochainement. Un logiciel d'analyse statistique interactive développé à l'Université est en phase d'installation. Un programme de construction interactive de clés de détermination devrait être adapté prochainement au système UVMS par son auteur. En vue d'améliorer l'aspect technique, un support matériel important a été fourni pour régler les multiples problèmes liés à la mise en service du nouveau système. Des cours de formation spécialisés ont été suivis par l'équipe informatique. Plusieurs liaisons avec l'extérieur ont été mises en place : avec le réseau TELEPAC des PTT, le réseau CHADNET qui relie les instituts de recherche ayant du matériel DIGITAL ; d'autres liaisons ont été planifiées : avec le CTI de la Ville de Genève, le réseau local universitaire, le réseau universitaire suisse SWITCH. Enfin, différentes options d'extension du système informatique existant sont à l'étude ; une solution harmonieuse devra être trouvée en 1988.

Une solution a été proposée pour l'extension du réseau SIBIL dans le bâtiment la Console ; elle sera mise en œuvre début 1988, de concert avec le CBIB et le centre informatique de Lausanne.

Un appui technique ponctuel a été apporté en quelques occasions. De nombreuses activités (cours, conférences, excursions) ont été organisées en collaboration avec les sociétés suivantes :

- Société botanique de Genève ;
- Société genevoise d'horticulture ;
- Société suisse de dendrologie ;
- WWF, UICN ;
- Association des amis du Jardin botanique.

Cette dernière société, qui compte aujourd'hui plus de 700 membres, a mis à disposition du Conservatoire des volontaires pour la préparation des plantes, des travaux de classement et de saisie informatique, ainsi que pour assurer un horaire d'ouverture continu du « Botanic-Shop ».

Bibliothèques municipales

Suite à la décision du Conseil municipal, la mise en place de l'informatique s'opère par étapes. En septembre, les premiers équipements, dont l'unité centrale ont été installés à la Madeleine. L'opération de la saisie des données s'est révélée impossible en 1987. Les modifications à apporter au logiciel de catalogage motivent cette situation.

Pour l'ensemble des bibliothèques (secteur adultes) il a été prêté 480 110 volumes. Les nouveaux abonnés s'élèvent à 3580 dont 356 pour le service des bibliobus. A fin décembre, le nombre total des abonnés s'élevait à 49 704.

Sur le plan financier, il a été dépensé pour l'achat de livres, reliures, abonnements aux journaux et revues, un montant de 552 584 francs. Sur le total des volumes achetés 9644 ont été catalogués dans le secteur des adultes et 5587 dans celui des jeunes.

Discothèques

Après neuf ans d'exploitation, le fonctionnement de la discothèque des Minoteries devient problématique. Le nombre de ses abonnés atteint 14 000 à fin décembre 1987. Pour cette même année, 90 000 documents sonores ont été prêtés, ce qui représente une moyenne journalière de 600 prêts. Le stock est en augmentation constante et compte à ce jour 19 500 disques microsillons et 6000 disques compacts.

Face à cette situation, il convient d'envisager dans un avenir proche un transfert de la discothèque dans des locaux mieux adaptés.

En fin d'année, la collection de la discothèque de Vieusseux comptait 14 400 disques microsillons, 4000 disques compacts et environ 300 cassettes. Les abonnés au nombre de 4643 ont emprunté 58 959 documents sonores.

Dans les deux discothèques, la demande des disques compacts est en augmentation constante.

Bibliothèque des jeunes

Confirmant le succès enregistré ces dernières années, on a compté 2642 nouveaux abonnés dont 690 dans le service des bibliobus. Il a été prêté 203 919 ouvrages et 34 442 planches de documentation. Au niveau des achats 5587 livres ont été catalogués.

Animation

Par le biais de diverses activités régulières ou ponctuelles, l'animation menée dans les bibliothèques de jeunes demeure un élément fondamental de l'exploitation de ces dernières.

L'heure du conte a eu lieu durant toute l'année assumée par les conteurs du Mouvement des aînés et par les bibliothécaires.

Au printemps, les six bibliothèques ont accueilli deux spectacles de marionnettes «Fine Mouche Petiot» et les «Musiciens de Brême».

Un conteur invité a présenté des contes du dragon à la Servette et à la Madeleine, des contes «à prendre avec des baguettes» aux Minoteries et pour les adultes des contes du Tao à la Madeleine. Les auditeurs (40 à 60 par séance) ont beaucoup apprécié cette découverte de la civilisation et de la sensibilité orientales.

A l'automne, deux expositions ont tourné dans les différentes bibliothèques «Bébé bouquine» en provenance de France et «L'Alimentation» conçue pour l'enfance et la jeunesse.

Parallèlement, une exposition représentant les maisons du monde : maquettes, photos, liste sélective, a été prêtée aux Pâquis et à la Servette par la bibliothèque de Carougé. La bibliothèque de la Servette a accueilli des dessins originaux de Jean-François Barbier, illustrateur genevois.

Durant l'été, les «Bibliothèques de rues» animées par des bibliothécaires et des stagiaires de l'Ecole de bibliothécaires sont allées à la rencontre des enfants dans le quartier de la Jonction et des Pâquis.

Un des événements de l'année a été la présence des bibliothèques municipales au premier Salon du livre et de la presse en mai à Palexpo. Dans le cadre d'un stand conçu par des professionnels, de nombreux visiteurs ont découvert l'étendue des services offerts par l'ensemble des bibliothèques et discothèques à notre population.

Musée d'ethnographie

Le nombre croissant des visiteurs récompense les efforts menés depuis quelques années pour adjoindre aux expositions temporaires une animation permanente (démonstrations d'artisans, concerts ethnomusicologiques, films, conférences, etc.).

Le musée s'est associé au «Festival Inde à Genève 87». A cet effet, il a présenté, issue de ses collections propres, une exposition illustrant la grande variété et la valeur des productions artisanales de ce subcontinent.

A Conches, plusieurs expositions ont été réalisées dans le cadre du Comité régional franco-genevois. Ces dernières s'intégrant avec la nature de la collection Amoudruz, laquelle s'enracine dans une large région alpine couvrant les territoires de trois pays.

En cours d'année, la bibliothèque du Musée s'est intégrée au réseau SIBIL. Parallèlement et dans le domaine de l'informatisation, divers travaux sont menés (messagerie, traitement de textes, fichages d'objets et de photos, travaux scientifiques).

Dans le cadre du département, le Musée a participé au premier Salon du livre et de la presse avec pour objectif de faire mieux connaître ses publications.

Expositions au boulevard Carl-Vogt :

- «Égypte - oasis d'Amun-Siwa» jusqu'au 1^{er} février ;
- «L'Inde aux mille visages», dès le 29 mai.

De plus, deux accrochages de photographies sur l'Inde, l'un de M^{me} Ella Maillart et l'autre de M. Charles Krebsler, ont été présentés dans le hall du musée.

Expositions à l'annexe de Conches :

- «Découvertes et sentiment de la montagne – collection Paul Payot», du 14 février au 2 août.
- «Le massif du Mont-Blanc: interprétation contemporaine» (toiles et dessins de J.-M. Bouchardy), du 3 avril au 2 août.
- «Jeux de cartes Genève-Chambéry», du 11 septembre 1987 au 3 janvier 1988.

Expositions à l'extérieur :

- «L'art de la plume – Brésil» au Muséum national d'histoire naturelle à Paris, jusqu'au 30 mars.
- «Chapeaux façon modiste: portrait d'un métier de femmes», au Centre de soins continus de Collonge-Bellerive, du 1^{er} avril au 28 juin.

Visiteurs

Carl-Vogt	27 183 (dont écoles: 2655; bibliothèques: 742; visites à des collaborateurs: 414; films et conférences: 2721).
Conches	<u>7 754</u> (dont écoles: 837).
Total	34 737

Muséum d'histoire naturelle

En 1987, le Muséum a accueilli 252 517 personnes, soit vingt mille de plus par rapport à l'année précédente. Alors que le nombre d'écoliers et étudiants reste stable, celui des visiteurs individuels et des membres de groupes ou associations est en sensible augmentation. La provenance de ces personnes est la suivante :

- visiteurs individuels 194 117, dont 4 333 en dehors des heures d'ouverture au public ;
- enseignement primaire 14 825, dont 5 027 pour des films
- enseignement secondaire inférieur 815
- enseignement secondaire supérieur 275
- enseignement privé 1 085
- écoles suisses et étrangères 6 147
- groupes et associations 35 253

Le succès rencontré auprès du public résulte évidemment de l'ouverture, en mai, de deux nouvelles galeries : « Histoire de l'Homme » et « Géologie de la Suisse ». Ces présentations sont l'aboutissement de cinq ans de travaux et marquent une étape importante dans la politique muséographique de l'Institut, à savoir le passage d'une présentation statique d'objets à l'animation dynamique faisant appel à l'électronique. D'emblée, les nouvelles expositions se sont caractérisées par deux pôles d'attraction : le relief de la Suisse au 100 000^e, réalisé par Charles Perron au début du siècle et réactualisé, d'une part, ainsi que la reconstitution de « Lucy », l'australopithèque des Afars de 3,5 millions d'années, d'autre part. Ce moulage est d'ailleurs en passe de devenir un véritable symbole du Muséum.

Les expositions permanentes ont été complétées par des présentations temporaires internes et externes :

- « Islande, pays des contrastes », mars et avril ;
- « La fin de Miss Djeck », avril et mai ;
- « Les instruments d'Horace-Bénédict de Saussure » (accueil), juin à novembre ;
- « Cerin, une lagune tropicale peuplée de dinosaures », juillet à janvier 1988 ;
- « Sur les volcans » (concours de photos), décembre à janvier 1988.

A l'extérieur :

- « 1^{er} Salon international du livre et de la presse » (Palexpo), mai ;
- « 6^e Salon international du coquillage » (Lutry), juin ;

- «Horace-Bénédict de Saussure, géologue au Mont-Blanc» (Chamonix), juin à septembre.
- «18^e Bourse aux minéraux et fossiles» (Palexpo), septembre ;
- «Horace-Bénédict de Saussure» (Collège de Saussure), septembre à novembre ;
- Vitrites au Salève, à la Corratierie, au Grand Casino et dans quelques commerces de la place.

Dès la rentrée scolaire, une animatrice pédagogique à plein temps a été détachée au Muséum par le Département de l'instruction publique. Cette personne complète les traditionnelles projections cinématographiques par des travaux pratiques et conduit des visites commentées dans les expositions temporaires. Plus de mille élèves de l'enseignement primaire, provenant de 61 classes, ont déjà profité de cette nouvelle prestation. L'expérience s'avère donc très positive et va être poursuivie.

La promotion a été notamment conduite par le canal de huit affiches tirées à 10000 exemplaires et six autocollants tirés à 60000 exemplaires ; ces documents ont été diffusés dans toute la Suisse. Plus de cent articles publiés dans les médias et quinze émissions à la radio ou à la télévision ont complété cette action. Enfin, la montgolfière HB-BGK «Muséum de Genève» a parcouru en 1987, 525 kilomètres et a étendu son rayon d'action à la France, l'Allemagne et l'Italie. Durant l'été, elle a effectué un envol spectaculaire depuis l'esplanade du Muséum. Cette première marquait l'ouverture d'un concours réservé aux jeunes visiteurs et auquel près de 500 enfants et adolescents ont participé.

Les départements scientifiques ont poursuivi leurs travaux d'étude, mensuration, identification et détermination des spécimens. Des thèses et des travaux de diplôme ont été conduits par des personnes extérieures sous l'égide des conservateurs. Ces derniers dispensent des cours à l'Université et participent activement aux travaux de divers organismes en prise directe avec la cité, tels que, par exemple, la Commission cantonale consultative de la faune et le Groupe de contrôle de la détention des animaux de compagnie. Des recherches ont été conduites dans vingt-six musées étrangers ou au cours de missions scientifiques. A ce propos, il convient de noter que, si des récoltes s'effectuent à l'étranger, de nombreuses missions sont conduites en Suisse, pays où la faune n'est pas complètement connue. Pendant que des biotopes existent encore et pour avoir des moyens de les protéger, il est important d'observer et de recueillir des spécimens. La faune régionale a toujours été un des piliers de la recherche au Muséum. De leur côté, les collections se sont enrichies de nombreuses pièces intéressantes, provenant de dons, échanges ou achats. Citons, entre autres, une collection d'invertébrés de la faune aquatique du Léman, de nombreux insectes capturés dans les pièges de la Station fédérale de recherches

agronomiques de Changins ou, encore, des échantillons des forages de la Transjurane. A la fin de l'année, les collections avaient atteint la valeur de 83 millions de francs. C'est dire l'importance qu'il y a de poursuivre l'étude visant à la construction d'un abri pour les biens culturels, de nombreux lots étant uniques au monde. Enfin, et toujours sur le plan scientifique, il convient de mentionner l'organisation de deux rencontres : un colloque sur les spongiaires visant à la création d'une banque de données internationale et un symposium sur le Salève, mis sur pied avec la Société de physique et d'histoire naturelle.

Mais l'année 1987 aura été celle de l'informatique. Au printemps, la bibliothèque a été équipée de terminaux et imprimantes reliés au réseau romand SIBIL. Les bibliothèques ont procédé à l'analyse du fonds en vue de son informatisation tout en suivant des cours de formation intensifs. Pour le moment, le catalogage dans le réseau représente le tiers des enregistrements, ce taux devant évidemment augmenter progressivement. Les départements scientifiques ont également bénéficié de cet apport moderne. Après deux années d'études, évaluations et analyses, l'Institut a été équipé dans ce domaine. Chaque département dispose maintenant d'un mini-ordinateur complet et autonome, lui-même relié à un site central permettant des travaux plus importants. L'option étant de ne pas engager un informaticien, c'est un système très convivial qui a été choisi. Les premières expériences sont très positives : de nombreux documents scientifiques ont déjà été élaborés grâce à l'informatique et les travaux visant à une gestion optimale des collections ont été entrepris intensément. Les programmes choisis sont compatibles avec ceux d'autres musées d'histoire naturelle, ce qui favorisera les échanges d'informations. L'informatique permet ainsi d'augmenter les prestations extérieures de l'Institut sans pour autant grever le budget « personnel » du département.

De leur côté, les ateliers ont essentiellement concentré l'activité sur l'aménagement des dernières galeries dont l'ouverture est prévue à la fin de 1988. Des animations spectaculaires et un imposant podium présentant des squelettes de dinosaures ont requis une bonne partie du temps des muséographes, menuisiers, peintres et électriciens. Cette activité va de pair avec les travaux habituels de réfection des vitrines et dioramas, d'organisation des expositions temporaires et d'entretien des expositions permanentes. Par ailleurs, l'expérience a montré que la présence dans le Muséum même de techniciens contribue largement à une bonne conservation du bâtiment et, partant, à la préservation du patrimoine immobilier de la Ville. Les architectes du monde entier qui, chaque année, visitent l'Institut en vue d'y recueillir des idées de réalisation, sont toujours frappés par l'état d'un immeuble qui a plus de vingt ans. Il n'en demeure pas moins qu'une douzaine de personnes travaillent actuellement dans des locaux non prévus initialement pour une présence permanente. La surélévation du bâtiment scientifique, actuellement à l'étude, s'avère donc indispensable.

Musée d'art et d'histoire et ses filiales

Dans la nuit du 1^{er} au 2 août 1987, les collections entreposées au sous-sol du Palais Wilson depuis 1984 ont été victimes d'un incendie. Trois cents meubles du XIX^e et début du XX^e siècle et cinq cent sculptures de la même époque ont été détruits par le feu puis par l'eau.

La seconde moitié de l'année a été consacrée à extraire des décombres ce qui pouvait être sauvé, à le transporter dans des locaux de fortune, à prendre les mesures d'urgence pour assurer un lent séchage des objets, puis à transporter ceux-ci dans des locaux de caractère moins précaire, préalablement aménagés.

L'inventaire des dégâts et les procédures d'expertise avec les compagnies d'assurances sont en cours. La majorité des meubles est conservée, mais leur piteux état nécessitera un long travail de restauration. La plus grande partie des sculptures est détruite.

Ce terrible accident pose une fois de plus la question des conditions dans lesquelles sont conservées les collections du Musée d'art et d'histoire. Trop à l'étroit dans le bâtiment de la rue Charles-Galland, elles ont dû émigrer vers des dépôts provisoires. Certes, elles trouveront place dans l'abri central des biens culturels du Musée, en construction sous l'école primaire de la rue Le Corbusier, lorsque celui-ci sera disponible, en été 1989. Mais le but d'un musée est-il de conserver 90% de ses collections dans des réserves? Ne faut-il pas, sans plus tarder, augmenter les surfaces d'exposition afin que le public puisse voir, en permanence, la majeure partie des œuvres d'art réunies dans les collections publiques?

Une solution est en vue pour la transformation des sous-sols du Musée (un crédit d'étude a été voté à cet effet par le Conseil municipal en septembre 1987) et par la mise à disposition du Musée de l'ancienne école primaire des Casemates qui va faire prochainement l'objet d'une décision du Conseil administratif.

Visiteurs

Le Musée d'art et d'histoire et ses filiales ont accueilli 304049 visiteurs en 1987 (280470 en 1986). Au Musée d'art et d'histoire même, 122972 visiteurs ont été enregistrés (167663 en 1986), chiffre qui se répartit comme suit :

a) visiteurs individuels et élèves			
janvier	7061	juillet	12912
février	8543	août	14715
mars	9486	septembre	10357

avril	8 164	octobre	10 640
mai	8 650	novembre	10 844
juin	11 267	décembre	10 333

y compris :

470 classes primaires avec 8749 élèves

274 classes secondaires avec 5537 élèves.

b) 4 séances de films avec 24 spectateurs.

c) 10 vernissages et 22 visites commentées publiques avec 2355 participants.
Au cours de l'année, les visiteurs ont acheté 44318 cartes postales, 2259 diapositives ainsi que des affiches, catalogues, reproductions et cartes de vœux pour un total de 138137 francs.

Expositions temporaires au Musée d'art et d'histoire

John M. Armleder, Prix de la Banque Hypothécaire du canton de Genève
1986.

Du 20 novembre 1986 au 15 février 1987.

Commissaire : Hendel Teicher.

Les icônes du Musée d'art et d'histoire, nouvelle présentation.

Du 1^{er} août 1985 au 15 février 1987.

Commissaire : Miroslav Lazovic.

Barthelemy Menn, 1815-1893.

Du 18 décembre 1986 au 15 mai 1987.

Commissaire : Anne de Herdt.

La donation Pierre Merillon.

Du 26 février 1987 au 7 juin 1987.

Commissaire : Renée Loche.

A la découverte des réserves du Musée : les collections du Moyen-Age.

Du 31 mars 1987 au 17 avril 1988.

Commissaire : Claude Lapaire.

Genève au temps des franchises d'Adhémar Fabri.

Du 22 mai 1987 au 17 avril 1988.

Commissaire : Fabienne-X. Sturm.

Drapeaux d'artistes.

Du 14 juin 1987 au 6 septembre 1987.

Commissaire : Hendel Teicher.

Dessins d'Alexandre Calame (1810-1864).

Du 9 juillet 1987 au 20 septembre 1987.

Commissaire : Anne de Herdt.

Andrea Burkhard, créations textiles : Prix Micheline Brunschwig pour les arts appliqués.

Du 17 septembre 1987 au 1^{er} novembre 1987.

Commissaire : Fabienne-X. Sturm.

Art grec, collection de la Fondation Thétis.

Du 1^{er} octobre 1987 au 3 avril 1988.

Commissaire : Jacques Chamay.

Un symboliste genevois : Carlos Schwabe (Altona 1866-Paris 1926).

Du 8 octobre 1987 au 29 mars 1988.

Commissaire : Anne de Herdt.

Argenterie indienne dans l'empire Moghol, XVI^e-XIX^e siècle.

Du 18 novembre 1987 au 7 février 1988.

Commissaire : Claude Ritschard.

Niele Toroni : Prix de la Banque Hypothécaire du canton de Genève 1987.

Du 11 décembre 1987 au 7 février 1988.

Commissaire : Hendel Teicher.

Expositions temporaires au Musée Rath (52 784 visiteurs)

Jean-François Liegme (1922-1977).

Du 2 décembre 1986 au 28 janvier 1987.

Commissaire : Charles Goerg.

Tumaco, mille ans d'art précolombien.

Du 3 décembre 1986 au 28 janvier 1987.

Organisé par le Musée d'ethnographie.

Commissaire : D. Schoepf.

Pour ces deux expositions : 3056 visiteurs dont 205 élèves de 15 classes (du 1^{er} au 28 janvier 1987).

André Thomkins (1930-1985) « Oh, cet écho ! » Dessins.

Du 19 février 1987 au 20 avril 1987.

Commissaire : Charles Goerg.

H.R. Huber, peinture sur acier 1982-1987.

Du 19 février 1987 au 20 avril 1987.

Commissaire : Hendel Teicher.

Vitra édition 1987 : Mécénat d'industrie, artistes, designers, architectes, créateurs de sièges.

Du 19 février 1987 au 20 avril 1987.

Commissaire : Hendel Teicher.

Pour ces trois expositions : 2540 visiteurs dont 21 classes comprenant 198 élèves.

Richard Long.

Du 7 mai 1987 au 21 juin 1987.

Commissaire : Hendel Teicher.

2392 visiteurs dont 17 classes comprenant 176 élèves.

Alexandre Calame (Vevey 1810-Menton 1864).

Du 9 juillet au 20 septembre 1987.

Commissaires : Charles Goerg et Valentine Anker.

13140 visiteurs dont 54 classes comprenant 878 élèves.

« Minotaure » : De Picasso aux surréalistes, l'aventure d'Albert Skira.

Du 17 octobre 1987 au 31 décembre 1987.

31206 visiteurs dont 311 classes comprenant 6663 élèves.

L'objet du mois

Janvier	Denis Oppenheim, dessin.
Février	Aspects de la pendulerie du XIX ^e siècle.
Mars	Christ roi des rois.
Avril	Une stèle, fausse-porte égyptienne livre ses secrets.
Mai	Etuis, boîtes et coffrets du XIX ^e siècle.
Eté	Etuis, boîtes et cassettes de l'époque gothique.
Octobre	Un bois gravé en couleur de Joan Miró.
Novembre	Magie des verriers romains.
Décembre	Il y a cent ans : Eugène Demole publie son histoire monétaire de Genève.

L'inventaire des collections

Le 23 juin 1987, le Conseil municipal a voté un crédit permettant de réaliser un inventaire moderne des collections du Musée d'art et d'histoire et de ses filiales, soit environ 500 000 objets. L'utilisation de l'informatique donnera à cet inventaire une précision et une fiabilité très élevées, garantira sa mise à jour et assurera son accessibilité.

Les travaux ont commencé immédiatement. Les programmes avaient été mis au point en collaboration avec l'Université de Genève et 5000 objets avaient déjà été traités à titre expérimental. Le cahier des charges destiné à l'achat de machines et de logiciels, a pu être soumis à des entreprises spécialisées en fin d'année, tandis que se constituait un premier groupe de collaborateurs temporaires qui vont se consacrer uniquement au travail d'inventaire.

De nombreux contacts ont été pris tant sur le plan suisse que sur le plan international pour garantir que l'inventaire du musée pourra aisément s'intégrer aux grandes banques de données qui sont en train de voir le jour dans les musées européens.

Les travaux d'inventaire s'accompagnent d'une intense activité de l'atelier de photographie. Près de 5000 prises de vue ont pu être effectuées au cours de l'année.

Aménagement des réserves

La gestion des collections non exposées en permanence continue à poser des problèmes difficilement surmontables. Il s'agit non seulement de les mettre à l'abri soit dans les caves du Musée, soit dans la dizaine de locaux loués un peu partout dans des immeubles privés de la ville, mais de les rendre accessibles aux spécialistes, de maintenir ou d'améliorer leur état de conservation, d'en faire des photographies et d'organiser les nombreux transports nécessaires pour des prêts à l'extérieur et des travaux de recherche. Avec le temps, cette occupation accessoire du personnel de conservation est en train de devenir la tâche principale d'un groupe important de collaborateurs.

Deux mille cent trente-six peintures ont été installées dans un nouveau dépôt, loué au Port-Franc qui présente d'excellentes conditions de sécurité. Après l'incendie du Palais Wilson, cinq cents meubles anciens ont dû être déplacés d'urgence dans un autre local du Port-Franc.

Les collections de numismatique font l'objet d'une réorganisation complète. De même, les collections d'art du XX^e siècle (peintures, sculptures) ont été déplacées et réunies provisoirement en un seul point des réserves, en attendant leur transfert au futur Musée d'art contemporain.

Laboratoire et ateliers de restauration

A la suite de l'incendie du dépôt du Palais Wilson, plusieurs restaurateurs et membres du laboratoire sont intervenus pour sauver les objets.

Après une conservation provisoire, les objets ont été déposés dans différents lieux, avant d'être restaurés. Il est évident que cet incident a obligé à concentrer les efforts dans ce domaine.

Musée Ariana

Les travaux de restauration du bâtiment progressent lentement, à la mesure des grandes difficultés techniques que pose ce vaste édifice.

Des experts sont venus préciser les informations concernant les collections :

- M. Christian Jörg, du Musée de Groningue, spécialiste de la Chine de commande,
- M. Jacques Bastion, de Strasbourg, spécialiste de la faïence de l'est de la France,

- M^{me} Régine Guillebon de Plinval, de Paris, spécialiste de la porcelaine de Paris,
- M. Christian Bonin, de Béziers, spécialiste de la faïence française du sud de la France.

Le Musée Ariana a participé à six expositions en accordant des prêts, soit :

- Haage Gemeentmuseum, « Meiji – Japanese art in transition », 21 mars - 25 mai 1987, sept pièces au catalogue.
- Centre d'art visuel, Halles de l'Ile, « Exposition rétrospective du centenaire de la Société mutuelle artistique », 3 - 27 juin 1987, une pièce.
- Château de Nyon, « Faïence de Nyon, XVIII^e et XIX^e siècle », 26 juin - 1^{er} novembre 1987, quatre-vingt pièces et publication.
- Château de Penthes, « Les soyeux lyonnais, magiciens des demeures royales et impériales », 27 juin - 30 novembre 1987, 10 pièces avec catalogue.
- Mulhouse, Maison de la Céramique, « Tendances de la céramique suisse », 3 - 31 octobre 1987, deux pièces.
- Musée de Carouge, « Biennale de la céramique décorée », 13 novembre - 12 décembre 1987, quatorze pièces.

Musée d'histoire des sciences

Les travaux de restauration de la Villa Bartholoni sont en voie d'achèvement. Les bureaux ont pu être mis en service. Le sous-sol est terminé. Au rez-de-chaussée et au premier étage, la restauration des peintures originales se poursuit et occupera encore toute l'année 1988.

Maison Tavel

La Maison Tavel a reçu 63 208 visiteurs en 1987 (23 290 en 1986 depuis l'ouverture au public le 30 octobre 1986). Ce chiffre se répartit comme suit :

Visiteurs individuels et élèves

janvier	6008	juillet	5135
février	6712	août	5149
mars	6271	septembre	4133
avril	4558	octobre	5467
mai	5274	novembre	4278
juin	5413	décembre	4810

y compris :

110 classes primaires, avec 1880 élèves

122 classes secondaires, avec 2177 élèves.

La première exposition temporaire dans la grande salle polyvalente a été inaugurée le 12 septembre 1987 et est consacrée au Général Guillaume-Henri Dufour.

Collection iconographique du Vieux-Genève

Les locaux ont été repeints, puis réaménagés de manière plus commode et plus accueillante.

L'activité photographique s'est déroulée comme suit :

- 1) campagne de prises de vues d'une centaine de tableaux et documents de nos collections ;
- 2) retraitage de plaques anciennes dont les positifs étaient, soit de mauvaise qualité, soit en mauvais état ; contretypage et tirage de notre collection (45 unités) de négatifs papier (calotypes) ;
- 3) chargé un photographe de réaliser des vues générales de la ville de haute qualité.

La photothèque est le secteur le plus utilisé de la collection. Elle renferme plus de 70 000 photos, et nécessite une attention et un soin permanents : classement des nouvelles acquisitions, réordonnance, mise en réserve des photos les plus précieuses ou fragiles (leur conservation est mise en péril par la consultation). Cette année, nous nous sommes occupés essentiellement du classement des très nombreux et vieux suspens, ainsi que de la conservation de tirages photographiques anciens.

En plus des simples renseignements ou de la consultation des documents par des tiers, nous avons répondu à 211 demandes iconographiques (dont deux pour des reportages de la Télévision suisse romande). Nous avons fait tirer pour des tiers 546 photos à partir de nos négatifs, et prêté pour des expositions 22 photographies et 14 estampes cartes ou tableaux.

Musée d'instruments anciens de musique

Le musée a accueilli 13 505 personnes en 1987 dont :

2500 visiteurs à entrée payante,
8953 visiteurs à entrée libre,
2052 auditeurs de concerts.

Plus de 100 visites spéciales ont été organisées pour des groupes venant du monde entier.

Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie

En 1987, 46 193 personnes ont visité le musée (55 407 en 1986).

a) *Visiteurs individuels*

janvier	3100	juillet	5198
février	3240	août	6202
mars	3600	septembre	3566
avril	3399	octobre	2964
mai	3604	novembre	2244
juin	5058	décembre	2035

b) *Classes*

19 classes primaires	428 élèves
25 classes secondaires	500 élèves

c) *Autres manifestations*

37 visites commentées, 1077 auditeurs.

Expositions temporaires :

- objet du mois, Musée d'art et d'histoire de Genève : Aspects de la pendulerie au XIX^e siècle ;
- la vitrine consacrée en permanence au Groupement genevois des émailleurs a accueilli Anne Emery, Jean Pfirter et Alice-Marie Secretan-Barbault ;
- choix de pièces parmi les acquisitions et dons des années 1985 et 1986 ;
- la vitrine consacrée en permanence aux maisons genevoises a accueilli la Maison Gallopin ;
- nouvel accrochage de la collection d'outillage ;
- nouvel accrochage de la collection Bijoux Art Nouveau ;
- bijoux et accessoires du XIX^e siècle ;
- Prix de la Ville de Genève.

Cabinet des estampes

Visiteurs

5587 personnes ont visité les expositions, dont 616 élèves appartenant à 35 classes :

Piranesi	928	64 élèves en 7 classes
Moderne-Postmoderne	1676	212 élèves en 15 classes

Projet pour un nouveau Cabinet d'estampes des étudiants d'EPFZ	145		
L'Ange	1462	109 élèves en	9 classes
Matrices	301	127 élèves en	6 classes
Henri Passet	875	104 élèves en	8 classes

Acquisitions et dons

Gravure ancienne: Berardi, Callot

Gravure moderne: Armleder, Baselitz, Chirico, Disler, El Lissitzky, d'Espic, Exter, Fautrier, Gontcharova, Hayter, Iseli, Kassak, Klinger, Malevitch, Moholy-Nagy, J.-F. Müller, Peeters, Penck, Peri, Pfaff, Pincemin, Passet, Puni, Raetz, Rodchenko, Rozanova, Sandoz, Stalder, Tinguely,

soit quelque 260 pièces.

Département municipal des sports et de la sécurité

L'exercice 1987 a la particularité de se trouver à cheval sur deux législatures et, pour le département des sports et de la sécurité, il y eut changement de magistrat à mi-parcours. Les rapports de gestion des six services du département résument les activités courantes et les faits marquants de cette année 1987. Pour l'avenir, nous pouvons à grands traits dessiner quelques projets qui marqueront l'évolution des sports et de la sécurité de notre ville.

Malgré la spectaculaire évolution du sport ces dernières décennies, ce domaine est appelé à se développer encore. L'éducation physique étant maintenant obligatoire à l'école, chaque adulte de demain aura intégré le sport dans ses habitudes de vie. Dès lors, nous devons penser à construire maintenant les installations nécessaires pour l'an 2000 afin que le sport pour tous soit une réalité. De plus, Genève doit rester une ville inscrite au calendrier des grands événements sportifs mondiaux, d'où la nécessité d'augmenter la capacité d'accueil d'installations telles que le stade des Charmilles et la patinoire des Vernets, tout en conservant à cette dernière sa polyvalence.

Pour d'autres projets sportifs ambitieux et à caractère régional, il serait souhaitable que la Suisse s'ouvre à l'Europe et puisse profiter des perspectives de développement qu'offre l'échéance de 1992. Genève tiendrait là une occasion de collaborer avec la France voisine pour la réalisation d'installations que l'exiguïté de notre territoire ne nous permet pas d'implanter à l'intérieur de nos frontières.

Dans le domaine de la sécurité, la police municipale devra disposer d'un effectif et de compétences accrues pour se manifester toujours davantage au service des citoyens de notre ville. Pour le Service d'incendie et de secours, nous devons envisager de créer une nouvelle caserne sur la rive droite et, pour l'instant, nous examinons la possibilité d'ouvrir 24 heures sur 24 la caserne des Asters.

Autre maillon de cette chaîne de sécurité, la Protection civile, quant à elle, doit privilégier son rôle en temps de paix afin d'être perçue comme un instrument de formation de chacun de nous à des comportements adaptés aux risques quotidiens.

En ce qui concerne l'abattoir, relevons l'important accord conclu entre la Ville de Genève et la SEGUA SA, stipulant que cette société construira, dirigera et gèrera un nouvel abattoir qui sera opérationnel courant 1991.

Terminons ce tour d'horizon du département des sports et de la sécurité par le Service du domaine public qui va porter un accent particulier sur l'animation des rues, places et quais de notre ville.

SERVICE DES SPORTS

1. Généralités et faits marquants

Deux événements importants ont marqué l'année 1987 : l'inauguration en mars du Centre sportif du bois des Frères et la fermeture en juin du Pavillon de Plainpalais dont les activités seront relogées dans les halles de sports de la Queue-d'Arve en cours de construction.

Au cours de cette période, deux projets importants ont été présentés au Conseil municipal : la rénovation des bains des Pâquis et la construction d'une piscine couverte à Varembeé.

L'aide financière aux clubs et associations sportives s'est poursuivie, de même que l'appui à l'organisation de manifestations.

Le service a poursuivi ses efforts de rationalisation et une étude de réorganisation a été entreprise dans ce sens.

2. Personnel

Le mouvement du personnel a été extrêmement dense en 1987. Outre les 42 personnes temporaires engagées tout spécialement pour les saisons d'été et d'hiver, 18 nouveaux collaborateurs ont été nommés. Cette augmentation a été

essentiellement provoquée par l'ouverture du Centre sportif du bois des Frères.

Au 31 décembre 1987, l'effectif comptait 146 personnes fixes et 65 employés temporaires.

Une part importante du montant budgété au titre des dépenses en personnel n'a pas été utilisée du fait de l'impossibilité de remplacer immédiatement les personnes démissionnaires, décédées ou transférées. D'autre part, le Centre sportif du bois des Frères a été exploité plus tard que prévu, ce qui nous a amené à recruter le personnel de manière échelonnée.

En poursuivant les mesures d'organisation et de rationalisation, nous avons réussi à réduire le solde d'heures supplémentaires à reprendre.

3. Organisations du Service des sports

Loisirs et sports, programme de sept activités gratuites destiné aux « anciens-jeunes » dès l'âge de 55 ans. Plus de 600 personnes, domiciliées dans le canton de Genève ont participé à nos sorties à ski de fond, à nos balades du mercredi et ont aussi eu l'occasion de pratiquer la course à pied et de s'initier à l'art de la pétanque, du billard, du tennis de table, sans oublier, bien entendu, nos sessions d'autodéfense qui connaissent un succès qui ne se départit pas.

L'insigne sportif genevois, vrai modèle de sport « pour tous » puisqu'il est destiné à toutes les couches de la population a enregistré près de 900 inscriptions.

L'hommage aux champions a permis au Conseil administratif de récompenser lors d'une cérémonie au Grand Théâtre quelque 350 championnes et champions, issus de sports les plus divers, et qui se sont distingués au niveau national, par l'obtention du titre de champion suisse individuel ou par équipe.

4. Ecoles de sports

A Genève, les jeunes qui désirent apprendre et se perfectionner dans un sport n'ont que l'embarras du choix. Moyennant des conditions avantageuses, les clubs de la Ville de Genève font beaucoup d'efforts pour inculquer aux enfants les rudiments de leurs sports préférés. Le Service des sports contribue largement à cette formation par l'octroi de subventions qui complètent l'aide apportée par jeunesse et sports. En 1987, près de 3000 enfants des 2 sexes, âgés de 8 à 14 ans, ont participé aux écoles de sports organisées par environ 60 clubs.

Le redressement des écoles de hockey et de patinage se confirme depuis la saison 1984-1985, grâce aux mesures prises il y a deux ans. Les cours sont très bien structurés et encadrés par des moniteurs et entraîneurs consciencieux et motivés.

Les traditionnelles écoles d'été (tennis, planche à voile, tir à l'arc, dériveur « Optimist » et ski nautique) ont été complétées en 1987 par une école d'aviron.

Les semaines de sports pour les jeunes, « SPORIGINAL », ont été reconduites selon la formule maintenant traditionnelle : durant une semaine, les enfants sont pris en charge par des maîtres d'éducation physique qui, de 8 h à 17 h, leur font découvrir, sur la base d'un programme structuré, le canoë, le jonglage et de petites acrobaties, le frisbee, le tir à l'arc, le badminton et le tennis de table.

L'engouement pour toutes ces écoles a été extraordinaire, ce qui nous encourage à les reconduire pour l'été 1988. A noter que toutes ces organisations, très largement subventionnées par le département municipal des sports et de la sécurité, ont pu être réalisées grâce à l'étroite collaboration de M. Paul Gilliéron, inspecteur d'éducation physique au Département de l'instruction publique.

5. Subventions

Grâce au crédit important voté par le Conseil municipal 16 associations cantonales, représentant plus de 40 disciplines sportives, ont bénéficié de subventions en faveur des mouvements juniors.

Sport-Toto

La part du bénéfice du Sport-Toto versé à la Ville de Genève a permis la réfection de la piste d'athlétisme de Champel, qui en avait un grand besoin, et l'équipement en systèmes d'arrosage automatique des stades de Balexert et de Picot.

6. Centre sportif des Vernets

La fréquentation de la patinoire est en augmentation régulière de 3 à 4 % par année. Pour cette saison, nous avons enregistré 174666 entrées.

La location des patins a fortement augmenté, passant de 63657 paires en 1986 à 68457 paires en 1987.

La fréquentation de la piscine est stationnaire : 330909 entrées cette année contre 330949 en 1986.

La fréquentation du parking est également en hausse : 120389 usagers en 1987 contre 118626 l'an passé.

Les faits marquants apparus durant l'année au Centre sportif des Vernets ont été les suivants :

- transformation des anciens bureaux administratifs en secrétariats pour les clubs sportifs et aménagement de deux salles de conférences ;
- amélioration de l'entretien des plantations et des pelouses autour du Centre sportif grâce à l'engagement d'un jardinier.

En ce qui concerne les patinoires :

- création de vestiaires pour le Club des patineurs et de deux loges pour les professeurs de patinage ;
- réalisation de divers aménagements autour des pistes de glace pour les rendre conformes aux directives de la Ligue suisse de hockey sur glace et rafraîchissement du vestiaire des arbitres à la patinoire intérieure ;
- remise en état des tours de réfrigération, révision de tous les moteurs-réducteurs et changement des séparateurs de gouttelettes ;
- renouvellement de quatre projecteurs-poursuites à la patinoire, du tableau de chronométrage de la piste intérieure et des automates distributeurs de billets pour la location de patins ;
- création le mardi des soirées musicales « Embruns souvenirs » en collaboration avec Radio-Lac, ce qui a permis d'offrir une nouvelle prestation au public.

En ce qui concerne la piscine :

- installation de lecteurs de chlore automatique avec réglage en continu, ceci dès janvier 1987, ce qui nous a permis de mieux suivre l'évolution de la chloration tout en réduisant le personnel de surveillance des installations ;
- engagement de personnel féminin pour la surveillance des bassins ;
- création d'une école de water-polo.

7. Bassins de quartier – Bains des Pâquis et Varembe

Les bassins de quartier (Liotard, Contamines et Pâquis-Centre) sont toujours exploités par les écoles, les clubs ou associations de quartier ; les planings d'utilisation sont complets. Malgré cela, nous faisons en sorte que l'ouverture au public soit la plus large possible.

Les tableaux de commandes électriques pour le fonctionnement des fonds mobiles de la piscine de Pâquis-Centre ont été renouvelés.

Les conduites pour l'eau de renouvellement de la piscine de Contamines ont été entièrement changées, ainsi que tous les préfiltres des pompes.

Dans toutes les piscines, les appareils de mesure de chlore résiduel ont été normalisés.

Les bains des Pâquis, dont la reconstruction est proposée par le Conseil administratif, ont été ouverts au public du 23 mai au 13 septembre. 73000 entrées ont été enregistrées contre 95000 en 1986. Cette diminution est due au mauvais temps en début de saison. A noter que pour la sécurité des usagers, des contrôles d'analyse de l'eau ont lieu plusieurs fois par semaine, tant sur la plage que dans les bassins. Ces opérations sont effectuées par le Service cantonal d'hydrobiologie.

Une mauvaise saison également pour le bassin de Varembe: 28'000 personnes ont fréquenté ce bassin contre 40'000 en 1986.

8. Stades et pavillons des sports

Le 11 mars, a été inauguré le Centre sportif du bois des Frères. Cette importante réalisation comprend:

- une salle omnisports divisible en trois parties, avec gradins amovibles d'une capacité de 400 spectateurs assis, et une galerie pour 150 spectateurs debout;
- trois salles de sports: lutte, tir à l'arc (10 cibles) et tir à air comprimé (20 cibles);
- une salle de théorie et une salle de musculation.

Les aménagements extérieurs comprennent dix courts de tennis (ouverture début 1988), deux terrains de football (dont un synthétique) et un emplacement pour la pratique de l'athlétisme scolaire.

Le 6 mars, ont été inaugurées les nouvelles installations du stade de Varembe (vestiaires, tribunes, solarium) constituant la deuxième étape des travaux du complexe de Varembe.

Au cours de l'année, les études de plusieurs projets se sont poursuivies:

- *Stade de Champel*: nouveaux terrains d'entraînement, nouveaux vestiaires, piste de bicross, zone d'échauffement pour athlétisme, courts de tennis.
- *Pavillon de Champel*: adaptation aux besoins actuels.
- *Stade de Balexert*: réaménagement du bloc vestiaire ainsi que du terrain en stabilisé.
- *Stade du bois de la Bâtie*: création d'un nouveau terrain d'entraînement, ouvert au public.

- *Stade de Frontenex*: création d'une nouvelle tribune, d'une salle pour le rink-hockey.

L'année 1987 a également été marquée par la fermeture du Pavillon de Plainpalais le 30 juin. Dans l'attente de la réalisation des halles de sports de la Queue-d'Arve – dont les travaux ont débuté en fin d'année – nous avons dû appliquer les mesures suivantes: retour du rink-hockey au Pavillon des sports de Champel, retour du badminton dans le hall de la patinoire des Vernets, démontage du vélodrome et stockage de la piste et des gradins dans l'attente de leur remontage dans une des halles de la Queue-d'Arve, suppression du boulodrome durant les travaux.

Concernant les tennis de Vessy, la légère diminution de fréquentation constatée en 1986 s'est poursuivie en 1987.

9. Divers

Centre d'entraînement à la régates et Tour de France à la voile

Le remplacement des voiliers et la présence du CER au Salon du nautisme de Genève en février ont permis d'augmenter le nombre des membres. L'organisation et les structures du CER ont été modifiées (le CER est désormais constitué en association) et un nouveau responsable technique dirige le Centre.

Le voilier *Genève*, engagé dans le Tour de France à la voile, a remporté la deuxième place parmi les 35 concurrents, ce qui est un véritable exploit dû autant à la compétence du skipper qu'à la qualité des entraînements effectués tout au long de l'année dans le cadre du CER.

CEDEPS

Le Centre de documentation d'éducation physique et de sports, géré en collaboration avec le Département de l'instruction publique et l'Université, a porté à plus de 3000 le nombre des ouvrages à disposition des maîtres de sport et du public. Les heures d'ouverture au public ont été élargies et un effort de promotion a été réalisé pour faire mieux connaître cette institution.

SERVICE DE POLICE MUNICIPALE

1. Généralités et faits marquants

Après la mise en place des nouvelles structures du service en 1985 et 1986, le Service de police municipale a pu au cours de l'année 1987 tester cette nouvelle organisation qui s'avère tout à fait positive.

Dès le début de l'année 1987, le troisième étage de l'immeuble du 19, bd Helvétique a été mis à la disposition du service. Un hall d'accueil et une réception ont été aménagés pour le public ainsi qu'un bureau de réception pour les enquêteurs.

Avec le transfert de la section des enquêtes de la rue du Petit-Senn au bd Helvétique en mars 1987, le but de réunir tous les bureaux administratifs du service dans le même immeuble a été atteint.

Une nouvelle antenne du corps des agents a été inaugurée en septembre 1987 à la rue du Midi dans le quartier des Grottes. Ce poste est occupé par une petite brigade, le groupe d'appoint rapide qui compte 8 agentes et agents, directement subordonnés au commandant des agents. Une permanence reçoit le public de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h du lundi au vendredi.

La cérémonie de prestation de serment des aspirants agents est un autre fait à signaler. En 1987, elle a pris un caractère officiel et s'est déroulée en présence des représentants des autorités cantonales et municipales, de la presse, des familles de nouveaux agents, ainsi que des personnes qui ont collaboré à leur formation.

Les objectifs posés dans le courant de l'année 1986 ont été atteints en ce qui concerne l'organisation et la rationalisation du travail. Reste le problème toujours plus épineux de l'effectif trop restreint des agents municipaux qui ne leur permet pas de faire face à toutes les tâches qui leur sont demandées. Le nombre impressionnant des heures supplémentaires accumulées en est la preuve.

Plusieurs entretiens ont eu lieu avec M. Bernard Ziegler, conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police, en vue de définir le cadre dans lequel un groupe de travail à constituer étudiera l'élargissement des compétences de la Police municipale.

2. Personnel

Au 31 décembre 1987, l'effectif du service était de 103 personnes, dont 81 appartenaient au corps des agents municipaux.

Dix gardes temporaires ont été engagés durant la période du 1^{er} mars au 31 octobre 1987.

3. Activités du service

Secrétariat du service

Le secrétariat est notamment chargé de la réception du public et des appels téléphoniques, du courrier, de l'économat et de la gestion des absences de tout le personnel du service.

Section des contraventions et amendes d'ordre

43 200 amendes d'ordre et 3300 procès-verbaux ordinaires ont été traités en 1987, soit :

- 30 400 paiements enregistrés ;
- 13 300 PV de contraventions établis ;
- 2 800 divers (annulations, en recherche, en suspens, etc.).

Le nombre de contraventions traitées en 1987 est pratiquement identique à celui de l'année 1986. En revanche, les paiements enregistrés ont été en légère augmentation.

La diminution des contraventions : 43 200 en 1987 contre 47 600 en 1986 est imputable au manque d'effectif des agents municipaux ainsi qu'aux services spéciaux de plus en plus nombreux et importants qui leur sont demandés.

Bureautique et informatique WANG

Notre choix et volonté d'utiliser les moyens techniques les plus performants méritent un chapitre. Au mois d'avril, un système informatique d'une plus grande capacité a été mis en place. Quatre écrans supplémentaires ont été installés, trois pour la section des enquêtes et un au secrétariat du corps des agents.

La sauvegarde régulière de la totalité des documents se fait sur bandes magnétiques ; ce système a été installé au mois d'août. Le responsable du système s'est perfectionné jusqu'au niveau de la programmation en suivant des cours chez le constructeur Wang. Il forme tout le personnel utilisant le système Wang, l'accent a été mis en 1987 sur la formation de tous les enquêteurs.

Informatique IBM

Depuis le mois de novembre 1987, le service est relié à l'ordinateur central de la Ville de Genève et utilise les possibilités offertes par la messagerie électronique. La gestion des amendes d'ordre et la comptabilité y relative sont en cours de test. L'application opérationnelle sera effective dès le mois de mai 1988 environ.

Sections des enquêtes

1986 enquêtes ont été traitées en 1987 par la section, dont 633 demandes de naturalisation qui se décomposent comme suit :

117 Confédérés
353 jeunes étrangers
162 étrangers
1 complément

Le produit des taxes d'inscription des requêtes en naturalisation s'élève à 74 500 francs.

A la suite d'une décision du Conseil municipal, ratifiée par le Conseil d'Etat en date du 29 juillet 1987, une commission permanente des naturalisations a été créée et une séance d'information à l'intention des candidats sera désormais organisée régulièrement.

4. Corps des agents municipaux

L'effectif du corps des agents au 31.12.1987 était de 81 personnes :

- Etat-major, secrétariat et instruction	9
- Groupe d'appoint rapide	8
- Poste de Rive	21
- Poste des Pâquis	21
- Poste de Plainpalais	22

Les interventions se décomposent comme suit :

- tous secteurs, amendes et avertissements	47 696
- en matière de circulation routière	45 450
- dans les promenades	6 811
- sur les stades	634
- salubrité publique	1 043

Signalons 2899 interventions sur les marchés dont 621 déplacements de véhicules gênant la circulation et 1423 interventions à l'encontre des chiens.

L'activité des agents municipaux n'est pas que répressive ; ils ont établi 246 rapports signalant des défauts à la signalisation routière, 442 rapports de dégâts à divers matériels et installations des administrations municipale et cantonale, 58 rapports adressés au Service « sécurité et salubrité » du Département des travaux publics. A ajouter à ces chiffres, 547 autorisations pour occupation provisoire du domaine public, 439 contrôles de terrasses et les différents contrôles de taille des haies en été et enlèvement des terrasses en automne.

En permanence, les agents par leur simple présence dans la rue, représentent un appui et un secours pour les citoyens.

Equiperment et uniformes

L'augmentation du parc radio et l'acquisition d'un véhicule supplémentaire par poste permet désormais aux groupes en patrouille de bénéficier d'une plus

grande mobilité, d'accroître leur indépendance et d'intervenir plus rapidement sur le terrain. Un nouveau logotype a été introduit sur les uniformes et, le 24 novembre 1987, les autorités et la presse ont pu découvrir le nouvel uniforme qui sera arboré par les agentes dès le printemps 1988.

Ecole de formation

Six aspirants agentes et agents ont commencé l'école de formation le 1^{er} mars et ont été assermentés le 7 octobre 1987. Cette volée a été la première à bénéficier d'une nouvelle réorganisation de l'école. Le nombre d'heures de cours a augmenté et de nouveaux cours ont été introduits.

Formation continue

Pour la première fois, des cours de formation continue ont été donnés sur quatre jours à l'ensemble du corps permettant, d'une part, de rafraîchir certaines données apprises depuis plusieurs années, d'autre part, d'acquérir des connaissances nouvelles et de s'adapter aux techniques récentes.

5. Conclusion

Malgré un effectif insuffisant, les agents municipaux ont répondu à toutes les demandes qui leur ont été adressées. Il est à préciser à ce sujet que le nombre de services spéciaux a augmenté de 68 %. Cette augmentation s'est faite au détriment des activités quotidiennes de surveillance et a eu, pour conséquence, un nombre impressionnant d'heures supplémentaires en 1987, équivalant à la mise en congé de tout le corps durant huit jours ouvrables !

Si, en 1987, la section des enquêtes a enregistré un retard supplémentaire dans le traitement des dossiers, il sera résorbé durant les premiers mois de 1988, les travaux administratifs étant entièrement informatisés à ce jour.

SERVICE MUNICIPAL DE L'ABATTOIR ET DU CONTROLE DES VIANDES

1. Généralités

L'année 1987 a marqué une étape importante dans le processus de restructuration progressive du complexe de l'Abattoir de la Praille. En effet, de nouvelles décisions importantes ont pu être prises et appliquées.

Il s'agit notamment de :

- la fermeture de l'usine de traitement des matières carnées (UTMC) à la Praille ;

- la mise en service d'une centrale d'élimination des déchets carnés ;
- l'introduction d'un nouveau tarif d'abattage avec effet au 1^{er} juillet 1987 ;
- la décision prise par les usagers de l'Abattoir d'étudier la possibilité de construire sous leur responsabilité, et sans l'intervention de l'administration municipale, un nouvel abattoir privé qui pourrait être mis en service dès 1991.

Parallèlement à cette évolution, le service – en coopération avec l'Office vétérinaire cantonal et SEGUA SA – a poursuivi l'introduction de mesures d'adaptation souples et efficaces afin de maintenir le niveau des prestations offertes et, dans certains secteurs spécifiques, de contribuer à augmenter la productivité de certaines tâches.

2. Personnel

A la suite de la fermeture de l'usine de traitement des matières carnées à fin mai 1987, il a été procédé à de nombreuses mutations de personnel pour reclasser tout les collaborateurs touchés par cette mesure.

Au 31 décembre 1987, l'effectif du service atteignait 32 personnes.

3. Etudes et consultations

Durant toute l'année 1987, des négociations ont eu lieu entre une délégation des usagers de l'Abattoir et le Conseil administratif au sujet de l'avenir du complexe de l'Abattoir. Le 11 décembre 1987, un protocole d'accord a pu être signé entre les deux partenaires qui concerne la création par les usagers de l'Abattoir actuel – sans la participation de la Ville de Genève – d'une nouvelle société anonyme en vue de la conception, de la construction et de l'exploitation d'un nouvel abattoir privé qui sera déclaré d'utilité publique par les instances sanitaires.

Cette reconstruction se fera sur le site de l'Abattoir actuel et n'utilisera qu'un tiers de la superficie du terrain du complexe existant. En parallèle à la construction du nouvel établissement, l'Abattoir municipal actuel poursuivra son activité jusqu'à la mise en service des nouvelles installations.

Les usagers de l'Abattoir municipal de Genève, regroupés au sein de Segua SA, ont confié le mandat d'étude relatif au nouvel abattoir à la Société Blezat-Ferrat Alimentaire de Lyon. Au vu du résultat de cette étude, la Segua SA a confirmé à la Ville de Genève, en date du 31 mars 1988, sa décision d'entreprendre la construction d'un nouvel abattoir qu'elle dirigera et gèrera. Cette installation devra être opérationnelle courant 1991.

Si cet accord n'avait pu se confirmer, un plan de désengagement du complexe actuel aurait été appliqué.

4. **Commission consultative**

La Commission consultative des usagers de l'Abattoir, composée de :

MM. Isaïe Arpa
Paul Ferrari
Pierre Filliez
Edmond Meyer
Pierre Pérusset
Gilbert Reymond
Jean-Jacques Vecchio
Georges Vuille

s'est réunie en séance plénière le 6 mai 1987 et le 14 octobre 1987 sous la présidence du conseiller administratif chargé du département municipal des sports et de la sécurité.

En raison des projets en cours de discussion, de nombreuses autres séances de travail ont réuni durant l'année, la direction du service, les représentants des usagers et de l'Office vétérinaire cantonal.

5. **Conclusion**

L'année 1987 a représenté un tournant puisque les décisions de principe ont pu être prises au sujet de l'avenir de ce complexe qui a été mis en service en 1949.

La diminution de volume des abattages et du tonnage des viandes foraines reflète, d'une part, l'incertitude qui règne depuis plusieurs années par rapport à l'avenir de cette activité à Genève et, d'autre part, la modification progressive des habitudes des consommateurs.

Ces réductions de tonnage ont eu bien évidemment une incidence négative sur les recettes malgré les nombreuses mesures d'économie et de réorganisation qui ont pu être introduites et ont déjà commencé à produire leurs effets.

L'introduction d'un nouveau tarif d'abattage, particulièrement favorable pour le tuage des porcs, a néanmoins permis de maintenir un volume d'activité satisfaisant dans ce secteur.

Eu égard au vieillissement de nombreuses installations, le service technique du SMAC a accordé une attention particulière à la surveillance de ses

équipements et à leur entretien. En outre, un soin particulier a été accordé aux mesures de sécurité en faveur des différents personnels qui travaillent dans le complexe industriel de l'Abattoir.

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS (SIS)

1. Généralités et faits marquants

En 1987, le nombre total des interventions reste proche du record de 1985, avec 4373 sorties, soit une moyenne de 12 par jour ou une toutes les 2 heures. La part des incendies et débuts d'incendies de toute nature reste stabilisée à 18 % de notre activité avec 804 sorties.

La progression des fausses alertes provoquées par les installations raccordées à notre centrale d'alarme a été stoppée après une augmentation de 600 à 800 en deux ans. C'est en grande partie dû au résultat d'une augmentation des indemnités perçues pour alertes injustifiées dont le nouveau tarif est entré en vigueur le 1^{er} juillet 1987. Notre vigilance doit être maintenue pour réduire ces fausses alertes qui représentent le 30% de nos sorties prioritaires. Mentionnons tout de même que 1 déclenchement sur 11 est provoqué par un début de sinistre quelconque.

Ces dernières années, des incendies majeurs, ayant éclaté la nuit, ont démontré l'insuffisance des effectifs nocturnes de la permanence. Actuellement, nous ne pouvons garantir qu'une présence nocturne de 18 professionnels pour les premiers secours de tout le canton alors que le déclenchement de deux interventions simultanées devient relativement fréquent.

Le 23 novembre 1987, le poste N° III de Frontenex a été définitivement mis hors service. Il fonctionnait depuis avril 1973.

La nouvelle caserne qui le remplacera a fait l'objet d'un crédit voté par le Conseil municipal au printemps 1987.

Le défilé quadriennal s'est déroulé le 16 mai au parc des Bastions en présence des autorités cantonales et municipales. Les compagnies du bataillon se sont présentées dans les diverses tenues à leur disposition (tenue de feu, d'instruction et de sortie). Tous les engins dont la destination n'est pas évidente pour le public portent désormais la mention de leur fonction.

L'adaptation du statut du personnel du SIS aux modifications intervenues, en 1986, dans le statut général a provoqué une révision de certaines dispositions spécifiques :

- introduction du grade d'adjudant ;

- maintien de 6 caporaux par section ;
- accession possible du chef de service au grade de lieutenant-colonel ;
- promotion automatique plus favorable des téléphonistes ;
- maintien du droit à la retraite anticipée en cas de transfert dans un autre service après 20 ans d'activité de sapeur-pompier ;
- réduction du taux de participation du personnel au financement de la retraite anticipée.

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la formation des ambulanciers nous occasionne une modification de nos programmes d'instruction pour les jeunes ainsi que pour le personnel en place.

Au mois d'août, s'est terminé un premier stage de perfectionnement pratique au CMCE pour l'ensemble du personnel d'intervention (117 participants). Ce stage chez les cardiomobilistes comprenait quelque 150 heures de présence en deux semaines. Cette expérience positive et très appréciée devrait pouvoir être poursuivie, le tournus étant d'au moins deux ans et demi.

Une étude complète de l'implantation de la centrale d'alarme au 3^e étage, telle que nous l'avions prévue dans le cadre de la reconstruction, a été préparée. Il en résulte que le transfert des équipements d'alarme téléphonique Gfeller, en service depuis 1972, doit être abandonné pour des raisons de fiabilité. Un crédit complémentaire devra être présenté en 1988, en accord avec les communes genevoises et le Département de l'intérieur.

Une amélioration des installations de la caserne des Asters a également été étudiée mais ne pourra pas être réalisée avant 1989.

2. Statistiques des interventions

Genres de sinistres	Ville de Genève	Communes	Hors canton	total 1987	total 1986
<u>Sorties prioritaires avec feux bleus et sirènes</u>					
Sauvetages de personnes	122	99	1	222	195
Incendies et début d'incendies	293	306	2	601	625
Feux de véhicules	84	85	3	172	147
Feux de cheminées	9	17	2	28	23
Dérangements de calo à mazout	19	5	-	24	22
Chaudières surchauffées	17	3	-	20	13
Refoulements de fumée	7	4	-	11	8
Fausses alarmes pour fumée	224	93	-	317	331
Explosions	2	1	-	3	3
Constats suite incendie ou autre	77	41	-	118	119
Dérangements inst. électr.	13	4	-	17	33
Alertes injustifiées due aux avertisseurs	537	264	-	801	804
Odeurs de gaz (ou autres)	136	76	-	212	231
Fuites d'hydrocarbures et chimiques	208	119	3	330	330
Alarmes fallacieuses	17	15	-	32	30
sous-total				(2'908)	(2'919)
<u>Sorties non prioritaires</u>					
Transports de blessés (centre municipal Vernets)	100	-	-	100	113
Sauvetages d'animaux	65	52	-	117	127
Dépannages d'ascenseur	418	145	-	563	536
Prévention chute de matériaux	261	41	-	302	363
Inondations	72	17	-	89	126
Interventions diverses	175	117	2	294	287
sous-total				(1'465)	(1'556)
Total général des interventions	2'856	1'503	13	4'373	4'475
en %	65,3	34,4	0,3	100	100
Total caserne principale	1'652	950	6	2'608	2'507
Total poste rive droite	719	363	7	1'089	1'200
Total poste rive gauche	485	191	-	676	768

3. Personnel

Au 31 décembre 1987, l'effectif du service était de 165 personnes qui se répartissaient comme suit :

– Officiers – ingénieurs	4
– Officiers du rang	7
– Sous-officiers	54
– Appointés et sapeurs	83
– Employés civils	17

4. Véhicules

Véhicules immatriculés au 31.12.1987 :

Poids lourds : SIS : 23 + 2 sauveteurs auxiliaires	25
Véhicules légers : SIS : 31 + 10 bataillons	<u>41</u>
	66

En décembre 1987, le Conseil administratif a saisi le Conseil municipal d'une demande d'ouverture d'un crédit pour la modernisation du parc véhicules du SIS.

Utilisation du parc

Pour 7566 sorties de véhicules en intervention et 238445 km parcourus, nous n'avons enregistré que 6 cas d'accidents pour la 2^e année consécutive, ceci malgré les difficultés croissantes pour se frayer un passage dans les artères de plus en plus encombrées par le stationnement «sauvage».

5. Divers

a) *Services de préservation*

303 services de garde ont été assurés en 1987 par le SIS, principalement au Grand Casino et dans les cinémas.

b) *Bibliothèque technique*

En 1987, nous avons livré 116 guides des produits dangereux à l'étranger et 97 en Suisse. Le tome II de la 2^e édition sera disponible en été 1988. Dans tous les milieux responsables de la prévention ou de l'intervention, ce guide, créé par le SIS, est considéré comme un ouvrage de référence indispensable.

c) *Manifestations 1987*

- Lors du salon international « Transpublic » réservé aux transports publics et véhicules communaux, le SIS a organisé un stand destiné à présenter au public genevois, ainsi qu'aux sapeurs-pompiers suisses et étrangers, l'effort réalisé dans l'organisation de la défense chimique à Genève. Du 28 avril au 2 mai les quatre véhicules suivants étaient exposés (avec le guide des produits dangereux):
 - fourgon de commandement
 - fourgon de protection AC
 - suceuse anti-déflagrante et séparateur
 - véhicule de défense chimique
- Les 26 et 27 septembre, nous avons organisé le VI^e congrès départemental des médecins et pharmaciens sapeurs-pompiers de l'Ain avec 115 participants.
- Le 21 novembre, nous avons reçu les officiers chefs des centres de secours de la Haute-Savoie pour une journée d'instruction sous la conduite de leur directeur départemental.

6. Compagnies volontaires de sapeurs-pompiers

L'effectif au 31 décembre 1987 accuse un déficit de quelque 200 hommes par rapport à l'effectif réglementaire.

Les quatre compagnies volontaires ont été alarmées 34 fois au total. L'alarme générale du bataillon n'est intervenue qu'une seule fois, à l'occasion de l'incendie du Pavillon du désarmement (Palais Wilson).

488 services de garde ont été assurés par les compagnies dans les salles de spectacle et de quartier.

7. Sauveteurs auxiliaires

Avec un effectif qui continue à se réduire (146 hommes au 31.12.1987), les sauveteurs auxiliaires étaient présents sur les lieux de 16 sinistres et ont participé à 39 services commandés lors de manifestations sportives et civiques.

8. Jeunes sapeurs-pompiers

L'effectif des jeunes sapeurs-pompiers reste stable. Rappelons que cette association a pour but d'encourager et de développer chez les jeunes gens l'intérêt pour la fonction de sapeur-pompier.

SERVICE DE LA PROTECTION CIVILE

1. **Introduction**

La protection civile doit avant tout concentrer son effort sur deux domaines essentiels.

D'une part, il s'agit de développer cette organisation méthodiquement sur plusieurs années en vue d'atteindre un état réglementaire déterminé en matière de constructions et d'instruction. D'autre part, on est en droit d'attendre de la protection civile qu'elle soit en mesure d'assumer l'essentiel des tâches que la loi lui confère, ceci quel que soit le niveau de préparation atteint.

2. **Généralités et faits marquants**

Pour le Service de la protection civile, les deux principaux faits marquants de l'année 1987 ont été les suivants :

- installation d'un ordinateur IBM 38 pour ses propres besoins, mise au point des programmes spécifiques à chaque section et saisie sur ordinateur d'une partie et saisie sur ordinateur d'une partie des données, notamment pour les sections « Matériel », « Exploitation », « Constructions » et « Technique » ;
- révision de la planification générale de la protection civile et du plan d'attribution des places d'abri pour la population.

3. **Personnel**

Nous avons pu bénéficier en 1987 du renfort d'un deuxième technicien en bâtiment chargé du contrôle des abris situés dans les sous-sols des immeubles de la Ville de Genève. En outre, pour faire face aux tâches sans cesse croissantes qu'occasionnent nos nouvelles constructions et l'entretien de tous nos ouvrages, un électricien d'entretien supplémentaire a été engagé.

Notre effectif à fin décembre 1987 se chiffre à 68 collaboratrices et collaborateurs.

4. **Activités du service**

a) *Instruction*

Bien que depuis 1986 et selon de nouvelles directives cantonales, nous ayons modifié la périodicité des exercices de protection civile (trois jours tous

les deux ans au lieu de deux jours par année précédemment), nous atteignons en 1987 les chiffres suivants :

- 333 jours de cours à notre centre d'instruction de Richelien ;
- 199 jours de cours en ville ;
- 87 jours de cours pour les exercices des établissements astreints.

b) *Matériel*

Pour ce qui est du matériel, notre dotation continue de s'accroître au fur et à mesure des livraisons fédérales. Le stockage de ce matériel nous oblige à réserver constamment des lieux d'entreposage présentant des garanties de sécurité suffisantes. Grâce aux moyens informatiques dont nous disposons depuis cette année, la gestion dans ce domaine nous est grandement facilitée.

c) *Contrôle de corps*

L'effectif des personnes astreintes et formées poursuit une progression normale. Nous pensons atteindre à fin 1993 notre effectif réglementaire, soit 14000 personnes.

Au 31 décembre 1987, notre fichier comptait 8086 personnes astreintes et formées.

d) *Exploitation*

Tout au long de l'année 21654 repas ont été préparés à l'intention des personnes convoquées pour les cours et exercices de protection civile.

Notre politique de mise à disposition de nos dortoirs à des groupements de passage à Genève ou lors de diverses manifestations connaît un succès grandissant. Le nombre de nuitées enregistrées pour 1987 s'élève à 14242.

D'autre part, à la suite d'incendies ou autres accidents, nous avons été appelés à reloger plusieurs familles sinistrées, ce qui représente 833 nuitées pour nos deux centres d'accueil.

e) *Constructions*

Deux nouveaux ouvrages ont été mis en service en 1987. Il s'agit du poste d'attente et poste sanitaire du complexe des Grottes ainsi que du poste d'attente et poste sanitaire des Allières.

En date du 3.3.87, un crédit de construction a été ouvert par le Conseil municipal pour la réalisation de l'abri public rue Sillem et, le 1.4.87, un crédit de construction a également été voté pour la réalisation d'un poste d'attente et poste sanitaire combinés avec la nouvelle caserne III du SIS à Frontenex.

f) *Abris privés*

Le contrôle des abris privés s'est intensifié grâce à l'engagement d'un deuxième collaborateur affecté à cette tâche. 557 abris ont pu être contrôlés durant 1987, dont 306 ont nécessité une remise en état aux frais du propriétaire de l'immeuble. Nous comptons à ce jour 142 266 places d'abris ventilées mécaniquement et 15 486 places avec ventilation naturelle.

g) *Planification générale*

Comme prévu dans notre planning, nous avons procédé, avec le concours des états-majors des secteurs, à la révision de la planification générale de la protection civile première partie et du plan d'attribution des places d'abris pour la population.

h) *Technique*

Les installations de nos ouvrages ont été contrôlées et entretenues mensuellement conformément aux programmes et cahiers des charges établis. Le personnel de notre section technique a de plus participé aux travaux de remplacement des pompes de la station de pompage de Saint-Jean.

5. **Activités extraordinaires**

Le 2 septembre 1987, nous avons procédé pour la première fois à un essai général des sirènes. Si ce dernier a donné satisfaction au niveau technique, des améliorations sont à envisager sur le plan de l'audibilité. Dorénavant, un tel essai aura lieu chaque année, le premier mercredi des mois de février et septembre.

En ce qui concerne l'office d'approvisionnement économique, rattaché depuis 1986 au Service de la protection civile, il faut signaler que 386 personnes, soit le 90 % des collaborateurs volontaires, ont suivi les séances annuelles d'instruction.

6. **Manifestations**

A l'occasion de son 20^e anniversaire, la Placette Genève nous a gracieusement mis à disposition ses vitrines du 5 au 20 septembre 1987, afin de présenter à la population les moyens et la mission de la protection civile engagée en cas de catastrophe ou de conflit armé. L'essai des sirènes ayant eu lieu deux jours avant, cette exposition constitua un très heureux concours de circonstances et donna un relief tout particulier à notre présentation.

Le 13 novembre 1987, nous avons inauguré officiellement l'ouvrage des Allières. Cette cérémonie a été suivie de journées portes ouvertes à l'intention des habitants du quartier des Eaux-Vives.

Dans le cadre de la Foire de Genève qui s'est tenue du 19 au 29 novembre 1987, nous avons participé à l'élaboration du stand de l'Association genevoise de protection civile. Plusieurs de nos collaborateurs ont également assuré la permanence afin de répondre aux diverses questions des visiteurs.

7. Conclusion

Nous souhaitons que l'ouvrage prévu sous la plaine de Plainpalais puisse se réaliser, car la recherche d'emplacements pour la construction de nouveaux dispositifs de protection civile reste notre souci principal. En effet, seul 50% des constructions pour nos formations est actuellement réalisé. En admettant qu'en l'an 2000 la totalité devrait être achevée, un effort sérieux dans ce domaine doit être entrepris.

SERVICE DU DOMAINE PUBLIC

1. Personnel

Au 31 décembre 1987, l'effectif du service comptait 24 collaboratrices et collaborateurs.

2. Activités régulières

a) Administration, halle, marchés, étalagistes

– Halle de Rive

Les travaux préparatoires concernant la rénovation de la climatisation et de la production du froid ont pu commencer dès le mois de mars, en accord avec les commerçants de la halle.

L'essentiel de la machinerie ainsi que le couvert sont installés.

Mise en place des nouvelles portes à système d'ouverture et de fermeture automatique.

– Marchés

Il y a lieu de noter une légère diminution de la fréquentation dite régulière :

	1987	1986	1985
Nombre de places attribuées à l'année . .	1129	1199	1178
Nombre de titulaires	294	311	309
Nombre de titulaires puces	<u>146</u>	<u>149</u>	<u>147</u>
	440	460	456

En revanche la fréquentation au jour le jour (dite au ticket) a légèrement augmenté.

A noter :

- extension des points de vente des champignons (soit un point de vente quotidien par rive). Les bancs du marché du bd Helvétique ont été très appréciés ;
- mise à disposition d'un espace pour l'exposition et la vente d'œuvres d'artistes sur la plaine de Plainpalais, attenant au marché aux puces ;
- mise à disposition d'un marché d'artisans sur la place du Molard lors des fêtes de fin d'année (trois jours). Conformément au vœu exprimé par le Conseil municipal, par voie de motion, cette expérience sera reconduite sous une forme à déterminer.

- *Etalagistes*

Décision d'accroître le nombre d'emplacements saisonniers mis à disposition sur les quais : + 2 sur la rive droite et + 2 sur la rive gauche (9 au total dès la saison 1988).

b) *Empiètements divers*: (enseignes, accessoires de commerce, chantiers et fouilles)

845 autorisations d'enseignes et accessoires divers et 1227 autorisations de fouilles et de chantiers ont été délivrées en 1987, contre 786 et 1259 en 1986.

Signalons que l'évolution des techniques publicitaires (éclairage intermittent, messages lumineux défilants, etc.) rend plus complexe l'application de la législation existante.

Par ailleurs, il ressort de nos contrôles une augmentation de poses sauvages d'enseignes et toiles de tente.

c) *Manifestations*

Pas d'augmentation en ce qui concerne le nombre de dossiers traités : 421 en 1987 – 427 en 1986. Ces requêtes entraînent un travail administratif conséquent : établissement d'un planning des manifestations, coordination entre services cantonaux et municipaux, contrôles sur place.

3. **Activités extraordinaires**

Il y a lieu de relever la participation du service :

- aux travaux d'étude d'un concept de base de données du patrimoine immobilier (domaine public) de la Ville ;
- à l'élaboration d'un nouveau concept de traitement informatique de nos fichiers.

4. **Conclusion**

L'application de la législation régissant le domaine public implique la gestion de plusieurs fichiers. La mise en place d'un outil informatique adapté est donc une priorité pour le Service du domaine public.

Département municipal des affaires sociales, des écoles et de l'environnement

1. **Direction et secrétariat du département**

Tâches générales

La direction et le secrétariat du département ont une tâche importante et variée : indépendamment des questions d'ordre général (budget, personnel, locaux, informatique, etc.), ils fonctionnent, comme un instrument de liaison avec le Conseil administratif tout en donnant une direction générale à l'activité des services.

Prenant les décisions d'ensemble et décidant de la politique générale, la direction et le secrétariat soutiennent l'activité administrative, technique, financière, sociale ou juridique des services et aident leurs responsables à résoudre les problèmes les plus divers.

Au début de la nouvelle législature, le Conseil administratif a décidé de rattacher le Service d'urbanisme au département et de transformer le Service des parcs et promenades en Service des espaces verts et de l'environnement.

Service d'urbanisme

De même que le Conseil municipal a créé deux commissions, l'une chargée de l'aménagement, l'autre chargée des travaux, le Conseil administratif a souhaité distinguer :

- d'une part, le Service d'urbanisme, qui s'occupe de l'aménagement du territoire communal ;
- d'autre part, les différents Services immobiliers, qui s'occupent des travaux relatifs aux propriétés de la Ville (opérations foncières, bâtiments publics, immeubles locatifs, rues, ponts et ouvrages, etc.).

Indépendamment du fait que la protection de l'environnement et aménagement du territoire sont liés l'un à l'autre, les études conduites par le Service d'urbanisme sont également essentielles pour la définition des équipements publics prolongeant l'habitat (crèches, écoles, maisons de quartiers, centres sociaux, clubs d'aînés, parcs et promenades, etc.) qui, dans leur grande majorité, dépendent du département.

Enfin, ce rattachement permet au Service d'urbanisme de répondre plus facilement aux vœux du Conseil municipal et de mettre en œuvre une politique d'information plus active dans les quartiers en s'appuyant sur les différents lieux mis à disposition par d'autres services du département (centres de loisirs, groupes scolaires, centres sociaux, clubs d'aînés, etc.).

Service des espaces verts et de l'environnement

Au cours de ces dernières années, la mission du Service des parcs et promenades s'est progressivement élargie : d'un simple service d'entretien des parcs, il a été amené à prendre en charge le problème de l'arbre en ville avant de devenir un service chargé de la conception des espaces verts et de la défense de ce qui reste de nature en milieu urbain.

Devenu le Service des espaces verts et de l'environnement, il doit maintenant :

- a) évoluer vers des méthodes d'entretien nouvelles en faveur d'espaces verts plus naturels et plus complets ;
- b) prendre en compte les richesses en faune et en flore des parcs et, plus généralement, du milieu urbain ;
- c) défendre les éléments de nature sauvage qui, telles les rives de l'Arve ou du Rhône, ont pu se maintenir dans le périmètre de la ville.

Personnel

En mars 1987, M^{me} Patricia Magnin a été nommée adjointe de direction en remplacement de M. Michel Vieux, nommé à la direction du télé-réseau.

Propositions du Conseil administratif

Les principales propositions du Conseil administratif concernant le département qui ont été présentées et/ou votées par le Conseil municipal sont les suivantes :

- N° 292, relative à l'ouverture ;
 - d'un crédit de 1 170 000 francs destiné à la construction d'un garage habitants sous l'école Montchoisy ;
 - d'un crédit de 1 040 000 francs destiné à la réalisation d'une place de jeux ainsi qu'à l'aménagement du préau et des alentours de l'école Montchoisy.
- N° 307, relative à l'ouverture d'un crédit de 3 000 000 de francs destiné à l'installation de places de jeux pour enfants.
- N° 308, relative à l'ouverture d'un crédit de 640 000 francs destiné à des travaux de refonte du réseau d'eau et à la réfection des allées du cimetière de Châtelaine.
- N° 324, relative à l'ouverture d'un crédit de 3 000 000 de francs destiné au subventionnement communal des travaux de transformation et d'agrandissement de la maison de vieillesse pour Confédérés « Val Fleuri ».
- N° 325, relative à l'ouverture d'un crédit de 7 100 000 francs destiné à des travaux d'aménagement, de réfection et de transformation, ainsi qu'à des opérations de rénovation dans diverses écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève.
- N° 330, relative à l'ouverture d'un crédit de 3 800 000 francs destiné au renouvellement du mobilier scolaire et à l'achat de meubles de rangement pour les bibliothèques de classe des écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève.
- N° 331, relative à l'ouverture d'un crédit de 9 970 000 francs destiné à la réalisation de la nouvelle colonie de vacances pour handicapés mentaux à Genolier (Vaud).
- N° 338, sur demande du Département des travaux publics, relative à l'adoption du projet de loi déclarant d'utilité publique la construction du groupe scolaire « Peschier », Ville de Genève, section Plainpalais, plan N° 27780-229.
- N° 350, relative à l'ouverture d'un crédit de 680 000 francs destiné à la restauration et à l'aménagement du 122 de la rue de Lausanne.
- N° 354, relative à l'ouverture d'un crédit de 1 050 000 francs destiné à l'acquisition d'appareils de sécurité à domicile pour personnes âgées, handicapées ou isolées.
- N° 356, relative à l'ouverture d'un crédit de 810 000 francs destiné à l'équipement informatique des écoles primaires de la Ville de Genève (degrés 5P et 6P).
- N° 366, sur demande du Département des travaux publics, relative à l'adoption du projet de loi déclarant d'utilité publique la construction d'un groupe scolaire, d'un collège de Cycle d'orientation, d'un hôpital protégé

et l'aménagement d'une zone de verdure entre les rues de la Roseraie et de l'Aubépine.

- N° 374, sur demande du Département des travaux publics, relative à l'adoption du projet de loi modifiant le régime des zones de construction et déclarant d'utilité publique la construction d'un hôtel de police à la Queue-d'Arve.
- N° 376, relative à l'ouverture d'un crédit de 912 000 francs destiné à couvrir les frais d'études :
 - pour 600 000 francs au projet de construction d'une maison pour personnes âgées ;
 - pour 312 000 francs au projet de construction d'un bâtiment de logements avec arcades commerciales, bureaux et garage souterrain, à la rue du Fort-Barreau, îlot 5B des Grottes.
- N° 397, sur demande du Département des travaux publics, relative à l'adoption du plan d'aménagement N° 27930-207 Genève, Petit-Saconnex/ Les Charmilles.
- N° 8, sur demande du Département des travaux publics, relative à l'approbation du projet de plan d'aménagement N° 27941-255, situé entre le chemin des Colombettes, l'avenue Giuseppe-Motta et la route de Ferney.
- N° 10, sur demande du Département des travaux publics, relative à l'approbation du projet de plan d'aménagement N° 27937-203, situé au chemin du Point-du-Jour, entre le chemin du Pré-Cartelier et la rue du Vidollet.
- N° 11, sur demande du Département des travaux publics, relative à l'adoption du plan d'aménagement N° 27931-29, situé à l'avenue de Miremont, rue Albert-Gos, dans le quartier de Champel.
- N° 12, sur demande du Département des travaux publics, relative à l'adoption du projet de plan d'aménagement N° 27734 A-66 I, Genève/Plainpailais, rues Jean-Violette/Goetz-Monin.
- N° 13, sur demande du Département des travaux publics, relative à une extension de la zone protégée de la Vieille-Ville et du secteur sud des anciennes fortifications au boulevard Georges-Favon.
- N° 14, sur demande du Département des travaux publics, relative à l'adoption du projet de loi modifiant le régime des zones de construction dans le quartier de la Roseraie.
- N° 15, sur demande du Département des travaux publics, relative à l'adoption du projet de loi sur la protection générale des rives du Rhône, plan N° 27850-600.
- N° 16, relative à l'ouverture de crédits d'un montant total de 1 628 000 francs destiné aux institutions privées pour la petite enfance régulièrement subventionnées par la Ville de Genève.

- N° 18, relative à l'ouverture d'un crédit de 3 800 000 francs destiné à la réfection de l'école du parc Bertrand, à l'aménagement de salles dans les combles, à la construction d'un préau couvert et d'une place de jeux ; à l'aménagement d'un espace vert et à la restauration de l'enveloppe d'un bâtiment pour les Services des espaces verts et de l'environnement.
- N° 26, sur demande du Département des travaux publics, relative à l'approbation du plan d'aménagement N° 27944-233, situé entre le chemin de Beau-Soleil et la Clinique Générale-Beaulieu.
- N° 27, sur demande du Département des travaux publics, relative à l'adoption du projet de loi modifiant le régime des zones de construction sur le territoire de la Ville de Genève, section Petit-Saconnex (création d'une zone de développement 3 destinée à des équipements publics et d'une zone de verdure), plan N° 27958-294 Petit-Saconnex/Ecole de commerce III.9.
- N° 30, relative à l'adoption d'un plan directeur de quartier à Saint-Jean.
- N° 31, relative à l'ouverture d'un crédit de 850 000 francs destiné à l'acquisition d'un immeuble sis 38, rue Schaub (maintien de la garderie d'enfants «Asters-X»).
- N° 32, relative à l'ouverture d'un crédit de 1 075 000 francs destiné à couvrir les frais d'études du projet d'un groupe scolaire et d'un centre de protection civile situés à l'avenue Peschier.
- N° 33, relative à l'initiative populaire municipale pour l'aménagement du triangle de Villereuse.
- N° 42, relative à l'ouverture d'un crédit de 9 850 000 francs, destiné à la réhabilitation et à l'extension de l'école des Plantaporrêts, à la création d'un restaurant scolaire, à la construction de locaux de sociétés ainsi qu'à l'aménagement du préau et de la rue des Plantaporrêts en rue à trafic modéré.
- N° 44, sur demande du Département des travaux publics, relative à l'approbation du projet de plan d'aménagement N° 27950-278, situé à l'avenue d'Aïre. Ce plan abroge et remplace le plan N° 26994-278 adopté par le Conseil d'Etat le 21 juin 1976.
- N° 45, en vue de l'adoption d'un règlement transitoire relatif aux plans d'utilisation du sol de la Ville de Genève.
- N° 53, relative à une modification de régime des zones par un déclassement du parc des Acacias (ex-parcelle Tarex) en zone de verdure.
- N° 54, relative à une modification du régime des zones par un classement du parc Gourgas en zone de verdure.

Commissions parlementaires

La commission des affaires sociales, des écoles et de la jeunesse a siégé à 21 reprises en 1987, sous les présidences de M. Marc-André Baud (de janvier à mai) et de M. Giorgio Fossati (de juin à décembre).

La commission de l'aménagement a siégé à 22 reprises en 1987, sous les présidences de M^{me} Jeanne Schneider-Rime (de janvier à mai) et de M. Guy-Claude Geissmann (de juin à décembre).

Interventions parlementaires

Les principales interventions parlementaires dont le département a eu à connaître ont été nombreuses. Il s'agit, pour l'essentiel, de :

- a) 19 motions, relatives principalement à la définition d'un minimum vital, aux locaux scolaires, aux crèches et garderies, aux plans d'aménagement et à l'aide au développement ;
- b) 9 interpellations et postulats, relatifs principalement aux parcs, aux places de jeux et aux murs à grimper dans les écoles ;
- c) 5 pétitions, relatives principalement aux crèches, aux places de jeux et à la circulation automobile dans les parcs.

2. Télé-réseau

Assemblée générale et conseil d'administration

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 27 mars 1987.

Les 26 membres du Conseil d'administration – dont 14 sont nommés par le Conseil municipal et le Grand Conseil – se sont réunis à 5 reprises.

Les 4 membres du conseil de direction se sont réunis à 30 reprises.

Direction, personnel et locaux

M. Michel Vieux, directeur, est entré en fonction le 1^{er} mars 1987. Cinq collaborateurs ont été engagés. Le siège de la société est à la Tour de la TV romande.

Etat d'avancement des travaux

Les premiers mois de 1987 ont été consacrés aux discussions avec les milieux immobiliers et avec les installateurs radio-TV.

La tête de réseau et le réseau primaire en fibre optique ont été inaugurés le 5 mars 1987, en présence de M. Rudolf Trachsel, directeur général des PTT.

Les premiers abonnés – locataires d'un immeuble de la Ville de Genève – ont été raccordés au réseau le 24 avril 1987.

Au 31 décembre 1987, 2255 autorisations de passage dans les immeubles étaient signées.

Programmes

18 programmes de télévision et 19 programmes de radio ont été régulièrement distribués.

Relations avec les autres communes

La première convention de fournitures de programmes a été signée avec TéléCarouge, dont le premier abonné a été raccordé le 21 décembre 1987.

3. Coopération au développement

Les principaux projets de développement soutenus par la Ville en 1987 ont été présentés par la Fédération genevoise de coopération. Ils ont reçu un préavis favorable du Département fédéral des affaires étrangères. Il s'agit des projets suivants :

Innovations et réseaux pour le développement	
Réédition d'un manuel de gestion pratique	Fr. 33 500.—
Union des syndicats du canton de Genève	
Développement rural en Bolivie	Fr. 60 000.—
Education et libération	
Scolarisation d'adultes paysans en Colombie	Fr. 24 900.—
Genève - Tiers monde	
Madagascar: construction de 10 puits avec pompes manuelles	Fr. 88 000.—
Rwanda: enfants de la rue à Kigali	Fr. 101 000.—
Mexique: matériel d'imprimerie pour les Indiens Nahuas	Fr. 35 300.—
Terre des Hommes Genève	
Nicaragua: formation de techniciens pour la fabrication et la réparation de pièces de rechange pour machines agricoles à Chinandega	Fr. 100 000.—
Association Alborada	
Chili: programme pour familles ayant des enfants de 0 à 4 ans en zones rurales	Fr. 31 481.—
	<hr/>
<i>A reporter</i>	Fr. 474 181.—

	<i>Report</i>	Fr. 474 181.—
Centrale sanitaire suisse		
Nicaragua : création d'un foyer maternel à Puerto Cabezas		Fr. 27 183.—
Helvetas		
Togo : programme de recherche – application de toitures en fibro-ciment		Fr. 28 700.—
Education et libération		
Nicaragua : école de topographie		Fr. 49 070.—
Jardins de cocagne		
Sénégal : autodéveloppement villageois dans la zone de Sinthiou-Boubou		<u>Fr. 128 155.—</u>
	TOTAL	<u>Fr. 707 289.—</u>

Opération « Reconstruisons La Arena »

Deux ans après le début des travaux au Pérou, la phase qui s'est déroulée en 1987 a été consacrée à la construction de logements. En 1987, la somme de 139 480 francs a été versée. Par rapport au crédit initial de 580 222.15 francs, le solde disponible au 31 décembre 1987 s'élève à 123 178.25 francs.

Aide aux communes suisses

Commune d'Indemini/Tessin		
Reconstruction et transformation de l'ancienne école en auberge de montagne		Fr. 50 000.—

4. Aide humanitaire

En 1987, la Ville a répondu aux appels lancés par le CICR et la Croix-Rouge suisse pour leurs actions humanitaires :

Liban (action d'urgence)	Fr. 75 000.—
Bolivie (santé primaire)	Fr. 50 000.—

En raison des intempéries de l'été, une aide exceptionnelle a été accordée aux cantons suivants :

Uri	Fr. 100 000.—
Tessin	Fr. 100 000.—
Grisons	Fr. 100 000.—
Berne	Fr. 100 000.—
Valais	Fr. 100 000.—

Enfin, 50 000 francs ont été accordés au Fonds de solidarité Dubied (Neuchâtel).

SERVICE SOCIAL

1. Affaires générales

1.1. Personnel

Au 31 décembre 1987, les 167 collaborateurs/trices du service sont réparti(e)s dans les secteurs suivants :

– direction et administration	4,8 %
– aide à domicile	55,0 %
– blanchisserie	10,2 %
– action sociale	13,8 %
– immeubles avec encadrement	7,2 %
– animation socio-culturelle	4,8 %
– foyer de jour	4,2 %

1.2 Budget

Le budget annuel de l'exercice 1987 prévoyait un montant de dépenses de 16320000 francs, réparties ainsi :

– salaires et charges sociales	41 %
– locaux (loyer et entretien)	6 %
– frais généraux	8 %
– prestations financières	34 %
– subventions	11 %

2. Action financière et sociale

Conformément aux dispositions du règlement du Conseil administratif relatif aux prestations financières, le service a versé aux ayants droit qui en ont fait la demande :

- des prestations sociales à 3411 ménages, soit 3785 personnes ;
- des allocations sociales à 50 ménages, soit 94 personnes.

Ces chiffres sont en nette augmentation par rapport à l'année précédente, respectivement de 577 dossiers (prestations sociales) et 9 dossiers (allocations sociales).

Les bénéficiaires *des prestations sociales* sont pour leur grande majorité des personnes âgées émergeant aux prestations de l'aide cantonale. Ces personnes sont généralement des femmes (75 %), confédérées, vivant seules (90 %) et situées majoritairement dans la tranche d'âge de 76 à 80 ans.

Elles sont, pour une petite part, entravées dans leur autonomie quotidienne puisque 800 (21 %) d'entre elles disposent d'une aide ménagère alors que 500 (13 %) se voient dans l'obligation de confier l'entretien de leur linge à la blanchisserie du service.

L'action sociale du service se déploie dans les sept centres sociaux de quartier, où assistants sociaux et secrétaires sociales assurent information, aide, conseils, et soutien à une clientèle souvent constituée de personnes très âgées, à laquelle viennent s'ajouter les demandes d'aide en provenance de personnes plus jeunes, notamment les familles monoparentales. Le nombre des dossiers de consultants est passé de 2685 (1985) à 3649 (1987), soit une augmentation de près de 1000 dossiers en l'espace de deux ans.

3. Aide à domicile

Aide ménagère

Près d'une centaine de collaboratrices ont apporté leurs prestations à plus de 1000 ménages, consacrant 65 000 heures de travail à cette activité.

Les ménages suivis sont généralement constitués de personnes seules (90 %), de sexe féminin (81 %), d'origine confédérée (53 %) ou genevoise (35 %), et dont l'âge se situe dans la tranche de 75 à 89 ans (64 %). La prise en charge dominante est de deux heures hebdomadaires (60 %) ou encore de deux heures à quinzaine (21 %).

Blanchisserie

Les 875 clients de cette structure du service ont pu faire entretenir (laver, raccommoder, repasser) 34 000 kg de linge, ce qui a occasionné 6672 livraisons, lesquelles ont produit une recette de 130 600 francs, soit 19.60 francs par lessive livrée.

Appareils de sécurité à domicile

Deux systèmes sont actuellement disponibles :

- le Care-Alarm, système assurant une *liaison sonique* avec le voisinage par le truchement du réseau électrique ;
- le TéléAlarm S8, soit une *liaison téléphonique* avec quatre répondants successifs.

L'objectif poursuivi par cette action est le renforcement de la solidarité de voisinage, ce qui implique notamment que les personnes chargées de l'installation des appareils ne se bornent pas à un acte technique mais assurent un suivi

social en vue du renforcement de la convivialité. A ce jour, 56 Care-Alarm et 94 TéléAlarm sont en fonction.

Un questionnaire destiné aux utilisateurs et aux répondants permet de mieux connaître le profil de l'utilisateur et la raison de sa demande, ainsi que de détecter immédiatement toute insatisfaction en matière de conception ou de fonctionnement des appareils.

4. **Habitat adapté**

Si le bien-être à domicile est souvent possible dans un logement traditionnel, il arrive que l'état médico-social de certaines personnes nécessite des structures particulières.

Logements avec encadrement infirmier

Ces logements sont situés dans divers groupes d'immeubles répartis dans quatre quartiers de la Ville.

Près de 350 ménages, généralement composés d'une personne seule (76%), ont été suivis durant l'année par des équipes d'encadrement composées d'infirmières et d'infirmières-assistantes.

73% de la population aidée est constituée de femmes, lesquelles représentent le 80% des locataires vivant seuls. Du point de vue de leur origine, ces locataires sont confédérés (50%) ou genevois (46%), leur âge se situant le plus souvent dans la tranche de 75 à 89 ans (47%).

Salle à manger de Sainte-Clotilde

Depuis quelques années, il a été créé une salle à manger dans l'immeuble avec encadrement infirmier de Sainte-Clotilde. Le but poursuivi est de tenter de reconstituer une vie sociale dans un immeuble où chacun a tendance à se replier sur soi et à éprouver une grande solitude.

Acte communautaire par excellence, le repas constitue un bon moyen pour atteindre ce but. Ainsi, trois fois par semaine, l'équipe d'animatrices de cette structure sert le repas de midi à une moyenne de 26 personnes, soit une participation annuelle de 92 personnes présentes régulièrement ou sporadiquement.

Foyer de jour Soubeyran

77 personnes ont été accueillies durant l'année écoulée, ce qui constitue un important progrès par rapport à l'année précédente (58). C'est ainsi que 71 visites d'essai (39 en 1986) ont débouché sur une nouvelle inscription dans 58% des cas.

Le nombre total de journées de pensionnaires fut de 2136 journées, soit une fréquentation journalière d'environ 10 personnes et un nombre moyen d'inscriptions de 39,5 clients par mois. La durée moyenne de séjour des pensionnaires fut de 25 jours.

5. Action socio-culturelle

Clubs d'aînés

2100 personnes âgées sont membres réguliers des 13 clubs d'aînés situés sur le territoire de la Ville de Genève.

Les activités les plus courantes sont les repas communautaires (généralement un repas par mois), les excursions et promenades pédestres ainsi que les visites à caractère culturel durant la bonne saison ; parmi les activités intérieures, notons les jeux divers (loto, scrabble, bridge, jass), conférences et projections, activités chorales et de création artisanale ainsi que la commémoration des fêtes rythmant l'année.

La Nouvelle Roseraie

Cette maison de vacances, située à Saint-Légier sur Vevey, est gérée en copropriété par l'Hospice général et le service social. Des séjours de trois semaines ou moins y sont organisés durant pratiquement toute l'année.

Ainsi, du 15 décembre 1986 au 5 novembre 1987, la maison a été fréquentée par 426 personnes (95 hommes et 331 femmes), au gré de 23 séjours, ce qui correspond à 8174 nuitées.

Ces nuitées sont pour 4455 d'entre elles le fait de personnes domiciliées en Ville de Genève, 3572 concernent des ressortissants des autres communes genevoises et 147 des personnes domiciliées hors canton.

Voyages et excursions

Afin de permettre aux plus défavorisés de nos concitoyens de bénéficier d'un changement d'air ainsi que de la possibilité de vivre une expérience de groupe, des séjours de vacances ainsi que des excursions ont été organisés : un séjour en Suisse (Château d'Ëx), un séjour balnéaire (Marina di Massa), un séjour axé sur la découverte d'une région (les Landes de Gascogne), un séjour de création artisanale en Provence ainsi que deux séjours destinés à des personnes handicapées (Montagne de Douanne) ont accueilli un total de 114 personnes.

En outre, trois excursions aux buts variés ont suscité la participation de 76 personnes.

Spectacles pour personnes âgées

Divers groupements et institutions bénéficient de billets à prix réduit (4 francs) pour des représentations de comédie, de ballet, d'opérette et de musique. Pour la saison théâtrale 1986-1987, le service social a vendu 2360 billets pour 8 spectacles.

Par ailleurs, le service s'est chargé de la location des billets pour le cirque, permettant à 2987 personnes âgées ou handicapées d'y participer dans les meilleures conditions.

Fêtes pour les bénéficiaires

Conformément à la coutume, le centre municipal des Asters a accueilli les bénéficiaires du service à deux reprises : pour la fête de printemps, placée sous le signe du canton de Fribourg ainsi que pour l'Escalade, à l'occasion de laquelle, un goûter-souper fut servi, qui fut fort apprécié des personnes présentes.

Ces deux manifestations regroupèrent 678 personnes pour un moment de détente et de fraternité.

SERVICE DES ÉCOLES ET INSTITUTIONS POUR LA JEUNESSE

1. Affaires générales

Le Service des écoles se subdivise en une direction et trois sections. Il a employé 59 collaborateurs réguliers, soit 18 pour l'administration et les travaux et 41 concierges d'écoles, plus 81 employés temporaires (y compris les jeunes gens et jeunes filles pendant les vacances d'été), soit au total : 140 collaborateurs.

Au cours de l'année, le service a procédé aux inaugurations suivantes : nouvelle école des Grottes, nouvelle auberge de jeunesse, centre de loisirs de Saint-Jean, Grand-Pré 17 (La Toupie), bicross de Cayla et places de jeux diverses.

2. Ludothèques

Huit ludothèques sont actuellement subventionnées. Il s'agit de celles des Eaux-Vives, de Saint-Jean, de Servette-Vidollet, de Plainpalais, de Pâquis-Sécheron, de la « Marelle » aux Franchises, des Crêts et de la Vieille-Ville.

Chaque ludothèque reçoit une subvention de départ de 25 000 francs pour l'achat des jeux.

3. Places de jeux

Au moyen du troisième crédit de 3 000 000 de francs accordé le 3 mars 1987 par le Conseil municipal, le Service des écoles a pu, en 1987, terminer les aménagements suivants :

Ecoles : Cité-Jonction enfantine et primaire, Geisendorf-Poterie.

Parcs : Geisendorf-parc, La Grange Lac et Frontenex, Cayla-Aire, bicross de Cayla et promenade de Malagnou.

4. Bâtiments scolaires

Le service a la responsabilité de 69 bâtiments scolaires, 39 salles d'éducation physique, 7 pavillons et 12 classes dans les immeubles locatifs.

La rénovation de certaines écoles s'est poursuivie, grâce aux crédits extraordinaires votés par le Conseil municipal. Les travaux importants ont été réalisés dans les écoles suivantes : Carl-Vogt, Charmilles, Eaux-Vives, Mail, Necker et Seujet.

Les travaux d'entretien annuels ont également été réalisés selon le programme établi.

5. Activités parascolaires

Le Service des écoles subventionne 13 restaurants scolaires représentant 11 associations.

Durant l'année scolaire 1986/87, 197 276 repas ont été servis dans ces différents restaurants scolaires.

Sur l'ensemble de ces établissements, une augmentation de 27 984 repas a été enregistrée. Deux nouveaux restaurants ont été créés : Malagnou-Cité-Rive et Jonction II.

Les activités surveillées consistent en une prise en charge des élèves de 16 h 10 à 18 h. 1939 élèves ont fréquenté ces activités en 1986/87, soit 263 élèves de plus qu'en 1985/86. Ceux-ci étaient répartis dans 158 groupes installés dans 61 bâtiments scolaires de la Ville, soit une moyenne de 12,17 élèves par groupe.

Les études surveillées sont destinées aux classes des degrés 5P 6P. En 1986/87, 43 groupes, totalisant 556 élèves, ont été ouverts dans 22 écoles de la Ville.

6. **Fêtes des écoles**

La fête des écoles enfantines a eu lieu le jeudi 25 juin par un temps ensoleillé. 3268 enfants ont pu apprécier les différentes attractions installées sur l'emplacement des Bastions.

Le samedi 27 juin, les élèves des écoles primaires prenaient à leur tour possession du parc des Bastions, du parc Trembley et du parc des Eaux-Vives, également avec le beau temps. 4237 participants ont été dénombrés alors que 1199 élèves étaient présents dans les écoles des Crêts-de-Champel, de Hugo-de-Senger II, du Mail, des Croupettes et des Grottes qui organisaient les promotions décentralisées.

7. **Marché aux puces**

L'organisation au printemps, le jeudi 21 mai, et en automne, le jeudi 24 septembre, du marché aux puces par et pour les enfants a rencontré, comme ces dernières années, un grand succès. Ces deux manifestations étaient les 8^e et 9^e du nom.

8. **Centres de loisirs et de rencontres**

Huit centres de loisirs sont actuellement implantés en Ville de Genève. De nombreuses activités sont proposées et des fêtes de quartiers sont annuellement organisées. Ces fêtes remportent chaque fois un grand succès populaire.

Le 1^{er} août a vu la disparition du Jardin Robinson des Pâquis, suite à l'incendie de l'ancien Palais du désarmement. Grâce à des travaux d'urgence entrepris par le service, il a été possible de reloger le Jardin Robinson, provisoirement, dans le centre de loisirs des Pâquis.

Le nombre de journées des centres aérés a subi une augmentation dans tous les centres.

Après une année d'existence, le réseau télématique «Relais» est constitué d'une base de données socio-culturelles de 2300 pages. Leur taux de consultation est en moyenne de 100 appels journaliers. Le Relais compte également les informations de 31 associations ou groupements représentatifs du secteur jeunes dont les pages sont activées par la mise à jour à distance.

9. **Maison des jeunes**

En 1987, 318 représentations théâtrales ont eu lieu, ce qui a permis d'accueillir 30330 spectateurs.

Saint-Gervais a produit et coproduit 9 pièces de théâtre, une vingtaine de soirées poétiques, un livre (concours BD) et 7 bandes vidéo (artistes locaux). Une douzaine d'expositions ont été mises sur pied. Un tournoi d'échecs et une semaine internationale de vidéo ont été également organisés.

Plus de 100 sessions de stages pour adultes et enfants ont réuni quelque 803 personnes.

Le journal d'information «Séquence» est tiré à 10000 exemplaires dont 7000 sont expédiés à ceux qui en ont fait la demande.

10. Auberge de jeunesse

Dès son ouverture, le 15 juin 1987, l'établissement a été très fréquenté. 48000 nuitées ont été enregistrées pour 1987, soit une augmentation de 6000 par rapport à l'année précédente.

11. Colonies de vacances

La subvention à la journée a passé de 8.90 francs à 10 francs.

Divers travaux ont été réalisés dans les trois bâtiments et la maison du gardien de la colonie «Les Plattets».

Les travaux du rural de Longirod sont en cours.

La construction du nouveau centre de vacances pour personnes handicapées à Genolier est en cours. Elle sera probablement achevée en été 1989.

12. Promotions civiques

Une seule cérémonie a été organisée au Victoria Hall le lundi 23 novembre 1987.

864 jeunes filles et 800 jeunes gens, soit 1664 participants ont prêté serment devant les corps constitués du canton.

SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL

Naissances

Le service a enregistré 2606 naissances (contre 2650 en 1986 et 2568 en 1985) lesquelles, par nationalité, se répartissent ainsi :

Genevois	21 %	(25 %)		
Confédérés	31 %	(34 %)	Suisses	52 % (59 %)
Français	4 %	(7 %)		
Italiens	6 %	(5 %)		
Espagnols	9 %	(6 %)		
Portugais	12 %	(7 %)		
Autres pays	17 %	(16 %)	Etrangers	48 % (41 %)

Le nombre d'enfants dont les parents ne sont pas mariés ensemble revient de 284 à 276, celui des enfants mort-nés de 15 à 13 et celui des naissances à domicile de 19 à 13.

Les prénoms auxquels les parents ont donné la préférence ont été, dans l'ordre (entre parenthèses est indiqué le rang de l'année précédente) :

1. Michael	(2)	1. Laura	(6)
2. Alexandre	(6)	2. Stéphanie	(1)
3. Nicolas	(5)	3. Jessica	(2)
4. David	(1)	4. Sarah	(7)
5. Jonathan	(7)	5. Vanessa	(—)
6. Marc	(—)	6. Marie	(—)
7. Bruno	(—)	7. Sophie	(4)
8. Raphaël	(—)	8. Mélanie	(10)
9. Jeremy	(9)	9. Sandra	(15)
10. Thomas	(—)	10. Laetitia	(—)
11. Christophe	(11)	11. Jennifer	(9)
12. Daniel	(—)	12. Christelle	(8)
13. Julien	(3)	13. Aurélie	(—)
14. Joël	(—)	14. Nathalie	(3)
15. Sébastien	(4)	15. Céline	(5)
puis: Stéphane, Laurent, Yannick, Adrien, Romain.		puis: Caroline, Sonia, Alexandra, Deborah, Julie.	

Décès

Le service a été saisi de 1968 (1944) cas de décès, nombre se détaillant chronologiquement comme il suit :

Janvier	193 (175)	Juillet	157 (135)
Février	159 (183)	Août	138 (143)
Mars	188 (188)	Septembre	159 (162)
Avril	161 (140)	Octobre	177 (160)
Mai	172 (144)	Novembre	161 (158)
Juin	146 (170)	Décembre	157 (186)

Mariages

Il a été fixé 1196 (1180) cérémonies de mariage qui correspondent à 1182 (1164) mariages célébrés dans l'ancienne Mairie des Eaux-Vives, à deux mariages célébrés à l'Hôpital et à 12 mariages non célébrés.

La proportion de mariages dans lesquels les deux fiancés étaient suisses est égale à celle de 1986, soit 23,7%.

Il n'a été présenté aucune requête en dispense d'âge au Conseil d'Etat, afin d'être autorisés à célébrer un mariage pour lequel l'un ou l'autre fiancé n'aurait pas atteint l'âge requis.

Les journées les plus chargées ont été celles du samedi 11 avril, du samedi 12 décembre et du samedi 19 décembre, avec respectivement 20, 18 et 18 mariages célébrés.

Les semaines les plus chargées ont été celles du

6 avril	au 11 avril	38 mariages
15 juin	au 20 juin	42 mariages
22 juin	au 27 juin	39 mariages
14 septembre	au 19 septembre	37 mariages
14 décembre	au 19 décembre	41 mariages

Les mois les plus chargés ont été ceux de juin et septembre avec respectivement 137 et 129 mariages.

Divorces

Il a été transcrit au Registre des familles 268 jugements de divorce concernant des ressortissants de la commune, nombre stationnaire par rapport à 1986 (270) et 1985 (272).

Sur le plan cantonal cette fois (mais en 1986, car les chiffres définitifs de 1987 ne sont pas encore connus) il a d'un côté été célébré 2268 mariages contre 1008 divorces prononcés.

Autres faits d'état civil

Au cours de l'année écoulée, 279 enfants ont été reconnus par leur père, contre 289 en 1986 et 287 en 1985.

Le nombre d'adoptions prononcées s'est monté à 38 (30 en 1986 et 58 en 1985).

SERVICE DES POMPES FUNÈBRES, CIMETIÈRES ET CRÉMATOIRE

1. **Affaires générales**

Les préoccupations majeures de la direction du service ont été :

- pourvoir aux obsèques des personnes décédées à Genève ;
- diriger et coordonner le travail d'un nombreux personnel ;
- former, systématiquement, ce personnel en ce qui concerne les contacts sociaux et l'introduction prochaine de l'informatique ;
- poursuivre l'analyse des besoins du service en vue de cette introduction ;
- réviser le règlement des cimetières et du crématoire ;
- élaborer un projet de plaquette d'information à destination du public ;
- mettre en place un système permettant de détecter les corps destinés à l'incinération, qui sont porteurs d'un pace-maker et qui présentent un danger d'explosion.

2. **Personnel**

89 postes de travail étaient occupés au 31 décembre 1987 sur un effectif de 92, deux ouvriers sont engagés pour le début 1988.

3. **Budget**

Les recettes du service correspondent au 0,38 % des recettes générales prévues par la Ville de Genève. (En 1986, 0,38 %). Les dépenses 1,44 %. (En 1986 1,38 %).

4. **Locaux**

Les bureaux de direction, d'administration et de réception du public vont être déplacés dans des nouveaux locaux plus spacieux, 4, rue du Vieux-Marché. Les travaux d'aménagement sont en cours.

5. **Construction**

Les travaux de la deuxième étape du columbarium de Saint-Georges se poursuivent normalement. Les premières urnes pourront être mises en place au printemps 1988.

6. **Travaux**

La première étape concernant la réfection du réseau d'eau et des allées du cimetière de Châtelaine va débiter prochainement.

7. Pompes funèbres

Le service a organisé le 70 % des obsèques de personnes décédées dans le canton (66 % en 1986). Les convois gratuits représentent le 31 % de ces obsèques (28 % en 1986).

8. Centres funéraires

91 % des corps de personnes décédées ont été déposées dans les installations du service. Les chapelles ont été utilisées pour le 61 % des services funèbres.

9. Crématoires

Le nombre des incinérations a légèrement diminué. Ceci provient, essentiellement, du fait que deux crématoires ont été mis en service dans la région d'Annecy.

10. Cimetières

Le nombre des inhumations a diminué : il s'élève à 409 (1986 : 478).

DÉLÉGATION À LA PETITE ENFANCE

Composée de trois personnes, un délégué, un technicien et une secrétaire, la délégation a été augmentée, comme prévu, d'une adjointe de direction, M^{me} Nicole Perraudin, dès le 1^{er} mai 1987.

Si certains problèmes demeurent, la gestion administrative et financière des institutions s'est nettement clarifiée et améliorée au cours de l'année 1987. Par ailleurs, sur la base d'un contrôle rigoureux et approfondi des budgets 1988 des institutions, grâce à l'excellente collaboration de ces dernières, la situation devrait complètement se rétablir.

Parallèlement, la Ville de Genève a fourni un important effort : le Conseil municipal a voté en date du 3 novembre 1987 un crédit supplémentaire de 950 000 francs pour les institutions subventionnées de la petite enfance, destiné à la couverture des déficits d'exploitation 1987.

Un autre crédit de 678 000 francs a permis d'une part, de compenser les pertes d'exploitation des institutions pour les années 1984 à 1986 et de couvrir d'autre part, à concurrence de 190 000 francs, le coût de l'enquête sur les institutions pour la petite enfance et leurs utilisateurs par le service cantonal de la recherche sociologique.

Cette enquête sociologique, qui a débuté en 1987, doit permettre de mieux connaître :

- d'une part, la situation actuelle et le recrutement des institutions pour la petite enfance ;
- d'autre part, les modifications structurelles et fonctionnelles survenues ces 20 dernières années dans ce secteur.

Pour l'essentiel, cette enquête – conduite en étroite collaboration avec les divers milieux intéressés – s'articule autour des quatre axes suivants :

- a) l'équipement (institutions et places disponibles, dénombrement et évolution 1964-1987) ;
- b) les usagers (caractéristiques des populations utilisatrices et comparaison 1964-1987) ;
- c) les besoins (demande exprimée, mais non satisfaite ; critères d'admission, modalités de substitution) ;
- d) la localisation des équipements, les bassins de recrutement et la mobilité des usagers.

Par ailleurs, en date du 28 janvier 1987, le Conseil administratif a décidé de créer une commission de la petite enfance réunissant les représentants des milieux intéressés (fédérations, syndicats, etc.) et des représentants de la Ville et des communes.

Le mandat de cette commission est d'étudier :

- les demandes présentées par les syndicats, les parents pétitionnaires et la Ville de Genève (nombre des institutions ; capacité d'accueil ; tarifs ; jours et heures d'ouverture ; horaires, salaires et vacances du personnel, etc.) ;
- le système de subventionnement, qui ne donne pas satisfaction aux comités responsables des institutions et à leurs fédérations respectives ;
- la création éventuelle d'une commission consultative de la petite enfance réunissant, sur le modèle de la commission cantonale des centres de loisirs, les représentants des divers milieux intéressés ;
- l'élaboration éventuelle d'un règlement relatif aux institutions pour la petite enfance.

Cette commission s'est déjà réunie plus d'une dizaine de fois en 1987 et devrait présenter son rapport final en automne 1988.

SERVICE DE L'URBANISME

1. **Tâches générales**

Les activités du service se sont considérablement développées en 1987 notamment suite au transfert du service au département municipal des affaires sociales, des écoles et de l'environnement. Dorénavant, toutes les actions liées

aux plans d'affectations telles que enquête publique, information au public et réception des observations sont gérées par le service. Ceci a permis plus particulièrement de mettre sur pied une procédure d'examen des plans d'affectations par le Conseil municipal et la commission d'aménagement, respectant dans la majeure partie des cas les 45 jours impartis à celui-ci pour donner son préavis.

De même, le service préavise maintenant toutes les requêtes d'autorisation de construire concernant le territoire communal afin d'assurer une application des plans directeurs de quartier et du plan d'utilisation du sol.

2. Plans directeurs

L'élaboration des *plans directeurs de quartier* s'est poursuivie. Les études d'aménagement relatives aux quartiers de Mervelet, Bourgogne, Genêts sont bien engagées sous forme de mandats et feront l'objet ultérieurement de plans directeurs. Quant aux quartiers de Beau-Séjour, Aire, Boissière, Forêt-Bouchet et Bout-du-Monde, l'élaboration des plans directeurs de quartiers est en cours. Le plan directeur du quartier de Saint-Jean a été présenté au Conseil municipal en septembre et a fait l'objet d'une large information par la publication d'une brochure et par une exposition dans le quartier avec visites commentées. Le Conseil municipal a ensuite adopté ce plan directeur de quartier par une résolution. Cette procédure de consultation du Conseil municipal est nouvelle. Elle permet d'une part à celui-ci de donner son avis sur les options d'aménagement d'un quartier et, d'autre part, de conférer un poids politique à un plan qui n'a qu'une valeur indicative, mais qui sert néanmoins à orienter les futures opérations immobilières et les aménagements du domaine public selon une vision cohérente, d'ensemble et à long terme, de l'urbanisation à venir.

Le *schéma directeur de la Ville de Genève*, adopté par le Conseil municipal en 1983, indique les options d'aménagement de l'ensemble du territoire communal alors que les plans directeurs de quartiers ne concernent que les secteurs qui recèlent un potentiel à bâtir important. Il est progressivement mis à jour. Jusqu'à présent les quartiers des Eaux-Vives, des Pâquis et de Cluse-Plainpails ont fait l'objet d'études de révision.

3. Plans d'utilisation du sol

L'élaboration des plans d'utilisation du sol de la Ville de Genève s'est poursuivie durant 1987 sous forme de mandats: un mandat consiste à étudier l'influence de l'application de l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit sur les affectations en logement le long des routes principales bruyantes.

Un autre mandat consiste en l'élaboration proprement dite d'un plan d'utilisation du sol par une délimitation de secteurs d'application et par la définition d'une répartition entre logements et activités selon ces secteurs. Ce mandat a permis de proposer au Conseil municipal en novembre un projet de règlement transitoire en attendant l'élaboration du règlement définitif. Il a fait l'objet d'une large information auprès de la presse et des milieux politiques, judiciaires et professionnels. L'enquête publique, durant trente jours, a permis à tout un chacun de formuler des observations. Le projet de règlement transitoire est actuellement à l'examen du Conseil municipal.

4. Circulation et transports

En matière de circulation et de transport, le service a poursuivi sa collaboration avec les services de l'Etat, notamment par le biais des commissions et groupes de travail traitant le plan directeur des transports et la traversée de la rade. Par ailleurs, une étude de circulation est en cours en relation avec l'élaboration du plan directeur de Cité-d'Aire.

5. Prévisions démographiques

L'étude du secteur Charmilles-Châtelaine a été terminée et une étude du secteur Genêts est actuellement en cours. Ces études permettent d'évaluer le nombre d'enfants scolarisables à court et à moyen terme en fonction des projets de construction. Elles permettent par ailleurs, en relation avec les diverses études d'aménagement et des plans directeurs de quartiers, de planifier la réservation et l'acquisition par la Ville de Genève des terrains nécessaires à la construction de locaux scolaires.

6. Maquette de la ville

La maquette de la ville continue à s'élaborer progressivement, module par module, au fur et à mesure de l'élaboration des plans directeurs de quartiers. Cinq modules ont été terminés en 1987 : 1 module relatif au plan directeur de Saint-Jean, deux modules relatifs à celui de la Petite Boissière, un module relatif à celui de Beau-Séjour et un module lié à des réalisations de la Ville de Genève dans le quartier de Plainpalais. Au total, la maquette se compose actuellement de 23 modules sur un total d'environ 110. L'élaboration d'un cahier des charges très précis, portant sur la fabrication des modules et les matériaux utilisés, permet de réaliser la maquette sous forme de mandats auprès de différents maquettistes de la place, tout en s'assurant que l'ensemble des modules puisse s'assembler de manière harmonieuse.

7. **Information**

L'information et la consultation de la population s'est poursuivie. Tout au long de l'année, des propriétaires, des promoteurs et des architectes ont consulté le service pour connaître les intentions d'aménagement de la Ville avant d'engager une procédure de requête d'autorisation de construire. Il convient de relever que de manière générale, les requérants tiennent compte de ces intentions.

Dans le cadre de l'élaboration du plan directeur de Beau-Séjour des consultations ont été organisées auprès de tous les propriétaires concernés par ce futur plan ainsi qu'auprès des associations d'intérêts de quartier et de parents d'élèves.

Une exposition publique a été organisée dans le quartier de Saint-Jean durant deux semaines à l'occasion de la présentation du plan directeur de quartier au Conseil municipal. L'école primaire de Saint-Jean a été associée à cette exposition et a fourni de nombreux dessins d'enfants représentant l'avenir du quartier. L'exposition a été très fréquentée et lors des visites commentées les personnes présentes ont pu poser des questions et faire part de leurs observations.

Relevons encore que la maquette exposée permettant à la fois de montrer la situation actuelle et l'urbanisation prévue s'est révélée un moyen de présentation très efficace.

Enfin, il a été décidé de publier pour chaque plan directeur de quartier à venir une brochure d'information. Un graphiste a été mandaté pour concevoir ces brochures de telle manière qu'elles constitueront progressivement une collection d'ensemble. Une première brochure est parue pour la présentation du plan directeur de Saint-Jean.

Atelier de recensement du domaine bâti

L'année 1987 a débuté pour l'atelier avec la publication du deuxième cahier du « Recensement genevois d'architecture ».

Cette publication, inaugurée lors de l'exposition : « Démolir... ou rénover? » de 1986, s'adresse aux professionnels de la construction et aux personnes en général passionnées par la problématique du bâti.

Chaque cahier présente une trentaine de fiches d'immeubles. Chaque fiche illustre un immeuble au moyen de photos et de plans, tandis qu'un bref commentaire, rédigé par des spécialistes, en donne les principales caractéristiques.

En ce qui concerne l'activité principale de l'atelier, les collaborateurs ont poursuivi leur travail d'enquête conformément à la mission assignée par la convention Ville-Etat de Genève en vigueur.

Dans le but d'améliorer les méthodes actuelles et de préparer les échéances futures – notamment le recensement des immeubles construits entre 1947 et 1970 – une collaboration plus étroite a été mise en place avec le CETAH de l'Ecole d'architecture.

SERVICE DES ESPACES VERTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

1. Affaires générales

Direction

En février 1987, M. Roger Beer, ingénieur forestier EPFZ, a succédé à la direction du service à M. Charles Babel, atteint par la limite d'âge.

En outre, en mars 1987, la direction du service a été renforcée par l'engagement de M. André Young, administrateur.

Personnel

L'effectif total du personnel régulier se monte à 182 personnes, en augmentation de deux unités (jardiniers). Durant l'année, trois jardiniers et un aide-jardinier ont fait valoir leur droit à la retraite. Une secrétaire et six jardiniers ont quitté le service ; neuf nouveaux jardiniers ont été engagés.

Quatre apprentis horticulteurs ont commencé leur formation en septembre, portant à huit le nombre des apprentis en activité. Pour répondre aux demandes du Tribunal de la jeunesse et du Service de protection de la jeunesse, le service a occupé 51 jeunes, garçons et filles, qui ont accompli des journées de travail dans les divers établissements.

Enfin, dans le cadre de l'action poursuivie par le Conseil administratif, quinze étudiants ou étudiantes ont pu effectuer un total de 55 semaines de travail dans les parcs de la ville, pendant leurs vacances d'été.

Budget

Le budget du service s'est élevé à 14 360 000 francs en 1987. Son augmentation, par rapport à l'exercice précédent a été d'environ 1,3 million de francs.

Locaux

L'année 1987 a été marquée par l'incendie survenu au 116, rue de Lausanne, détruisant complètement le magasin, la menuiserie et la serrurerie du service.

Après la rénovation des vestiaires des jardiniers, ce sont les bureaux de la direction (118-120, rue de Lausanne) qui ont été partiellement réaménagés.

Enfin, l'atelier de mécanique horticole situé au 2, chemin des Vignes, à Lancy, a été mis en service à la fin de l'année.

Matériel, véhicules

Conformément aux possibilités du budget, le parc des véhicules a été renouvelé et élargi :

- 1 échelle sur roue
- 1 camion
- 2 chariots électriques
- 1 remorque de jeep
- 2 tondeuses remplacement
- 2 turbines-souffleuses
- 1 motoculteur
- 1 pompe pour véhicule d'arrosage.
- 2 chariots électriques
- 1 arroseuse
- 1 camionnette nouveau
- 1 remorque équipée pour le traitement des végétaux.

2. Climatologie et végétation

Sur le plan météorologique, 1987 est l'année des records, bien que le bassin genevois ait été privilégié en regard d'autres régions du pays.

Après un mois de janvier très froid en plaine, février s'est révélé plus doux qu'à l'accoutumée, ce qui a permis d'avancer les travaux d'hiver. Mars n'a pas apporté le réchauffement saisonnier attendu et la température est même tombée à -10°C ce qui correspond au mois de mars le plus froid depuis le début du siècle.

Avec le réchauffement printanier du mois d'avril, la végétation s'est réveillée rapidement (première tonte des gazons le 6 avril). Malheureusement, la

floraison du printemps a été de courte durée. En mai, toute la Suisse a subi un temps froid et maussade associé à des pluies abondantes. Au début du mois, on a enregistré la plus forte chute de température en 24 heures jamais relevée depuis le début du siècle, soit 19°C.

Le temps frais, humide et peu ensoleillé de mai s'est poursuivi jusqu'à fin juin, retardant considérablement la plantation des massifs. La pluviosité a été très élevée à Genève et les 206,3 mm d'eau mesurés n'ont été dépassés qu'en juin 1789 (mesure alors effectuée à Genthod).

Juillet et août ont été marqués par de nombreux et violents orages, associés à des précipitations abondantes, provoquant de graves inondations et des dégâts importants. Il a fallu attendre la mi-septembre pour trouver des températures estivales; une telle vague de chaleur ne s'était pas produite à cette saison depuis 1947.

Les trois mois d'automne ont présenté un caractère particulièrement doux. La température moyenne dépasse la norme de 2°C à 3°C; on ne retrouve des valeurs analogues qu'en 1834 et en 1895. Après plusieurs successions d'années difficiles, les conditions d'humidité en été et de températures clémentes en automne ont favorisé une végétation abondante, surtout pour les arbres. La floraison des massifs, certes tardive, a été exceptionnelle et ce sont des plantes encore bien fleuries qui ont été arrachées pour faire place en automne aux plantes bisannuelles, à plus de 100 000 tulipes et 45 000 autres bulbes.

Les premiers mois de l'hiver n'ont pas apporté le refroidissement saisonnier habituel, à l'exception d'une courte période aux environs de l'Escalade. Fidèle au déroulement record de cette année, ce mois de décembre est le plus chaud depuis les débuts des observations météorologiques en 1882.

3. Espaces verts et environnement

Création et amélioration

En 1987, des améliorations sensibles ont été apportées aux parcs des Crochettes, Moynier et à la Perle du Lac. La surface des pelouses y a été augmentée de plus de 1600 m², ceci en supprimant des chemins et en diminuant leur largeur. Dans le parc de la Grange, une nouvelle mosaïque monumentale (100 m²) a été créée au bas du massif existant devant la Villa Lullin.

En ville, une grande variété d'arbres d'avenue et d'arbustes ont trouvé place le long des rues, des carrefours ainsi que dans les nouvelles rues résidentielles (avenue de Luserna, William-Favre/Montchoisy, place de Montbrillant, place des XXII-Cantons, avenue Blanc, etc.).

Entretien des espaces verts

Le solde du crédit extraordinaire de 1985 a permis d'améliorer certains arrosages existants (parc de l'Ariana, Roseraies de la Grange et des Franchises, Seujet, etc.).

Etudes et travaux en cours

Le service est de plus en plus souvent sollicité lors d'études et d'aménagements liés à l'urbanisation de notre cité. Cette collaboration toujours plus active permet de mieux concilier les contraintes techniques et les besoins paysagers et végétatifs des espaces verts, de rationaliser leur entretien ultérieur et d'en faciliter leur maintenance.

Derrière la Roseraie du parc la Grange, l'étang a été agrandi et d'autres cyprès chauves y ont été plantés.

L'agrandissement du parc de Bourgogne en direction de l'avenue Soret, suite à l'acquisition de parcelles par la Ville de Genève, est étudié.

4. Etablissements, serres et cultures

En 1987, la réalisation la plus marquante a été l'installation d'un réseau d'arrosage automatique dans la pépinière des Bornaches. Il faut aussi signaler la rénovation du « potier » de Beaulieu qui facilite la mécanisation du transport de matériel.

De plus, l'étude de la construction des trois serres de l'établissement horticole de la Grange a dû être revue et achevée en collaboration avec le Service des bâtiments. Enfin, des pourparlers ont actuellement lieu entre le Département des travaux publics et le Conseil administratif sur l'attribution au service d'une partie de l'ancien établissement du baron Edmond de Rothschild, à Pregny. Les Conservatoire et Jardin botaniques sont également intéressés par ces installations.

Cultures

L'année a été marquée par un renouvellement dans le choix variétal des plantes à massifs, des plantes bulbeuses et par le développement de nouvelles cultures de plantes pour la fleur à couper. En outre, diverses variétés estivales de plantes à massifs ont été testées avec succès. Au printemps, la lutte intégrée a été introduite sous abri sur gerberas et rosiers.

Statistiques de production

	<i>Beaulieu</i>	<i>Bornaches</i>	<i>La Grange</i>	<i>Total</i>
Plantes en pots	8 100	1 900	9 200	19 200
Plantes à massifs	103 000	187 000	113 000	403 000
Fleurs coupées	<u>54 000</u>	<u>63 000</u>	<u>2 000</u>	<u>119 000</u>
Total	165 100	251 900	124 200	541 200

5. Arbres et arbustes

Abattage et plantation

En 1987, les conditions météorologiques particulières n'ont pas permis de planter plus de 180 grands arbres, essentiellement de la régénération. Près de 4700 arbustes, 7500 plantes tapissantes et 4500 rosiers sont venus remplacer, compléter ou étendre les divers aménagements de la ville.

6. Expositions et prestations diverses

La manifestation la plus importante de cette année a été le 40^e Concours international de roses. A l'occasion de cet anniversaire, le concours avait invité Gina Lollobrigida, à participer comme membre d'honneur, au baptême d'une rose à son nom. Un livre richement illustré, retraçant l'histoire du concours a également été publié à cette occasion.

En automne, le service a participé à plusieurs manifestations (exposition florale à Cologny, 3^e Symphonie florale de Bourg-de-Péage, Salon des arts ménagers).

Cet été, les quais ont été dotés d'une nouvelle animation : un petit train circule depuis le quai du Mont-Blanc jusqu'au Jardin botanique, à la joie de nombreux citadins et touristes.

Pour clore 1987 en couleur, le service a réalisé une exposition de chrysanthèmes sur l'extérieur du Palais Eynard.

En cours d'année, les fleuristes du service ont assuré plus de 400 prestations, utilisant pour cela 128 000 fleurs coupées et 10 000 plantes fleuries.

De plus, ce sont plus de 500 prêts de plantes, représentant un mouvement de 7500 végétaux en pots, qui ont été consentis à des sociétés et groupements de la place.

III. PRINCIPAUX ÉCARTS ET LISTE DES DÉPASSEMENTS DE CRÉDITS

Le Conseil administratif vous présente ci-après :

	<i>Pages</i>
A Un commentaire des principaux écarts de charges et de revenus constatés entre le budget et le compte rendu 1987 de la Ville de Genève	138
B.1 Les dépassements de crédits budgétaires de fonctionnement	152
B.2 La liste des principaux écarts concernant le Service municipal de l'abattoir et du contrôle des viandes	155
B.3 La liste des dépassements de crédits d'investissements terminés	156
B.4 La liste des dépassements de crédits d'investissements en cours	161

A Commentaire des principaux écarts de charges et de revenus entre le budget et le compte rendu 1987 de la Ville de Genève

Le compte rendu financier comporte une colonne spéciale dans laquelle figurent les écarts entre le budget et les comptes. Pour ceux qui nécessitent un commentaire particulier, le montant est suivi d'un numéro qui sert de référence au texte explicatif publié dans ce chapitre.

Toutefois, les explications communes à de nombreux dépassements ayant la même cause portent le même numéro de référence. Il s'agit de :

- 1 Postes 3011 «Traitements du personnel temporaire»
3080 «Frais pour service de suppléance de personnel».

Les services municipaux, dans l'attente d'une nomination de collaborateurs, ont toujours la faculté de recourir momentanément à du personnel temporaire qui pourra, par la suite, acquérir la qualité de fonctionnaire ou d'auxiliaire fixe. C'est la rubrique 3011 qui est débitée au lieu de 3010.

A défaut de pouvoir traiter directement avec des personnes en quête d'un emploi, les services peuvent aussi faire appel aux maisons spécialisées pour obtenir de la main-d'œuvre temporaire. Ce type de dépenses est imputé sur la rubrique 3080 au lieu de 3011.

Il faut tenir compte également des remboursements de salaires versés par les assurances (accidents, APG).

Au niveau du compte rendu, la comparaison des dépenses de personnel doit toujours se faire globalement sur la base de quatre rubriques : 3010, 3011, 3080, 4363.

Tous les dépassements sur les rubriques 3011 et 3080 qui seront compensés par du disponible sur la rubrique 3010 portent la référence *N° 1*.

2 Poste 3040 «Caisse d'assurance du personnel et fonds de prévoyance».

Au moment de l'élaboration du budget, il est possible de calculer les cotisations à la caisse de retraite pour l'année suivante, en tenant compte des augmentations statutaires de traitement, des annuités extraordinaires ainsi que des promotions ayant lieu de février à mai. Cependant, deux autres facteurs ne peuvent être estimés et calculés à cette époque, ils influencent de manière sensible les chiffres apparaissant aux comptes.

Il s'agit, d'une part, des promotions qui interviennent entre le mois de mai de l'année précédente et le 1^{er} janvier de l'année pour laquelle est préparé le budget et, d'autre part, des mutations dans les effectifs, notamment les nominations d'employés à des postes vacants depuis un certain temps.

Il est à noter que selon l'âge et le niveau des bénéficiaires de promotions, les contributions de l'administration peuvent s'élever à plusieurs milliers de francs.

Afin de ne pas charger inutilement le budget, on a évité de surestimer ces dépenses, ce qui occasionne inmanquablement des dépassements de crédits dans un certain nombre de services.

Ces dépassements portent la référence *N° 2*.

3 Dépassements liés à des revenus spécifiques.

Certaines charges sont étroitement liées à des revenus spécifiques et suivent donc la même évolution ; par exemple, le droit des pauvres (3189), les frais de perception des centimes additionnels (3519).

Ce type de dépassement porte la référence *N° 3*.

4 Dépassements compensés par des revenus supplémentaires.

Certains postes de charges en dépassement, ou non prévus au budget (par exemple dépassements sur acquisitions de collections, sur subventions aux activités culturelles, dépenses pour l'aide aux chômeurs) sont compensés par des

recettes supplémentaires provenant de dons divers (4699), de prélèvements sur les fonds spéciaux (4290) et de prélèvements sur des fonds de réserve (4810).

Ces dépassements portent la référence *N° 4*.

5 Dépassements concernant des charges ou des revenus de nature similaire.

On peut également admettre une compensation entre certaines charges ou revenus de nature similaire tels que :

1569.4230

Gérance immobilière municipale – Divers – Location du PF et

1569.4232

Locations de terrains du PF

Ces dépassements portent la référence *N° 5*.

6 Dépassements concernant les photocopies.

A partir de 1987, les frais de photocopies ont été enregistrés directement dans les comptes 3100 «Frais de bureau» des services.

Cette charge a été inscrite globalement au budget du Service des achats (1131.3100 et 3161).

Ces dépassements portent la référence *N° 6*.

Département des finances et des Services généraux

- 7 Augmentation du nombre de séances, notamment des commissions et du montant des jetons de présence.
- 8 Frais pour la votation référendaire concernant la Cité-Jardin d'Aire plus élevés que prévus.
- 9 Versement de deux nouvelles pensions et suppression d'une ancienne (décès).
- 10 Lectures des épreuves du Mémorial effectuées hors des horaires.
- 11 Très forte augmentation du mouvement du personnel.
- 12 Augmentation de la longueur des communiqués, notamment des ordres du jour des séances du Conseil municipal.
- 13 Achats de nappes pour les buffets de réceptions.
- 14 Augmentation du nombre et de l'importance des manifestations en 1987 (CNUCED, GATT, Inde en Suisse, etc.).
- 15 «Pochette municipale» non éditée.

- 16 Aucun panneau n'a été placé.
- 17 Maladie prolongée d'un collaborateur.
- 18 Meilleure capacité de production de l'atelier.
- 19 Acquisition de matériel neuf en remplacement de machines irréparables.
- 20 Aménagement des archives de l'Office du personnel et mobilier nécessaire à de nouveaux postes de travail.
- 21 Diminution des demandes des services.
- 22 Frais de recrutement de personnel non prévu.
- 23 Cette économie est due à deux facteurs :
 - décalage dans la livraison des équipements ;
 - renonciation à la conclusion de contrats d'entretien.
- 24 Estimation trop élevée.
- 25 Poste occupé par du personnel temporaire pour la mise à jour du fichier adresses des fournisseurs.
- 26 L'estimation effectuée sur la base des chiffres connus de 1985, ne pouvait tenir compte de la hausse enregistrée en 1986.
- 27 Frais d'évacuation de squatters.
- 28 Diminution des appartements vacants.
- 29 Augmentation du nombre d'immeubles.
- 30 Des circonstances particulières ont conduit à une suppression provisoire des expertises, y compris celles pour lesquelles une provision avait été comptabilisée en 1986.
- 31 Pas d'évacuations en 1987.
- 32 Achat de containers supplémentaires pour les salles communales.
- 33 Forte augmentation de la demande.
- 34 Reprise du matériel d'exploitation de la buvette des bains des Pâquis.
- 35 Economie de nettoyages de locaux suite à l'incendie du Palais Wilson.
- 36 Travaux de maintenance pour garantir les activités du Centre informatique de 7 h à 22 h.
- 37 Installation de vidéotex et minitel, et frais de transmissions pour tests.
- 38 Refacturation de prestations à la Caisse d'assurance du personnel (CAP).
- 39 Compensé par disponible sur le compte 1400.3152.
- 40 Baisse du prix du carburant.

Département des constructions et de la voirie

- 41 La répartition du service sur deux étages nécessite l'engagement de personnel supplémentaire.
- 42 Abonnements à de nouvelles revues spécialisées.
- 43 Frais de publications pour les soumissions liés aux nombres d'ouverture de chantiers.
- 44 Remplacement d'une caméra 16 mm.
- 45 Augmentation des tâches dévolues à la documentation photographique.
- 46 Abonnements TPG non prévus au budget et frais de déplacement au Congrès de la FIHUAT.
- 47 Notes d'honoraires de géomètre concernant notamment le Parking Cornavin et le quai du Seujet.
- 48 Soulte sur échange des parcelles 1203 A et 1201 D, fe 40, rue Goetz-Monin.
- 49 Augmentation de la demande des services municipaux.
- 50 Evaluation trop faible de ce poste.
- 51 Etude pour le recensement genevois d'architecture.
- 52 Evaluation trop forte de ce poste.
- 53 Ce dépassement provient notamment des mesures de sécurité prises dans divers bâtiments publics, à la suite de l'incendie du Palais Wilson, et d'autres travaux d'entretien non budgétisés.
- 54 Suppression de la gratuité des abonnements TPG.
- 55 Refacturation à la CAP des prestations de service.
- 56 Remboursement de travaux par l'Etat.
- 57 Acquisition d'une remorque servant aux transports d'hydrocarbures.
- 58 Réajustement de l'indemnité de 7,50 francs à 8,50 francs et augmentation des indemnités attribuées en raison des conditions atmosphériques.
- 59 La taxe d'épuration 1987 a été comptabilisée entièrement sur le compte 2500.3125. Le dépassement observé est compensé par le disponible sur les rubriques 2521.3125, 2523.3125, 2536.3125, 2540.3125.
- 60 Suppression de la gratuité des abonnements TPG.
- 61 Les charges ont été plus élevées que prévues.
- 62 Le coût de l'abonnement du nouveau central est de 30000 francs supérieur à l'ancien.
- 63 Le coût total de la « campagne neige » est de 150000 francs.

- 64 Extension de la surface de stockage au dépôt de Saint-Jean.
- 65 Vote du Conseil municipal du 4.11.1987: 908 100 francs.
- 66 Diminution des manifestations privées.
- 67 La Ville de Genève doit maintenant payer des frais pour la récupération du verre et des vieux papiers.
- 68 Augmentation du volume des résidus ménagers.
- 69 Voir explication rubrique 3180.
- 70 Nettoyement du passage des Alpes et de la promenade du Seujet.

Département des beaux-arts et de la culture

- 71 Dépenses et recettes supplémentaires occasionnées par le Festival «Inde à Genève».
- 72 Participation du conservateur du patrimoine architectural à deux congrès spécialisés.
- 73 L'agence de publicité a rencontré de grandes difficultés à trouver des annonceurs.
- 74 Promotion du Prix de l'horlogerie.
- 75 Accroissement du nombre de candidats étrangers retenus par le jury pour participer à la phase finale du Prix de l'horlogerie.
- 76
 - a) Capital de garantie destiné à couvrir le déficit de la Fête fédérale des costumes suisses (Conseil municipal 28.01.86) Fr. 147 950.—
 - b) Délivrance du Prix Jean-Jacques Rousseau Fr. 50 000.—
 - c) Recettes supplémentaires (rubrique 3020.4699) Fr. 41 000.—
- 77 Travail plus soutenu de promotion des artistes genevois, réalisé grâce à la publicité.
- 78 Renouvellement de matériel électrique: tubes fluorescents, ampoules halogènes, etc.
- 79 La présence de Halle Sud dans la plupart des foires européennes de l'art a entraîné des frais supplémentaires.
- 80 L'exposition des sculptures de James Plensa en provenance de l'Espagne a occasionné des frais importants.
- 81 Brochures «Halle Sud» non budgétisées.
- 82 Diminution du déficit de la CGN.

- 83 Dépenses supplémentaires pour la traduction en anglais de la publicité :
- a) des activités culturelles du département des beaux-arts et de la culture ;
 - b) du Festival de musique contemporaine ;
 - c) de l'Eté musical indien.
- 84 Dépenses plus importantes que prévu.
- 85 Dépense non prévue au budget.
- 86 Nombreux téléphones à l'étranger en raison de l'Eté indien et installation d'un nouveau télex.
- 87 En raison des problèmes financiers de la Société d'exploitation du Casino de Genève, le service a renoncé à la facturation des frais de secrétariat pour l'année.
- 88 Les nouveaux concerts du dimanche au Victoria Hall ont entraîné une dépense plus importante que prévue.
- 89 Location de la salle du Grand Casino (nombreuses matinées pour personnes âgées).
- 90 Droits d'auteurs musicaux pour les concerts du Festival de musique contemporaine Extasis.
- 91 Entretien journalier du kiosque à musique du Jardin anglais.
- 92 Indemnités en rapport avec l'augmentation d'activité du Victoria Hall.
- 93 Frais supplémentaires relatifs aux activités du Victoria Hall.
- 94 Mesures de sécurité supplémentaires des accès au Victoria Hall.
- 95 Recettes difficilement prévisibles, compte tenu de nombreuses gratuités ou de locations au tarif culturel.
- 96 Les nouveaux concerts du dimanche du Victoria Hall ont entraîné une dépense plus importante que prévue.
- 97 Annulation d'une mise en provision non utilisée.
- 98 Fermeture du Victoria Hall durant cinq mois pour l'achèvement des travaux de restauration.
- 99 Ces charges ont été facturées à l'Etat.
- 100 Evacuation du Théâtre Off.
- 101 Adaptation des indemnités du personnel de scène du Grand Théâtre.
- 102 Travaux effectués de nuit par les peintres.
- 103 Indemnités de repas en rapport avec l'augmentation d'activité du Grand Théâtre.
- 104 Location d'un nouveau local de dépôt à Collex-Bossy.

- 105 Capital de garantie de la Revue genevoise (180000 francs) (arrêté du Conseil municipal du 23 juin 1987).
- 106 Réalisation d'un film documentaire sur Genève (150000 francs) (arrêté du Conseil municipal du 8 septembre 1987).
- 107 Subvention spéciale de 20000 francs accordée à Fonction-Cinéma suite à l'incendie du Palais Wilson. Le solde de ce dépassement est compensé par la recette supplémentaire du compte 3180.4810.
- 108 Achat d'un appareil à microfiches non réalisé.
- 109 Acquisition exceptionnelle d'un portrait de Voltaire par Jean Huber.
- 110 Demande accrue de disques.
- 111 Participation au premier Salon international du livre et de la presse à Genève.
- 112 Le budget a été calculé sur la base des prévisions 1986 qui se sont avérées trop optimistes.
- 113 L'augmentation du volume de travail a nécessité l'achat de films pour rayons X, spectromètres, etc.
- 114 Transformation d'un groupe de vitrines pour permettre l'exposition «Eventails» dans de meilleures conditions.
- 115 Surveillance des ateliers et dépôts extérieurs au musée par des rondes de Securitas.
- 116 Transfert des tableaux du Palais Wilson au Port Franc, non prévu au budget.
- 117 Le décompte de l'exposition Le Minotaure sera comptabilisé en 1988.
- 118 Voir explication 117.
- 119 Prévision budgétaire insuffisante, en raison de la première année d'exploitation de l'abri des biens culturels.
- 120 Exposition Dufour.
- 121 Prévision budgétaire insuffisante: première année d'exploitation de l'abri des biens culturels.
- 122 Achats de meubles de rangement non prévus au budget, à la suite des transformations des locaux.
- 123 Achat de fournitures pour le rangement des collections afin de préserver celles-ci de la poussière.
- 124 Publicité pour l'exposition «Preset» non prévue au budget.
- 125 Installation de surveillance électronique pour le vol et l'incendie, non prévue lors de l'établissement du budget.
- 126 Révision budgétaire trop optimiste.

- 127 Dépenses supplémentaires non prévisibles pour l'aménagement de locaux à la Halle aux cuirs, mis à disposition pour recevoir le don Verdan.
- 128 Des mesures urgentes pour préserver les mâts totems d'une attaque de pourriture ont dû être prises.
- 129 Ouverture des nouvelles galeries et mise sur pied d'une animation pédagogique.
- 130 Première année d'exploitation du système Sibil.
- 131 Les estimations ont été trop optimistes.
- 132 En raison du climat relativement humide de 1987 et de la réparation de fuites d'eau, les dépenses ont été moins importantes que prévues.
- 133 Première année d'exploitation du système Sibil.
- 134 La facturation établie par la Gérance immobilière municipale n'apparaîtra qu'en 1988 étant donné la reprise du système informatique 3-12 sur S/38.

Département des sports et de la sécurité

- 135 Nouveau poste au niveau de la direction non prévu au budget.
- 136 Engagement du personnel différé pour le Centre sportif du bois des Frères.
- 137 Remplacement d'une fourgonnette détruite lors d'un accident.
- 138 Location d'un entrepôt pour le stockage de la piste du vélodrome ainsi que du matériel sportif du pavillon de Plainpalais.
- 139 Budget surévalué en fonction des bons résultats 1986 qui comprenaient les Championnats du monde de patinage artistique.
- 140 Participation de 35 jeunes et 5 adultes aux jeux internationaux des écoliers à Graz (Autriche).
- 141 Capital de garantie non utilisé (Placette indoors).
- 142 Achats de bacs à fleurs pour l'esplanade des Vernets.
- 143 La facturation établie par la Gérance immobilière municipale n'apparaîtra qu'en 1988 étant donné la reprise du système informatique 3-12 sur S/38.
- 144 Budget surévalué.
- 145 Difficultés de la régie publicitaire à trouver des clients.
- 146 Mauvaise saison.
- 147 Notes de crédit concernant des recettes 1986 reçues en 1987.
- 148 Remplacement de deux plateaux pour tondeuses à gazon.

- 149 Installation d'un nouveau central et de cabines à prépaiement aux stades de Vorembé et Vessy.
- 150 Lors de l'établissement du budget, la participation exacte de la part de la Ville de Genève aux frais de la Fondation des Evaux n'était pas connue.
- 151 Mauvaise saison.
- 152 Fourniture et pose d'un badge (logo Police municipale) sur les vestes des agents municipaux.
- 153 Remplacement des plans de poche de Genève.
- 154 Privatisation de l'enlèvement des voitures sur les emplacements de marchés.
- 155 Ouverture du nouveau poste des Grottes.
- 156 Fin de la gratuité des cartes TPG pour les enquêteurs.
- 157 Le budget prévu en faveur du journal d'information sur les chiens n'a pas été utilisé.
- 158 Intérêts sur les mutations de libre-passage du personnel de la section sanitaire de l'Abattoir à l'office vétérinaire cantonal.
- 159 Arrêt des transports pour Nyon et Rolle fin mai 1987.
- 160 Budget complémentaire accordé par le vote du Conseil municipal le 24 juin 1987.
- 161 Frais de main-d'œuvre accordés par vote du Conseil municipal le 24 juin 1987.
- 162 Frais de transport accordés par vote du Conseil municipal le 24 juin 1987.
- 163 Prise en charge des déchets par les usagers.
- 164 Report au 1^{er} février 1988 de l'école de recrue prévue en 1987, d'où économie de salaires.
- 165 Compensation du manque d'effectif pour la permanence de nuit comme de jour (respectivement 18 hommes au lieu de 20; et 36 hommes au lieu de 40).
- 166 Indemnités de repas non budgétisées pour stage du personnel au service du Cardiomobile.
- 167 Achat de 200 livrets de service et 150 règlements de sauvetage.
- 168 Consommation plus importante de mousse d'extinction (sinistre de Carouge) et achat de barrages antipollution.
- 169 Remplacement de huit bouches d'incendie suite à la réfection de divers trottoirs dans le quartier des Eaux-Vives ainsi que six bouches suite à la rupture de la colonne rue Liotard.

- 170 Réparation de la tourelle de l'auto-échelle.
- 171 Changement du vérin hydraulique de l'atelier.
- 172 Réparation de la pompe de transvasement d'oxygène.
- 173 Nombreuses alarmes (28 en 1987) y compris le Palais Wilson (15 700 francs de solde).
- 174 Exposition du 4 au 20 septembre 1987 du Service de la Protection civile.
- 175 Frais de liaison informatique non budgétisés.
- 176 Remplacement d'instructeurs professionnels en cours de formation à l'OFPC, par des instructeurs miliciens.
- 177 Les frais d'édition du livre « Genève et ses Marchés » prévus au budget de 1986 qui n'a été réalisé qu'en 1987.
- 178 Ajustement pour pertes sur débiteurs sur les créances faisant l'objet de recours.

Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement

- 179 Subventions supplémentaires accordées notamment aux :
 - cantons suisses victimes des intempéries Fr. 500 000.—
 - Comité international de la Croix-Rouge pour l'action Liban Fr. 75 000.—
- 180 Equipement des locaux :
 - a) Seujet Fr. 40 000.—
 - b) Acacias Fr. 49 000.—
- 181 Compensé par des produits supplémentaires portés dans le compte 4699.
- 182 Affranchissement d'une plaque « Action 3^e âge » (40 000 exemplaires).
- 183 Salaire d'un bibliothécaire engagé comme stagiaire.
- 184 Dons imprévus.
- 185 Augmentation du nombre d'ayants droit aux prestations.
- 186 Plus de manifestations.
- 187 Augmentation de la fréquentation dans certains foyers. Rattrapage d'un retard de facturation intervenu au Foyer Oasis.
- 188 Evaluation trop forte de ce poste.
- 189 Evaluation trop faible de ce poste.
- 190 Modification du rapport contractuel avec le Service des logements et restaurants universitaires.

- 191 Impôt immobilier complémentaire non prévu au budget.
- 192 L'augmentation des effectifs scolaires a nécessité la mise à disposition du Pavillon Wilson. Pour ce dernier, des travaux d'urgence ont dû être entrepris, entre autres la pose d'un escalier de secours.
- 193 Travaux d'aménagements urgents pour la réouverture de trois classes au Pré-Jérôme 21.
- 194 Les réparations des machines ont été plus importantes que prévu.
- 195 Evaluation trop faible de ce poste lors de l'établissement du budget 1987.
- 196 Déplacement à Stockholm au congrès mondial organisé par l'International Playground Association.
- 197 Installation de nouveaux téléphones dans les bâtiments scolaires.
- 198 Frais de transport supplémentaires entraînés par l'aménagement de nouvelles classes.
- 199 L'impression prévue a été reportée en 1988.
- 200 Equipement en mobilier et matériel des centres de loisirs de Saint-Jean.
- 201 Travaux divers exécutés à l'occasion du changement de tenancier du restaurant de la Maison des Jeunes.
- 202 Lors de l'élaboration du budget, le montant exact des contrats pour l'entretien des micro-ordinateurs n'était pas connu.
- 203 Location provisoire pour le Centre de loisirs de Plainpalais.
- 204 L'engagement des jardiniers s'effectue deux fois par an. Un certain nombre de postes sont restés inoccupés pendant plusieurs mois.
- 205 Impressions consécutives au changement de l'intitulé du service.
- 206 Remplacement d'un camion démolé dans un accident. Les frais d'une remise en état dépassaient la valeur vénale du véhicule.
- 207 Consommation d'eau des nouvelles installations du parc à animaux du bois de la Bâtie.
- 208 Evaluation trop faible de ce poste.
- 209 Remplacement de personnel malade et surcroît de travail consécutif à la mise en application du nouveau droit matrimonial.
- 210 Ce poste est particulièrement difficile à évaluer lors de l'établissement du budget.
- 211 Depuis le printemps 1986, il n'y a plus de cases à louer.
- 212 Incidence de l'ouverture de deux crématoires à Annecy.
- 213 La diminution du nombre des inhumations.

- 214 Cette recette peu importante peu varier considérablement d'une année à l'autre.
- 215 Jetons de présence versés aux membres de la commission petite enfance nommés par le Conseil administratif le 28 janvier 1987.
- 216 Fixation du loyer définitif en octobre 1986.
- 217 Evaluation trop faible de ce poste.
- 218 Enquête sur les institutions pour la petite enfance (arrêté Conseil municipal 3 novembre 1987).
- 219 Déficits d'exploitation 1984, 1985, 1986 des institutions pour la petite enfance et des frais d'exploitation 1987 des institutions (arrêté Conseil municipal 3 novembre 1987).

Hors départements

- 220 Nombreux départs de bénéficiaires de la prime de fidélité.
- 221 Le décompte définitif 1986 a été comptabilisé en 1987.
- 222 Diminution de la masse salariale et passage du statut d'auxiliaire fixe à celui d'employé (cotisation auxiliaire fixe 0,8 %, fonctionnaire 0,05 %).
- 223 Diminution du déficit de la Caisse maladie Ville de Genève/Services industriels.
- 224 Augmentation de la participation de la Ville de Genève.
- 225 Demande inférieure aux prévisions.
- 226 Compensé par l'économie réalisée sur poste 8002.3010.
- 227 Demande inférieure aux prévisions.
- 228 Diminution du nombre de chômeurs engagés sur proposition de l'Office cantonal de l'emploi.
- 229 Le détail de cette rubrique sera remis à la commission des finances.
- 230 Jeu d'écritures avec le compte 2525.4516, d'un montant presque identique, diminué cependant de la rétrocession par l'Etat des droits d'entrée sur les carburants.
- 231 Coût d'exploitation plus important que prévu.
- 232 Participation proportionnelle aux impôts payés à la source.
- 233

1. Valeur budgétisée du centime additionnel . .	Fr. 6 165 000.—
2. Valeur effective	Fr. 5 925 362.80
Moins-value (3,9 %)	Fr. 239 637.20
soit, pour 45,5 centimes	Fr. 10 903 492.—
- 234

1. Valeur budgétisée du centime additionnel . .	Fr. 1 670 000.—
---	-----------------

- | | | |
|----|------------------------------------|------------------|
| 2. | Valeur effective | Fr. 1 825 355.40 |
| | Plus-value (9,3 %) | Fr. 155 355.40 |
| | soit, pour 45,5 centimes | Fr. 7 068 672.— |
- Sur l'ensemble des centimes additionnels (personnes physiques et personnes morales) l'écart global est défavorable de 1,12 %.
- 235 Cette rétrocession varie en fonction des impôts acquittés par les personnes morales.
- 236 Cet impôt varie selon l'importance des transactions conclues durant l'année.
- 237 L'appréciation globale des placements doit s'opérer sur les rubriques budgétaires 8200.4200, 4212, 4222. Elle fait apparaître une différence minimale de 25 000 francs environ.
- 238 Dividende sur actions Swissair: 33 francs au lieu de 38 francs budgétés.
- 239 Au compte rendu, les intérêts budgétés sur le poste 3226 sont attribués aux rubriques adéquates (3220 - 3221 - 3223 - 3225). Globalement, une économie de 450 000 francs environ est réalisée, les taux d'intérêts des emprunts émis ou renouvelés ayant été moins élevés que prévu.
- 240 Réduction de la créance envers la CAP.
- 241 L'Etat de Genève a pris en charge la quasi-totalité des frais de l'emprunt Tender.
- 242 Disagio 1,5 % sur l'émission de l'emprunt Tender de 30 000 000 de francs.
- 243 Agio 0,75 % sur l'émission de l'emprunt public de 50 000 000 de francs.
244. Les amortissements supplémentaires se rapportent aux crédits extraordinaires votés en cours d'année. L'autofinancement complémentaire est réduit d'un montant identique.

B1 Les dépassements de crédits budgétaires de fonctionnement

	Fr.
Total brut des dépassements (voir page XII du compte rendu)	36.900.815,10
A/ Dépassements couverts par des crédits supplémentaires votés par le CM	
23.06.87 Capital de garantie de la Revue Genevoise	180.000,--
24.06.87 Exploitation de l'UTMC du 1.1. au 31.5.1987	448.000,--
24.06.87 Frais de transports pour l'exploitation du centre de stockage des déchets ..	62.000,--
24.06.87 Achats supplémentaires de fournitures pour l'explo- itation du Centre de stocka- ge des déchets	4.000,--
08.09.87 Aide à la réalisation d'un film documentaire sur Genève par le cinéaste F. REICHENBACH	150.000,--
03.11.87 Frais supplémentaires des institutions pour la peti- te enfance en 1987	950.000,--
03.11.87 Déficit d'exploitation 1984/ 1985/1986 des institutions pour la petite enfance`...	488.000,--
03.11.87 Coût de l'enquête sur les institutions pour la peti- te enfance par le Service cantonal de la recherche sociologique	190.000,--
04.11.87 Déblaiement de la neige durant l'hiver 1986/1987	908.100,--

	3.380.100,--
	=====
B/ Dépassements sur les rubriques 3011 "Traitements du personnel temporaire" et 3080 "Frais pour service de sup- pléance" couverts par un disponible sur la rubrique 3010 "Traitement du personnel permanent".	
	5.284.335,85
	=====

C/ Dépassements couverts par prélèvements sur divers fonds de réserves et par dépassement des revenus provenant de fonds spéciaux, ainsi que par des dons pour "acquisitions de collections" :

3159.3650	Encouragement activités théâtrale et musicales (prélèvement sur fonds pour activités culturelles diversifiées) ...	35.106,45
3180.3650	Encouragement production cinématographique (prélèvement sur fonds pour activités culturelles diversifiées)	15.000,--
3400.3115	Acquisitions pour collections (Fonds Diday)	211.787,90
4102.3800	Versement réserve Sport-Toto (réserve Sport-Toto)	108.009,80

		369.904,15
		=====

D/ Dépassements compensés par des dépassements de revenus ou des revenus nouveaux :

<u>No</u> <u>Comptes</u> <u>Charges</u>	<u>Fr.</u>	<u>No</u> <u>Comptes</u> <u>Revenus</u>	<u>Fr.</u> (Pour infor- mation)
2522.3140	49.896,80	2522.4516	116.161,--
3030.3650	86.282,80	3030.4699	84.560,--
3112.3103	88.731,55	3112.4369	39.000,--
3112.3180	134.872,20	3112.4699	126.440,--
		3159.4699	60.000,--
3300.3105	59.563,60	3300 4346	59.563,60
3500.3102	(54.513,70)	3500.4699	48.300,--
compensé	48.300,--		
3500.3186	2.610,--	3500.4399	2.757,--
4110.3138	26.576,50	4110.4359	28.893,--
4120.3189	24.500,--	4120.4393	24.970,--
4500.3138	14.213,15	4500.4356	34.682,90
8090.3511	954.837,80	2525.4516	1.427.720,--

	Total	----->	1.490.384,40
			=====

E/ Dépassements neutralisés par une économie correspondante sur une autre rubrique spécifique ou administrative :

3600.3189 (compensé par disponible s/3600.3131 et s/3600.3151)	43.551,--
3700.3189 (compensé par disponible s/3700.3139)	5.191,30
5300.3113 (compensé par disponible s/5300.3148)	36.166,50
8210.3220	218.194,50
8210.3221	225.972,70
8210.3223	973.958,35
8210.3225 (compensé par disponible s/8210.3226)	850.000,--
8250.3228 (compensé par disponible s/8250.3181)	450.000,--
Rubrique "3100" de divers services (compensé par disponible s/1131.3161 et s/1131.3100)	161.876,60

2.964.910,95
=====

F) Amortissements des crédits extraordinaires votés en cours d'année (8300.3310) et couverts par une réduction de l'autofinancement complémentaire.

11.960.443,--
=====

R E C A P I T U L A T I O N

TOTAL BRUT DES DEPASSEMENTS	36.900.815,10
RUBRIQUE A/	- 3.380.100,--
RUBRIQUE B/	- 5.284.335,85
RUBRIQUE C/	- 369.904,15
RUBRIQUE D/	- 1.490.384,40
RUBRIQUE E/	- 2.964.910,95
RUBRIQUE F/	- 11.960.443,--

TOTAL NET DES DEPASSEMENTS	11.450.736,75
	=====

B2 Liste des principaux écarts concernant le Service municipal de l'abattoir et du contrôle des viandes

4300 - ABATTOIR - Personnel du complexe	BUDGET	COMPTE RENDU	ECARTS
1) <u>Exploitation de l'U.T.M.C. :</u> L'UTMC, qui devait être fermée à la fin de 1986 est finalement restée en exploitation jusqu'à fin mai 1987 (budget spécial voté par le CM le 24.6.87).	- ,--	130.900,40	+ 130.900,40
2) <u>Centrale d'élimination des déchets carnés :</u> La centrale d'élimination des déchets n'a fonctionné qu'à partir de fin mai 1987, alors que sa mise en activité avait été prévue pour le début de 1987.	278.000,--	183.260,60	- 94.739,40
<u>4301 - ABATTOIR MUNICIPAL</u>			
3) <u>Combustibles :</u> Quantités consommées inchangées mais forte baisse des prix.	450.000,--	251.023,05	- 198.976,95
4) <u>Ramassage et destruction des déchets :</u> Economie de frais de transports réalisée à la suite de la décision des usagers de reprendre en charge les déchets.	260.000,--	31.347,60	- 228.652,40
5) <u>Redevances :</u> Recettes non prévues provenant de la location de la Halle aux Cuirs par la GIM et du maintien de l'activité de l'UTMC pendant cinq mois.	180.000,--	226.703,70	+ 46.703,70
<u>4302 - ENTREPOT FRIGORIFIQUE FR2</u>			
6) <u>Entretien et renouvellement :</u> Seuls les entretiens et réparations indispensables ont été effectués.	220.000,--	93.086,90	- 126.913,10
7) <u>Electricité :</u> La diminution de l'abattage a entraîné une réduction de la durée du fonctionnement de la cellule de réfrigération rapide.	220.000,--	174.022,50	- 45.977,50
	1.608.000,--	1.090.344,75	- 517.655,25
	=====		

B3 Liste des dépassements de crédits d'investissements terminés

Compte B 123.92.01730

Rénovation de 4 immeubles :
- Grottes 1,- Montbrillant 5 pl.
- Pépinière 5 et Pépinière 9.

Montant du crédit voté le 25.01.83	8'520'000.--	
Crédit complémentaire voté par CM le 10.05.83	<u>29'500.--</u>	8'549'500.--
Dépenses totales effectives		<u>9'099'287.40</u>
		549'787.40
		=====

Le dépassement résulte d'une part de travaux supplémentaires difficilement prévisibles, étant donné qu'il s'agit d'une réhabilitation (Fr.417'572.40) de la création d'un couvert pour vélos, d'autre part, (Fr. 10'000.--) ainsi que des hausses payées (Fr. 122'215.--).

Compte B 141.94.01581

Réfection des installations et reconstruction des vestiaires avec garage, Stade de Richemont, Frontenex.

Montant du crédit voté le 27.04.84	5'004'000.--	
Crédit complémentaire voté CM	<u>447'000.--</u>	5'451'000.--
Dépenses totales		<u>5'801'915.65</u>
		350'915.65
		=====

Des travaux non prévus ont été réalisés, notamment la réalimentation de la nappe phréatique du Parc de la Grange, (Fr. 129'675.65), l'aménagement d'une zone de verdure de 800 m2 qui devait initialement servir à l'élargissement de la route de Frontenex (Fr. 100'000.--) ainsi que les hausses payées (Fr. 121'240.--).

Compte B 143.94.01530

Construction d'un centre d'exploitation
et rénovation des bâtiments de l'entrée
Cimetière Saint-Georges

Montant du crédit voté le 2.6.82	8'730'000.--
Dépenses totales effectives	<u>9'378'667.15</u>
	648'667.15
	=====

Le dépassement résulte des hausses (Fr.372'718.-) ainsi que de la création d'un sous-sol complémentaire dû à la mauvaise qualité du terrain (sous-sol utilisé par la P.C. et les cimetières) et à des modifications de locaux.

Compte B 141.94.01100

Participation à la construction d'un
passage à piétons dénivelé Montbrillant

Montant du crédit voté le 24.6.80	200'000.--
Dépenses totales effectives	<u>269'975.--</u>
	69'975.--
	=====

Les hausses (Fr.38'360.-) ainsi que des compléments de travaux (Fr.31'615.-) sont la cause du dépassement noté.

Compte B 141.94.01320

Remise en état de la clôture et de la
terrasse côté Candolle Promenade des
Bastions.

Montant du crédit voté le 23.6.81	3'870'000.--
Dépenses totales effectives	<u>4'691'098.65</u>
	821'098.65
	=====

Dépassement découlant des hausses (Fr.40'507.65) des modifications des portails (Fr.251'643.-) et du remplacement de pièces défectueuses (Fr.91'533.-).

Compte B 141.94.01340

Abaissement des trottoirs aux passages
de sécurité en faveur des handicapés

Montant du crédit voté le 20.10.81	1'860'000.--
Dépenses totales effectives	<u>1'988'319.65</u>
	128'319.65
	=====

Augmentation due à un nombre plus important de cassis afin de
satisfaire à la demande des handicapés.

Compte B 141.94.01480

Aménagement d'une zone piétonne
Rue de Berne / Place Cornavin

Montant du crédit voté le 16.12.81	3'500'000.--
Dépenses totales effectives	<u>3'879'966.70</u>
	379'966.70
	=====

Diverses modifications de travaux ont dû être entreprises lors de la
conduite du chantier : terrassements plus importants causés par
d'importants volumes de maçonnerie enterrés (Fr.92'728.-), tronçon
collecteur en pousse-tubes (Fr.74'360.-), renforcement de la couche
de fondation (Fr.49'916.-), nombre plus grand de raccordements d'eau
pluviale (Fr.27'319.-), hausses et divers (Fr.135'643.70).

Compte B 141.94.01560

Aménagement de la Place des Florentins

Montant du crédit voté le 29.6.82	450'000.--
Dépenses totales effectives	<u>592'147.20</u>
	142'147.20
	=====

Diverses adjonctions effectuées en cours de travaux sont la cause de
ce dépassement : bassin (Fr.76'426.-), banc en roche et grille
d'entourage d'arbres (Fr.33'762.-) ainsi que des hausses
(Fr.31'959.20).

Compte B 123.92.01740

Rénovation des immeubles 3-5 Rue
de la Faucille

Montant du crédit voté le 25.1.83
Dépenses totales effectives

3'000'000.--
3'274'282.--

274'282.--
=====

Dépassement dû entièrement aux hausses.

Compte B 143.94.00840

Aménagement des combles du Musée
d'Ethnographie pour recevoir la
collection Amoudruz

Montant du crédit voté le 13.3.79
Dépenses totales effectives

390'000.--
458'607.35

68'607.35
=====

Dépassement dû entièrement aux hausses

Compte B 143.94.00890

Transformation et modernisation du
bâtiment de scène du Victoria-Hall

Montant du crédit voté le 27.3.79
Dépenses totales effectives

6'000'000.--
8'173'567.75

2'173'567.75
=====

Mis à part les hausses (Fr.502'637.75), le dépassement est dû à
d'importantes modifications d'exécution de travaux intervenues en
cours de chantier.

Compte B 143.94.00970

Transformation et aménagement de la
bibliothèque Villa "La Grange"

Montant du crédit voté le 29.1.80	1'900'000.--
Dépenses totales effectives	<u>2'474'871.10</u>

574'871.10
=====

Le dépassement résulte d'une part à d'importants travaux dus à
d'importantes infiltrations d'eau (Fr.310'000.-) et des hausses
(Fr.264'871,10) d'autre part.

Compte B 143.94.01380

Réfection et aménagement de la villa
Ch. de la Clairière. Maison de quartier
des Eaux-Vives

Montant du crédit voté le 10.11.81	2'025'000.--
Dépenses totales effectives	<u>2'317'066.20</u>

292'066.20
=====

Dépassement dû entièrement aux hausses.

TOTAL	6.474.271.80
-------	--------------

=====

B4 Liste des dépassements de crédits d'investissements en cours

	<u>CREDIT VOTE</u>	<u>DEPENSE</u>	<u>DEPASSEMENT</u>
27.01.81 Restauration et aménag. en vue de l'installation 22.01.85 de la mairie au Palais Eynard	10.970.000,00	12.708.054,25	1.738.054,25
27.03.79 Construction d'immeubles, 1ère étape Rues Louis-Favre/Grand-Pré	11.200.000,00	17.967.388,60	6.767.388,60
23.11.82 Entretien et transformation-modernisation 04.12.79 d'immeubles quartier des Grottes	10.500.000,00	11.964.129,90	1.464.129,90
21.02.84 Etude de la transformation du bâtiment Ancienne usine de dégrossissage d'or	530.000,00	760.663,60	230.663,60
05.06.84 Parcelles 2862,6552,2864,3060,index 1,fe 63 section Cité Rue Lausanne 21 à 27 et 27 bis	2.000.000,00	2.069.905,10	69.905,10
11.06.85 Rénovation du bâtiment Chemin Château-Bloc 19	1.050.000,00	1.255.619,70	205.619,70
20.05.86 Etude d'un groupe d'immeubles Rond-Point de la Jonction	550.000,00	714.627,10	164.627,10
20.05.86 Soulte après échange de terrain avec parcelle à la rue Goetz-Monin, rue Grand-Pré 11	18.000,00	618.000,00	600.000,00
02.12.86 Crédit d'étude rue et bd Prévost-Martin / Pont-d'Arve	720.000,00	1.172.042,40	452.042,40
16.12.81 Subvention à l'E N P G pour l'aménagement des sites archéolog. Rue/Place Taconnerie/Cloître	1.170.000,00	2.142.644,35	972.644,35
27.03.79 Aménagement des terrains de l'ancienne école d'horticulture de Châtelaine en promenade publique	2.000.000,00	2.120.088,40	120.088,40
29.01.80 Réalisation d'une liaison Alpes-Montbrillant	6.650.000,00	7.698.327,45	1.048.327,45

01.12.81	Part aux travaux de collecteurs et de chaussées Place Montbrillant, nouveau quai CFF 4	2.450.000,00	4.078.006,55	1.628.006,55
17.04.84	Part à la construction d'une gaine technique rue de la Corraterie, Rond-Point de Rive	13.837.000,00	16.850.449,05	3.013.449,05
27.06.83	Transformat. du bâtiment destiné au Département des Beaux-Arts, Rte de Malagnou 19, Centre admin.	3.200.000,00	3.501.714,25	301.714,25
12.02.85	Etude de la restauration de l'extérieur des bâtiments Palais Wilson et Désarmement	850.000,00	1.379.254,55	529.254,55
20.05.80	Travaux destinés à améliorer les mesures de sécurité au Grand-Théâtre	1.200.000,00	1.342.498,75	142.498,75
06.11.84	Transformation du gros-oeuvre du bâtiment Ecole du Grütli, Maison des arts	15.480.000,00	17.997.754,40	2.517.754,40
27.03.79	Transformation et aménagement en Musée du Vieux- Genève de la Maison Tavel	14.850.000,00	17.548.689,25	2.698.689,25
10.11.81	Construction d'une maison des jardin. et serres de collection au Conservatoire et jardin botaniques	12.170.000,00	14.745.002,20	2.575.002,20
09.02.82	Couverture de la patinoire extérieure et constr. de locaux adm. au Centre sportif des Vernets	15.760.000,00	16.020.384,55	260.384,55
02.06.82	Etude d'une piscine couverte au Stade de Varembe Giuseppe Motta 46	450.000,00	960.111,00	510.111,00
02.06.82	Première phase de réaménagement, 1ère étape			
02.06.83	Stade de Varembe, Vermont 33 et 35	5.580.800,00	5.732.458,00	151.658,00
13.09.83	Transformation et modernisation de la caserne			
05.11.85	principale rue des Bains	8.470.000,00	9.372.916,45	902.916,45
16.12.80	Construction d'un centre d'instruction sur parcelle 5550A fe 25, Versoix, Richelien	2.500.000,00	12.120.867,90	9.620.867,90

31.03.81	Aménagement, rénovation et transformation de diverses écoles enfantines et primaires	4.000.000,00	4.743.413,60	743.413,60
10.11.81	Transformation-rénovation de l'école à la rue Ferdinand-Hodler	12.960.000,00	13.420.582,35	460.582,35
02.11.82	Aménag.,rénov. et transf, de divers bâtim. et du CLR Jonction	4.000.000,00	4.186.285,70	186.285,70
15.11.83	Aménagement, rénovation et transformation de diverses écoles enfantines et primaires.	6.200.000,00	6.442.218,30	242.218,30
25.03.86	Spectacle audiov. à l'occasion du 450ème anniv. de la Réformation, "Pierres vivantes"	785.000,00	865.167,00	80.167,00
		<u>172.100.800,00</u>	<u>212.499.264,70</u>	<u>40.398.464,70</u>
		=====	=====	=====

PROJETS D'ARRÊTÉS

Le Conseil administratif vous présente trois projets d'arrêtés :

Le premier se rapporte aux dépassements de crédits budgétaires de fonctionnement et aux crédits d'investissements terminés comme il est exposé dans le chapitre III de ce rapport de gestion (listes B1 et B3 pages 152 à 160).

Le deuxième a trait à l'approbation des comptes annuels de la Ville de Genève et de son bilan établi au 31 décembre 1987.

Le troisième concerne l'adoption des résultats du Service municipal de l'Abattoir et du contrôle des viandes, ainsi que de son bilan spécial dressé au 31 décembre 1987.

ARRÊTÉ I

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu notamment les articles 30, lettres d) et e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

vu les dépassements de charges sur les crédits budgétaires, totalisés à la page 152 du compte rendu financier et ajustés à la page 154 du présent rapport,

vu les listes relatives aux dépassements de crédits (cf. listes B1 et B3),

sur proposition du Conseil administratif,

arrête :

Article unique. – Sont ouverts au Conseil administratif les crédits suivants :

- a) Fr. 11450736.75 pour couvrir les dépassements de charges sur les crédits budgétaires de fonctionnement (liste B1);
- b) Fr. 6474271.80 pour faire face aux dépassements de plus de 50000 francs constatés sur les crédits d'investissements votés par le Conseil municipal, relatifs aux travaux terminés (liste B3).

ARRÊTÉ II

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu notamment les articles 30, lettres d), e) et f) et 75, al. 2, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

vu la liste des crédits supplémentaires mentionnés au chapitre III du rapport de gestion à l'appui des comptes budgétaires et financiers,

sur proposition du Conseil administratif,

arrête :

Article premier. – Compte de fonctionnement.

Le compte de fonctionnement de la Ville de Genève pour l'exercice 1987 est approuvé :

– pour les revenus	Fr. 531 282 775.60
– pour les charges	<u>Fr. 517 375 290.81</u>
faisant apparaître un excédent de revenus sur les charges de	<u>Fr. 13 907 484.79</u>

Art. 2. – Compte d'investissements.

Les dépenses du compte d'investissements sont de 183 772 648.40 francs et les recettes de 10 035 905 francs.

Les investissements nets s'élèvent à 173 736 743.40 francs.

Art. 3. – Financement des investissements.

Les investissements nets de 173 736 743.40 francs sont autofinancés à raison de :

- Fr. 50 628 110.75 par les amortissements inscrits au compte de fonctionnement,
- Fr. 7 971 889.25 par l'autofinancement complémentaire,
- Fr. 2 925 416.40 par les taxes d'équipements,
- Fr. 13 907 484.79 par l'excédent de revenus du compte de fonctionnement,
- Fr. 75 432 901.19 au total.

Le solde non couvert, au montant de 98 303 842.21 francs a été financé par le recours à des capitaux extérieurs.

Art. 4. – Compte de variation de la fortune.

L'augmentation de la fortune de la Ville de Genève s'élève à 21 879 374.04 francs comprenant :

- l'autofinancement complémentaire compris dans le compte de fonctionnement de 7 971 889.25 francs ;

- l'excédent de revenus du compte de fonctionnement de 13 907 484.79 francs.

Art. 5. – Bilan.

Le bilan de la Ville de Genève au 31 décembre 1987, totalisant tant à l'actif qu'au passif 14 795 730 58.22 francs est également approuvé.

ARRÊTÉ III

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu notamment les articles 30, lettres d), e) et f), 75, al. 2, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

vu la liste des crédits supplémentaires mentionnés au chapitre III du rapport de gestion à l'appui des comptes rendus,

sur proposition du Conseil administratif,

arrête :

Article unique. – Les comptes de résultats du Service municipal de l'Abattoir et du contrôle des viandes sont approuvés et indiquent :

- a) *Compte d'exploitation ordinaire*
excédent des produits d'exploitation viré au compte de pertes et profits Fr. 291 172.60
- b) *Compte de pertes et profits ordinaire*
perte de l'exercice Fr. 463 628.60
- c) *Compte d'exploitation « Frigo 2 »*
excédent des produits d'exploitation viré au compte de pertes et profits Fr. 617 536.55
- d) *Compte de pertes et profits « Frigo 2 »*
perte de l'exercice Fr. 304 992.20

Ces résultats sont ajoutés à ceux des exercices antérieurs et portés au bilan spécial du Service municipal de l'Abattoir et du contrôle des viandes, dont le total s'élève à 28 462 987.35 francs.

